UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

RÉFLEXIONS SUR LA RECHERCHE PARTENARIALE

L'expérience d'un projet portant sur la démographie et les migrations interrégionales des jeunes au Québec

Par

Philippe SIROIS-GAUDREAU

Bachelier ès sciences

Essai présenté pour obtenir le grade de

Maître ès arts

Pratiques de recherche et action publique

Décembre 2020

© Philippe SIROIS-GAUDREAU, 2020

Cet essai intitulé

RÉFLEXIONS SUR LA RECHERCHE PARTENARIALE

L'expérience d'un projet portant sur la démographie et les migrations interrégionales des jeunes au Québec

et présenté par

Philippe SIROIS-GAUDREAU

a été évalué par un jury composé de

Mme Nicole GALLANT, directrice de recherche et professeure, UCS (INRS)

M. Mircea VULTUR, examinateur interne et professeur, UCS (INRS)

Mme Fouzia BAZID, examinatrice externe et responsable du stage pour le milieu de pratique, CJ

RÉSUMÉ

Cet essai présente un projet de stage réalisé dans le cadre de notre programme de maîtrise en Pratiques de recherche et action publique offerte à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Ce projet de stage a pris la forme d'une recherche commanditée dont les résultats ont fait l'objet d'une diffusion auprès de l'organisme Citoyenneté Jeunesse (CJ). Notre stage nous a permis de nous familiariser avec la recherche encadrée dans des dispositifs partenariaux et de travailler à l'interface de la recherche et de la pratique.

Le mandat de notre stage consistait à mener une étude descriptive visant à quantifier et à qualifier les phénomènes démographiques et de mobilité interrégionale touchant les jeunes du Québec. Notre travail s'est inscrit dans la volonté des représentants de CJ et de chercheurs du Centre – Urbanisation Culture Société (UCS) de l'INRS de documenter, comprendre et réfléchir dans leur globalité les phénomènes susmentionnés sur une période s'étendant de 1990 à aujourd'hui. Au terme de notre recherche, nous avons réalisé des produits de diffusion de nos résultats, adressés, d'une part, aux membres de CJ et, d'autre part, à la communauté de chercheurs.

Certains éléments de notre expérience de recherche avec des représentants d'un milieu de pratique se sont démarqués, notamment la réalité des imprévus, les changements de stratégie en cours de route et la flexibilité nécessaire du calendrier. Au cours de notre expérience, nous avons développé certaines réflexions par rapport à la recherche impliquant des acteurs de différents milieux et à la circulation des connaissances. Notamment, nous avons remarqué que les concepts présentés dans la littérature consacrée à la recherche impliquant des acteurs de différents milieux et à la circulation des connaissances peuvent être rigides. En effet, il nous semble que la littérature tend à proposer certaines visions réductrices des relations entre les chercheurs et les acteurs du milieu de pratique, tout en valorisant généralement certaines formes de recherche et de circulation des connaissances au détriment d'autres, sans nécessairement présenter les nuances qui permettraient de révéler la réelle pluralité des possibilités et des atouts des différentes approches de recherche et de valorisation des connaissances.

Mots-clés : Valorisation des connaissances; Recherche commanditée; Circulation des connaissances; Agent d'interface; Diffusion des connaissances

REMERCIEMENTS

Cette grande aventure a débuté le 4 janvier 2017, alors que je me rendis à Montréal avec mon père. Mon plan de match pour la journée? D'abord, en matinée, quitter mon gros village natal, Québec, pour me rendre au campus montréalais de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Ensuite, me présenter à l'établissement, situé rue Sherbrooke, pour discuter de l'intrigante maîtrise en Pratiques de recherche et action publique avec Mme Wassila Foul, la coordonnatrice des programmes d'enseignement au Centre – Urbanisation Culture Société (UCS) de l'INRS. Enfin, me rendre au Centre Bell avec mon père pour assister à la partie de demi-finale du Championnat du monde junior de hockey, qui opposait notre équipe nationale aux représentants de la Suède. La journée fut des plus merveilleuses. Le trajet en voiture se déroula sans encombre, Mme Foul m'a convaincu de poursuivre une maîtrise à l'INRS et, n'en déplaise à mes bruyants voisins de sièges suédois, les Canadiens ont facilement neutralisé leurs opposants scandinaves par la marque de 5 à 2.

Le lendemain, une fois l'excitation tombée, je ne perdis pas mon temps pour entreprendre les démarches nécessaires à mon intégration dans la communauté de l'UCS. Dans les semaines qui ont suivi le 4 janvier, j'ai appliqué sur un poste de stagiaire de premier cycle proposé par mon actuelle directrice, Mme Nicole Gallant. Quelques jours après l'entretien de recrutement, Mme Gallant m'a contacté pour m'informer que j'avais été sélectionné. Depuis ce moment, trois années pendant lesquelles j'ai travaillé et étudié à l'UCS se sont écoulées. Je tiens à remercier Mme Gallant pour m'avoir ouvert la porte et accompagné à travers cette riche expérience au Centre, de son début jusqu'à sa toute fin. Le dévouement et la vaillance dont vous faites preuve à travers votre emploi du temps extrêmement chargé n'aura jamais cessé de m'impressionner.

Je tiens aussi à remercier ma belle Hélène. D'aussi loin que ta vieille France, où la COVID-19 t'a confinée pendant la dernière année, tu m'as constamment rappelé que la vie avait cette merveilleuse faculté de nous faire rencontrer des gens qui la rendent digne d'être vécue.

Enfin, je tiens à remercier la statisticienne de l'UCS, Mme Natalie Vachon. Je ne pourrai jamais trouver les mots pour exprimer mon admiration de votre capacité à chercher, trouver et obtenir de précieuses données. Vous êtes une perle. Pendant que les chercheurs sont mis à l'avant-plan, vous êtes de ceux et celles qui, peut-être trop souvent dans leur ombre, leur apportent une contribution inestimable. C'est en pensant à des gens comme vous que je mesure toute la sagesse de Félix Leclerc, qui nous a enseigné que « la lumière ne fait pas de bruit ».

Table des matières

Liste des tableaux ..... **viii**
Liste des abréviations et des sigles ..... **ix**
Introduction **1**
Chapitre 1 : Comprendre la recherche partenariale **2**
1.1. Considérations préliminaires 2
1.2. Précisions terminologiques 2
1.3. La nature de la recherche impliquant plusieurs partenaires 4
1.4. Les acteurs impliqués 5
1.5. La mobilisation des connaissances 7
1.6. Le transfert des connaissances 9
1.7. La diffusion des connaissances 11
1.8. Les modèles de circulation des connaissances 12
Chapitre 2 : L'expérience du stage **17**
2.1. Présentation générale 17
2.2. Le contexte entourant la réalisation du stage 17
2.3. Les objectifs et les attentes relatifs au stage 19
2.4. Le déroulement de la recherche 22
2.4.1. Le bagage du stagiaire avant la recherche 23
2.4.2. Poser le problème 26
2.4.3. Exploiter les sources et traiter les données 29
2.5. Description des activités de transfert 30
2.5.1. Activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de pratique 31
2.5.2. Activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de la recherche 47
2.6. Bilan critique du stage 52
Chapitre 3 : Réflexions critiques **55**
3.1. Considérations préliminaires 55
3.2. Mobilisation des connaissances 56

3.2.1. Notre expérience et le concept de mobilisation des connaissances 56

3.2.2. La difficulté de qualifier notre expérience concrète à travers des concepts théoriques 58

3.2.3. Les enjeux 65

3.3. Le rôle de l'agent d'interface 73

3.3.1. Les fonctions du stagiaire et le rôle d'agent d'interface 73

3.3.2. Réflexions sur notre expérience de stagiaire 75

Conclusion 79

Bibliographie 82

Annexe 1 : Sommaire exécutif adressé à citoyenneté jeunesse 87

Annexe 2 : Rapport court adressé à citoyenneté jeunesse 98

Annexe 3 : Grille d'analyse d'outils de transfert des connaissances 118

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Résumé des pratiques de recherche en géographie historique inspiré des descriptions de Courville (1995) 23

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

CJ	Citoyenneté Jeunesse
CRJ	Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec
GRMJ	Groupe de recherche sur les migrations des jeunes
INRS	Institut national de la recherche scientifique
OJS	Observatoire Jeunes et société
UCS	Centre – Urbanisation Culture Société
TCFJRQ	Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec

INTRODUCTION

La démographie des jeunes du Québec et leurs migrations interrégionales sont depuis longtemps des sujets d'intérêt pour certains acteurs de la société civile et du milieu de la recherche. C'est justement d'un intérêt commun pour les jeunes du Québec, leur démographie et leurs migrations qu'est née la volonté d'acteurs de différents milieux à s'engager dans le projet qui a fait l'objet de notre stage. Lors de ce stage, qui était une épreuve obligatoire dans le cadre de notre maîtrise en Pratiques de recherche et action publique, nous avons entrepris une recherche qui visait à offrir à l'organisme Citoyenneté Jeunesse (CJ) un portrait actualisé de phénomènes démographiques et migratoires associés aux jeunes du Québec. Ce stage nous a permis d'avoir une expérience concrète à l'interface des milieux de recherche et de pratique.

Le présent essai vise à présenter, à décrire et à analyser notre expérience de stage. Ledit essai permettra au lecteur de comprendre les différentes facettes de la recherche impliquant plusieurs parties prenantes ainsi que le rôle d'agent d'interface, à travers une multitude de concepts que nous présenterons et, surtout, à travers l'analyse de notre étude de cas, que constitue notre expérience de stage.

Notre essai est divisé en trois chapitres. D'abord, le premier chapitre constituera notre cadre conceptuel. Ce chapitre présentera d'entrée de jeu les concepts importants auxquels nous nous réfèrerons dans l'articulation de nos descriptions et de nos réflexions ultérieurement présentées dans le texte. Ensuite, le deuxième chapitre sera consacré à la description de notre stage en tant que tel. Nous y présenterons en détail le contexte ayant entouré la réalisation du stage ainsi que les objectifs et les attentes des acteurs impliqués. Dans ce même chapitre, nous prendrons également soin de décrire le déroulement des activités de recherche ainsi que nos stratégies de valorisation des résultats issus de ladite recherche. Enfin, le troisième chapitre sera consacré à nos réflexions sur la recherche incluant plusieurs parties prenantes ainsi que sur le rôle d'agent d'interface. Dans ce chapitre, nous utiliserons notre étude de cas, soit notre propre expérience de stage, pour alimenter nos réflexions.

CHAPITRE 1 : COMPRENDRE LA RECHERCHE PARTENARIALE

1.1. Considérations préliminaires

Dans le présent document, nous tenterons d'offrir une analyse claire, synthétisée et cohérente de notre expérience de recherche impliquant plusieurs parties prenantes. Ce souci de clarté, de synthèse et de cohérence nous incite à adopter une structure logique dans la présentation des éléments qui serviront à nourrir nos réflexions analytiques. Ces éléments, qui sont le cadre conceptuel et la description de notre projet de stage, seront présentés avant notre analyse formelle.

Le cadre conceptuel sera établi d'entrée de jeu afin que le lecteur se familiarise d'emblée avec les concepts qui seront au cœur de nos réflexions. Ces réflexions porteront sur les thèmes de la recherche impliquant plusieurs parties prenantes, la valorisation des connaissances issues de la recherche et la circulation desdites connaissances issues de la recherche. Puisque les concepts importants qui sont associés à ces thèmes seront présentés en amont de notre analyse, le lecteur sera rapidement outillé pour comprendre l'articulation progressive de nos réflexions et pour nourrir ses propres réflexions au cours de sa lecture.

Avant d'expliquer les principaux concepts associés à nos thèmes centraux, nous apporterons quelques précisions terminologiques et offrirons quelques définitions pertinentes dans les deux prochaines sous-sections. D'abord, il faut rapidement expliciter la signification de termes qui seront couramment utilisés dans nos exercices de description et d'analyse afin d'éviter la confusion du lecteur dans son interprétation de nos propos. Ensuite, il est essentiel d'avoir une idée de ce en quoi consiste notre expérience de recherche pour que notre analyse de cette expérience ait du sens.

1.2. Précisions terminologiques

Une recherche peut être conduite avec l'implication active ou passive de personnes ou de groupes de différents milieux d'intervention. Ces personnes ou groupes de différents milieux peuvent être désignés de diverses façons, notamment par les termes « parties prenantes », « acteurs » ou

« partenaires ». Ces termes n'ont pas nécessairement les mêmes connotations et ne devraient donc pas être utilisés interchangeablement.

Jusqu'ici, nous avons utilisé le terme « parties prenantes » pour faire référence aux personnes ou aux groupes impliqués dans notre projet de recherche. Nous n'avons pas utilisé ce terme sans raison. En consultant la littérature portant sur les thèmes qui nous intéressent, il est possible de remarquer certaines tendances dans l'usage du terme « parties prenantes » par les différents auteurs. En général, il semble que « parties prenantes » (ou *stakeholders* en anglais) réfère aux personnes ou aux groupes de personnes qui sont concernés par un problème social, et donc également par la production, la valorisation et l'application des connaissances en lien avec ce problème social (Bennet et al. 2007 ; Dancause 2016). Ce sont des porteurs d'intérêts qui peuvent être organisés ou non en groupes et qui sont affectés par les réalisations de la recherche (Champagne 2016, 18). Dans un processus de recherche, les parties prenantes peuvent être impliquées activement en collaborant avec des partenaires pour produire des connaissances, mais aussi passivement en constituant un public identifié et ciblé pour les retombées anticipées de la recherche (Phipps, Jensen et Myers 2012, 174-175; Audoux et Gillet 2011, 3). Les parties prenantes, qu'elles contribuent activement ou non à la production des connaissances, sont touchées par la valorisation des connaissances issues de la recherche. Effectivement, cette valorisation met de l'avant l'identification ainsi que la sélection de connaissances pertinentes pour un public ciblé, que constituent justement les parties prenantes (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 138; Dancause 2016, 15-17). Ces dernières sont ciblées puisqu'elles ont besoin de l'application des connaissances issues de la recherche dans leurs pratiques (Bennet et al. 2007, 30). Jusqu'ici, nous avons qualifié de « parties prenantes » les groupes impliqués dans notre projet de stage puisque leur implication dans ce projet est motivée par un souci de production, de valorisation et d'application dans leurs pratiques de connaissances qui se rapportent à des enjeux qui les concernent.

Le terme « parties prenantes » n'est pas un synonyme d'« acteurs ». Dans la littérature que nous avons consultée pour alimenter nos descriptions et nos réflexions, les acteurs sont constamment associés à un milieu dans lequel ils sont actifs. Il peut s'agir, par exemple, du milieu économique, institutionnel, culturel, communautaire, etc. Ce rapport au milieu auquel se rapporte l'individu est fondamental à notre conception du terme d'« acteur ». Il s'agit d'une nuance importante pour distinguer ledit terme de celui de « partie prenante », que nous concevons plutôt comme une appellation axée sur le rapport à un problème social des gens ou groupes concernés par la recherche ainsi que par les connaissances qui s'en dégagent.

Les distinctions entre les deux termes précédemment décrits n'empêchent pas qu'un individu ou qu'un groupe d'individus puissent être à la fois, d'une part, des acteurs de leur milieu d'intervention et, d'autre part, des parties prenantes se sentant concernés par la problématique d'un projet de recherche. Cependant, comme il fut expliqué précédemment, les deux termes ne sont pas des synonymes. Par conséquent, bien que nous puissions utiliser l'un ou l'autre de ces deux termes pour faire référence aux mêmes individus, l'usage que nous ferons desdits termes dans nos descriptions et réflexions sera conséquent aux nuances que nous voudrons transmettre à travers nos propos. Concrètement, nous considérons que l'acteur se rapporte à son milieu d'intervention, alors que nous voyons les parties prenantes comme des personnes caractérisées par l'intérêt qu'elles portent pour un enjeu.

Un autre terme important à définir est celui de « partenaire ». Dans un projet de recherche, nous concevons les partenaires comme des parties prenantes qui entretiennent une relation formelle entre elles. Cette relation, encadrée dans des dispositifs partenariaux, peut s'articuler de différentes manières, selon les fonctions et les responsabilités convenues pour chaque partenaire. Conséquemment, la recherche appuyée sur une relation entre des partenaires peut prendre une multitude de formes.

Dans ces circonstances, comprendre la recherche impliquant plusieurs partenaires peut être difficile. Nous jugeons donc qu'il est pertinent d'apporter quelques clarifications sur la recherche impliquant plusieurs partenaires.

1.3. La nature de la recherche impliquant plusieurs partenaires

La recherche entreprise dans des dispositifs partenariaux implique formellement des acteurs de différents milieux qui s'associent ensemble en tant que partenaires. La relation entre les partenaires peut prendre plusieurs formes et viser des finalités variées. Par exemple, les partenaires peuvent s'entendre sur une collaboration sommaire axée sur une relation linéaire où les connaissances issues de la recherche circuleraient de leurs producteurs à leurs utilisateurs (Gélinas et Pilon 1994, 77). Dans une telle relation, le ou les partenaires jouant le rôle d'utilisateurs des connaissances sont impliqués passivement dans le processus de recherche, qui serait concrètement pris en charge par les producteurs de connaissances (Gélinas et Pilon 1994, 78). La recherche entreprise dans de telles conditions constituerait une collaboration encadrée dans des dispositifs partenariaux, mais elle ne serait pas considérée comme une recherche partenariale

à proprement parler. En fait, la recherche partenariale est caractérisée par une co-construction des connaissances entre les scientifiques et les acteurs de la société civile (Gillet et Tremblay 2011, 4).

Dans la documentation pertinente que nous avons consultée, le terme « partenariat », dans un contexte de recherche, est utilisé interchangeablement avec ceux de « recherche partenariale » et de « partenariat de recherche » (Hot et al. 2017 ; Gillet et Tremblay 2011 ; Audoux et Gillet 2011). Conséquemment, nous considérons que le fait de « travailler "avec" divers milieux professionnels dans le cadre de dispositifs partenariaux ne signifie pas nécessairement » un partenariat réel, dans la mesure où, comme la recherche partenariale, le partenariat comporte fondamentalement une dimension de co-construction des connaissances (Gillet et Tremblay 2011, 4). Dans nos réflexions ultérieures portant sur notre projet de recherche, nous tenterons de déterminer si notre expérience correspond à ce que nous concevons comme une recherche partenariale.

Les connaissances issues de la recherche peuvent circuler au-delà du microcosme de la communauté scientifique. La circulation des connaissances peut concerner une diversité d'acteurs impliqués dans différents milieux d'intervention, et ces acteurs n'entretiennent pas nécessairement une relation de partenaires entre eux. Avant de poursuivre dans les descriptions de nos concepts, nous tenons à présenter les principaux acteurs décrits dans la littérature portant sur la valorisation et la circulation des connaissances issues de la recherche.

1.4. Les acteurs impliqués

Il existe différents groupes d'acteurs couramment décrits dans la littérature portant sur la recherche impliquant plusieurs parties prenantes, sur la valorisation des connaissances et sur la circulation des connaissances. Les auteurs s'entendent généralement sur la nécessité d'observer les contributions provenant d'au moins deux types d'acteurs, soit les chercheurs et les praticiens (Phipps, Jensen et Myers 2012 ; Dancause 2016 ; Bennet et al. 2007 ; Elissalde, Gaudet et Renaud 2010). Les chercheurs sont ceux qui possèdent des connaissances théoriques, scientifiques et méthodologiques approfondies et qui opèrent généralement dans des universités ou dans des institutions de recherche (Bennet et al. 2007, 98). Leur expertise « repose surtout sur la maîtrise du processus et de la méthodologie de recherche » (Gélinas et Pilon 1994, 79). Les praticiens, quant à eux, sont des acteurs de terrain dont l'expertise repose principalement sur

les enjeux pragmatiques liés à l'intervention dans un milieu de pratique (Gélinas et Pilon 1994, 79; Cambon et Alla 2013, 759). Les praticiens sont familiers avec les questions d'application et d'exécution d'actions visant des changements concrets dans leur communauté (Bennet et al. 2007, 98). Les chercheurs et les praticiens sont respectivement associés au milieu scientifique (ou de recherche) et au milieu de pratique (ou professionnel) dans la documentation décrivant leurs rapports mutuels dans un contexte de recherche (Gélinas et Pilon 1994, 78; St-Cyr Tribble et al. 2008, 16; Dancause 2016, 6; Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 144).

D'autres acteurs, comme les décideurs et les agents d'interface, sont fréquemment décrits dans la littérature. Dans un contexte de recherche impliquant des acteurs de plusieurs milieux d'intervention, les décideurs sont des acteurs qui utilisent la recherche pour prendre des décisions par rapport aux politiques publiques ou aux pratiques professionnelles (Phipps, Jensen et Myers 2012, 169). Comme les praticiens, les décideurs sont des acteurs extérieurs au milieu scientifique qui peuvent intégrer les connaissances issues de la recherche dans leurs pratiques (Dancause 2016, 6; Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 140). En d'autres termes, les décideurs et les praticiens peuvent tous les deux être considérés comme des utilisateurs des connaissances qui sont investis dans un milieu de pratique (Cambon et Alla 2013, 759; Dancause 2016, 30). Malgré les points communs entre ces deux types d'acteurs du milieu de pratique, les décideurs diffèrent des praticiens puisque ces derniers ne sont pas fondamentalement caractérisés par un rôle de prise de décisions. Conséquemment, dans une recherche partenariale, les décideurs et les praticiens sont habituellement considérés comme des partenaires distincts (Dancause 2016, 6).

Certains auteurs font référence à un autre acteur connu sous les désignations d'agent d'interface, de courtier de connaissances (*knowledge brokers* en anglais) ou d'agent de liaison (Dancause 2016, 12; Phipps, Jensen et Myers 2012, 172; St-Cyr Tribble et al. 2008, 16; Roy, Guindon et Fortier 1995, v). Dans le présent essai, nous utiliserons la désignation d'agent d'interface. L'agent d'interface a comme rôle formel d'établir des liens entre les milieux de recherche et de pratique (Roy, Guindon et Fortier 1995, v). Il détient des connaissances des deux milieux et il facilite les interactions entre les personnes impliquées dans un projet de recherche (Dancause 2016, 12; St-Cyr Tribble et al. 2008, 16). Ses fonctions comprennent la communication des résultats des travaux scientifiques aux acteurs du milieu de pratique, mais généralement, il n'agit pas à titre de chercheur (Dancause 2016, 12). Il agit plutôt à titre de relais entre les acteurs des différents milieux représentés dans un projet de recherche (Dancause 2016, 12). En général, l'agent d'interface ne peut pas être catégorisé comme un producteur ou un utilisateur des connaissances,

et il n'est associé ni au milieu de recherche, ni au milieu de pratique. Cependant, malgré cette tendance générale, il arrive parfois qu'une même personne puisse cumuler deux rôles.

Les acteurs décrits précédemment se manifestent à leur façon dans le processus de mobilisation des connaissances ainsi que dans les stratégies de transfert et de diffusion des connaissances. La mobilisation, le transfert et la diffusion des connaissances sont des concepts importants que nous souhaitons décrire afin d'alimenter nos réflexions ultérieures sur notre projet de stage et sur les thèmes qui y sont associés.

1.5. La mobilisation des connaissances

À travers les différentes définitions proposées dans la littérature pour le concept de mobilisation des connaissances, il semble universellement accepté que ce concept est fondamentalement caractérisé par un effort coopératif entre différentes parties prenantes et par des visées de création de connaissances prêtes à servir à l'action (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 138). La mobilisation des connaissances peut être comprise comme un processus de partage des connaissances entre différentes parties prenantes que sont les chercheurs et les acteurs issus de milieux hors de la science (Champagne 2016, 13). À travers ce processus, les connaissances sont valorisées par leur création, leur assimilation, leur mise à profit, leur partage et leur application au bénéfice d'une communauté donnée (Bennet et al. 2007, 23). Le processus de mobilisation des connaissances est caractérisé par sa non-linéarité (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 138). Effectivement, dans ledit processus, la circulation des connaissances ne respecte pas un modèle linéaire où les connaissances théoriques percoleraient du milieu de recherche vers un milieu extérieur à celui des chercheurs (Dancause 2016, 5; Bennet et al. 2007, 99). En fait, dans une recherche en contexte de mobilisation des connaissances, la collaboration entre les parties prenantes peut mener à une forme de co-génération des connaissances plutôt qu'à un échange linéaire des chercheurs vers d'autres parties prenantes (Champagne 2016, 14). Cette co-génération des connaissances n'est pas sans rappeler l'idée du partenariat de recherche, qui se caractérise justement par une telle co-génération des connaissances entre des partenaires issus de différents milieux d'intervention. Nous comprenons donc la mobilisation des connaissances comme un processus qui s'articule dans un cadre de partenariat de recherche et où le partage des connaissances s'effectue entre des partenaires.

La mobilisation des connaissances permet un rayonnement considérable de la recherche puisqu'il s'agit d'un moyen de « transformer les connaissances en actions concrètes dans l'intérêt commun du plus grand nombre possible » (Champagne 2016, 13). Certes, un tel rayonnement de la recherche peut être possible sans nécessairement que ladite recherche s'appuie sur un processus de mobilisation des connaissances. Cependant, l'approche interactive caractéristique du processus de mobilisation des connaissances favorise particulièrement l'appropriation et l'usage des connaissances issues de la recherche par les parties prenantes (Phipps, Jensen et Myers 2012, 172; St-Cyr Tribble et al. 2008, 3). Pour les chercheurs, la mobilisation des connaissances permet de faire bénéficier de leurs recherches plusieurs regroupements d'acteurs, comme des organismes sans but lucratif, des instances gouvernementales ou des associations communautaires (Champagne 2016, 13). Grâce à la mobilisation des connaissances, lesdits chercheurs peuvent avoir un impact sur les politiques publiques, les pratiques professionnelles et les programmes sociaux (Champagne 2016, 13). Pour les praticiens, l'implication dans un processus de mobilisation des connaissances permet une meilleure appropriation des résultats de recherche, ce qui contribue à leur capacité d'intégrer des connaissances pertinentes dans leurs pratiques (Champagne 2016, 14; Dancause 2016, 6). Pour les décideurs, leur inclusion dans le processus de mobilisation leur offre un support pour être éclairés dans leurs prises de décisions (Nutley, Walter et Davies 2007, 93; Champagne 2016, 13). En somme, les bénéfices précédemment décrits pour chaque acteur sont grandement favorisés par la mobilisation des connaissances, bien que ces bénéfices puissent se manifester à travers d'autres processus plus conventionnels. À travers le processus de mobilisation, l'agent d'interface s'assure de faciliter les interactions entre les partenaires afin que ces derniers soient en mesure de mieux comprendre leurs objectifs et leur culture professionnelle respectifs (Knight et Lyall 2013, 309).

À la lumière des descriptions de la mobilisation des connaissances présentes dans la littérature, nous proposons notre propre définition générale, que nous souhaitons éclairée et juste. Nous concevons la mobilisation des connaissances comme un processus de co-génération et d'échange mutuel de connaissances, et ce processus implique des partenaires du milieu de recherche et d'autres milieux d'intervention collaborant ensemble en partenariat pour s'approprier des connaissances prêtes à servir à l'action.

Le processus de mobilisation des connaissances peut comprendre différentes stratégies de valorisation des connaissances. Par valorisation des connaissances, nous entendons la démarche d'identification et d'utilisation des connaissances jugées pertinentes pour les organisations qui les intégreront dans leurs pratiques (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 140).

Les connaissances peuvent être valorisées à travers des stratégies de transfert et de diffusion (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 140). Nous prendrons soin de décrire ces deux nouveaux concepts dans les prochaines sous-sections.

1.6. Le transfert des connaissances

Avant de décrire le concept de transfert des connaissances, il est important d'apporter certaines clarifications afin d'éviter quelque incompréhension attribuable à la confusion conceptuelle chaotique se rapportant audit concept dans la littérature. Plusieurs auteurs et institutions utilisent l'expression « processus de transfert » pour référer à un processus qui correspond en fait à ce que d'autres auteurs et nous-mêmes qualifions de « mobilisation des connaissances ». Pour ceux qui utilisent le terme de « mobilisation », le transfert est plutôt une stratégie de valorisation des connaissances qui s'insère dans le processus de mobilisation (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 138). C'est ainsi que nous comprenons le concept de transfert, que nous distinguons donc de celui de mobilisation. Conséquemment, nous n'utilisons pas les termes de transfert et de mobilisation interchangeablement dans nos descriptions. En somme, nous tenons à préciser que nous distinguons notre vision du transfert, que nous concevons comme une stratégie de valorisation des connaissances, de l'usage que font certains auteurs du terme de « transfert » pour faire référence à ce que nous qualifions plutôt de « mobilisation ».

La stratégie de valorisation des connaissances que nous désignons par le terme de « transfert » peut être comprise comme un processus visant « l'intégration des connaissances dans la pratique des individus et des organisations, et ultimement, un changement dans les comportements individuels ou organisationnels ou des décisions d'ordre institutionnel, scientifique ou politique » (Champagne 2016, 35). L'intégration des connaissances dans la pratique passe respectivement par la réception, l'adoption et l'utilisation desdites connaissances par les individus ou les organisations ciblés (St-Cyr Tribble et al. 2008, 3). Pour que de tels impacts soient favorisés, les activités et outils de transfert doivent répondre à des objectifs spécifiques et être adaptés à des publics ciblés (Champagne 2016, 35). Les activités de transfert peuvent prendre la forme d'ateliers de réflexion, de rencontres, de débats, de tables rondes et d'ateliers de formation, ou encore de présentations lors de séminaires, de congrès, de colloques, de forums, de conférences ou d'assemblées générales (Sutton 2007, 9). Les activités de transfert doivent s'appuyer sur des outils et des supports de communication comme des guides spécialisés, des présentations multimédia ou des résumés-synthèses (Sutton 2007, 9). La participation des utilisateurs des

connaissances dans l'élaboration des activités de transfert est une caractéristique de cette stratégie de valorisation des connaissances (Champagne 2016, 35).

Le transfert des connaissances ne s'articule pas strictement autour d'activités ponctuelles qui constitueraient quelque finalité. En fait, le processus de transfert comprend, naturellement, des activités de transfert, mais il ne se limite pas à celles-ci. Le transfert des connaissances est en fait un processus d'interaction continue qui comprend des contacts répétés entre les acteurs afin de maximiser les chances d'utilisation des connaissances dans la pratique (St-Cyr Tribble et al. 2008, 3). À travers la relative pérennité de leur relation, leurs contacts répétés et leur collaboration dans la réalisation des activités de transfert, les acteurs impliqués dans un processus de transfert des connaissances adhèrent à une démarche bidirectionnelle (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 141). Pour les chercheurs, cette démarche bidirectionnelle signifie qu'ils doivent comprendre et considérer les autres acteurs afin d'être utiles à ces derniers et de susciter leur intérêt pour les connaissances issues de la recherche (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 141).

Jusqu'ici, il est possible que les distinctions entre les concepts de transfert et de mobilisation soient difficiles à identifier. En effet, nous comprenons ces deux concepts comme des processus, en plus de leur prêter des visées similaires qui se rapportent à l'intégration des connaissances issues de la recherche dans la pratique d'acteurs qui peuvent être issus tant de milieux scientifiques que non-scientifiques. Toutefois, comme nous l'avons expliqué plus tôt, nous considérons que le transfert et la mobilisation sont deux concepts différents. Nous comprenons le transfert comme étant fondamentalement une stratégie de valorisation des connaissances prenant la forme d'un processus qui peut être intégré dans un autre processus, soit celui de la mobilisation. Le transfert évoque une valorisation de connaissances construites ou co-construites, mais il ne se rapporte pas à la création desdites connaissances en soi. Le transfert, tel que nous le concevons, permet de faire circuler des connaissances entre des acteurs de différents milieux dans un objectif d'intégration desdites connaissances dans la pratique, mais il ne se rapporte pas aux éléments de recherche comme l'élaboration d'une question de recherche ou la co-construction des connaissances à travers la conduite de la recherche. Dans un projet de mobilisation des connaissances, le transfert est donc un processus sous-jacent qui, comme nous l'avons expliqué plus tôt, s'inscrit dans une volonté de favoriser une réception, une adoption et une utilisation des connaissances par les partenaires, sans pour autant constituer en soi un exercice de co-génération de connaissances (St-Cyr Tribble et al. 2008, 3).

Pendant une recherche menée dans un processus de mobilisation des connaissances, la réception des connaissances par les partenaires se fait en temps réel, lesdits partenaires étant eux-mêmes impliqués dans la co-production des connaissances (St-Cyr Tribble et al. 2008, 3). Ainsi, dans le cas d'un projet de mobilisation des connaissances, le transfert vers le milieu de pratique est déjà initié pendant les activités de recherche, avant même qu'une activité de transfert formelle ne soit entreprise. Puisqu'il est reconnu que la participation à cette co-production des connaissances favorise l'utilisation de ces dernières par les partenaires (St-Cyr Tribble et al. 2008, 3), il semble évident qu'une stratégie de transfert se prête bien à un projet de mobilisation des connaissances. Effectivement, le transfert vise l'intégration des connaissances dans la pratique à travers des phases de réception, d'adoption et d'utilisation, ce que semble faciliter la mobilisation, qui permet une réception des connaissances en temps réel lors des activités de recherche et qui favorise l'utilisation desdites connaissances dans la pratique à travers leur co-génération.

La valorisation des connaissances issues de la recherche dans un processus de mobilisation peut s'articuler à travers une stratégie de transfert, mais également à travers une stratégie de diffusion. La diffusion des connaissances issues de la recherche est une stratégie de valorisation différente du transfert et nous la décrirons dans la prochaine sous-section.

1.7. La diffusion des connaissances

La stratégie de valorisation des connaissances que nous désignons par le terme de « diffusion » « consiste à rendre accessibles et à faire connaitre à des auditoires susceptibles d'y être intéressés l'existence et les résultats d'une recherche, qu'ils soient préliminaires ou finaux » (Sutton 2007, 7). La diffusion des connaissances peut se faire à travers différents moyens ou activités comme des publications, une couverture médiatique ou des présentations. (Sutton 2007, 7-8).

La diffusion des connaissances peut comporter des limites. Selon St-Cyr Tribble et al. (2008, 3), la diffusion des connaissances serait à elle seule insuffisante « pour susciter l'utilisation des connaissances dans la pratique ». Généralement, les auteurs s'intéressant à la valorisation des connaissances considèrent que la simple mise en accessibilité des résultats d'une recherche ne garantit pas que lesdits résultats soient réinvestis par les destinataires dans leurs pratiques (Gélinas et Pilon 1994, 87; Cambon et Alla 2013, 760). Cette stratégie de valorisation, en fonctionnant davantage de manière unidirectionnelle (du milieu de la recherche vers celui de la

pratique) et en se limitant à ne favoriser qu'une réception des connaissances chez les destinataires, se distingue du transfert, qui s'appuie sur une démarche bidirectionnelle favorisant davantage l'adoption et l'utilisation des connaissances par les acteurs impliqués (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 141; St-Cyr Tribble et al. 2008, 3).

Bien que l'acquisition de connaissances par les destinataires d'une activité de diffusion ne constitue pas en soi un transfert, qui est une stratégie de valorisation différente, il est à noter que certaines activités de diffusion peuvent néanmoins susciter « la mise en réseau, l'intérêt pour les données de recherche et le désir de collaboration » (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 142). Ainsi, les activités de diffusion peuvent être complémentaires aux activités de transfert, même si ces deux stratégies de valorisation sont distinctes (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 142). Également, même si la diffusion ne garantit pas nécessairement une utilisation des connaissances par les destinataires dans leurs pratiques, cette utilisation peut être favorisée, notamment si le langage utilisé pour la communication des résultats de recherche est adapté aux acteurs du milieu de pratique ou si un bon véhicule de diffusion des résultats de recherche est utilisé (Gélinas et Pilon 1994, 85). Ainsi, une diffusion bien conçue et adaptée aux destinataires peut très bien avoir un impact sur l'appropriation des connaissances dans un milieu de pratique. Par conséquent, il semble que l'idée dominante selon laquelle la diffusion à elle seule serait insuffisante pour susciter une utilisation dans la pratique devrait être nuancée.

1.8. Les modèles de circulation des connaissances

Un projet de recherche touchant des parties prenantes issues de milieux scientifique et non-scientifique ne suit pas nécessairement un processus de mobilisation des connaissances. Certes, les connaissances issues de la recherche peuvent être disséminées au-delà du microcosme des chercheurs et être mises à profit par des utilisateurs qui les appliquent dans leurs pratiques professionnelles. Cependant, cette circulation des connaissances peut prendre forme sans partenariat formel entre des acteurs de différents milieux, sans co-construction des connaissances et sans s'insérer dans un objectif de recherche explicite d'intégration des connaissances dans l'action par des acteurs non-scientifiques.

Traditionnellement, les résultats d'une recherche sont partagés de manière unidirectionnelle (Champagne 2016, 13). Certains auteurs observent une approche de partage des connaissances selon laquelle lesdites connaissances seraient issues des travaux des producteurs, soit les

acteurs d'une communauté de recherche, qui auraient l'intérêt, le temps et les aptitudes pour communiquer les résultats de recherche aux utilisateurs concernés, lesquels peuvent être des praticiens et des décideurs (Laurendeau, Lemire et Souffez 2009, 12; Roux et al. 2006 ; Phipps, Jensen et Myers 2012, 169). Cette manière d'imaginer la circulation des connaissances, qui se fonde sur l'identification de deux communautés distinctes que formeraient respectivement les producteurs de connaissances et les utilisateurs de connaissances, est centrale à un modèle dit linéaire (Gélinas et Pilon 1994, 77). Selon ce modèle, les chercheurs, qui joueraient le rôle de producteurs de connaissances, contrôleraient la totalité du processus de recherche, ce qui comprend « la définition de la problématique, la formulation des objectifs de recherche, le choix méthodologique, la collecte des données, l'analyse et l'interprétation des données » (Gélinas et Pilon 1994, 78). Exceptionnellement, dans le cas d'une recherche commanditée, des acteurs de milieux non-scientifiques pourraient être associés à la formulation de la question et des objectifs de recherche, sans toutefois pour autant être impliqués dans l'ensemble du processus de recherche (Gélinas et Pilon 1994, 78). Au terme du processus de recherche, les résultats feraient l'objet d'une diffusion auprès d'une clientèle ciblée, soit les utilisateurs des connaissances (Gélinas et Pilon 1994, 77-78). Dans l'exercice de circulation des connaissances entre les producteurs et les utilisateurs, ces derniers auraient donc un rôle assez passif, même dans le cas d'une recherche commanditée, leur contribution lors du processus de recherche étant limitée, voire inexistante (Gélinas et Pilon 1994, 78). Les utilisateurs peuvent être des praticiens transformant leurs pratiques en fonction des connaissances qu'ils s'approprieraient (Gélinas et Pilon 1994, 77-78), ou encore des décideurs utilisant les connaissances issues de la recherche pour prendre des décisions concernant, par exemple, des politiques publiques ou des pratiques professionnelles (Phipps, Jensen et Myers 2012, 169). La stratégie de valorisation des connaissances appliquée dans le modèle linéaire est la diffusion (Gélinas et Pilon 1994, 78).

L'approche linéaire comporte des limites et peut faire l'objet de critiques. Elle présuppose « que les utilisateurs potentiels s'intéresseront nécessairement aux résultats de recherches des différents chercheurs » (Laurendeau, Lemire et Souffez 2009, 12). Cependant, l'appropriation et l'utilisation à leurs propres fins de connaissances issues de la recherche par des utilisateurs potentiels n'est pas si simple, puisque les préoccupations des communautés de producteurs et d'utilisateurs peuvent être différentes (Gélinas et Pilon 1994, 77). Effectivement, les utilisateurs potentiels sont surtout préoccupés par des questions pragmatiques reliées à leurs champs d'intervention ainsi qu'à la recherche de solutions concrètes pour régler des problèmes d'action, alors que les producteurs de connaissances ne s'intéressent pas nécessairement à cet aspect

pragmatique (Gélinas et Pilon 1994, 77). Le fossé entre les communautés de producteurs et d'utilisateurs potentiels des connaissances peut aussi se manifester par les perceptions négatives qu'ont lesdits utilisateurs potentiels par rapport aux scientifiques, et réciproquement. Par exemple, plusieurs acteurs de milieux non-scientifiques peuvent être d'avis que les scientifiques sont arrogants, qu'ils produisent des connaissances qui peuvent difficilement s'appliquer dans des situations concrètes, qu'ils ne travaillent pas dans le respect de délais appropriés, qu'ils sont davantage motivés par leur curiosité intellectuelle que par un souci d'application concrète, qu'ils sont inaptes à communiquer efficacement avec des acteurs issus de milieux non-scientifiques, etc (Roux et al. 2006, 5). En outre, en ne reconnaissant pas la pertinence de l'expertise des utilisateurs dans le processus de recherche, le modèle linéaire ne semble pas favoriser de solution pour combler le fossé entre les deux communautés. Pourtant, les utilisateurs peuvent bel et bien apporter des connaissances pertinentes à la recherche (Phipps, Jensen et Myers 2012, 169). Également, la co-génération des connaissances entre des partenaires de milieux scientifiques et non-scientifiques dans le cadre d'un processus de recherche, que négligerait une approche linéaire, créée un potentiel d'appropriation des résultats plus grand pour les utilisateurs (Champagne 2016, 14).

En somme, il nous semble impossible d'envisager quelque application du modèle linéaire dans un projet de mobilisation des connaissances. Effectivement, la mobilisation des connaissances, telle que nous la concevons, comporte fondamentalement une co-génération des connaissances et une collaboration entre des partenaires issus de différents milieux dans le cadre d'un partenariat de recherche. Or, l'approche linéaire de circulation des connaissances exclut justement l'implication d'acteurs extérieurs au milieu scientifique dans le processus de recherche. Même dans une situation exceptionnelle de recherche commanditée où les utilisateurs de connaissances pourraient contribuer à la formulation de la question et des objectifs de recherche, la contribution desdits utilisateurs ne se manifesterait pas par quelque co-génération des connaissances.

Le modèle linéaire est différent du modèle coopératif, qui se fonde sur une approche interactive entre les chercheurs et les acteurs du milieu de pratique tout au long du processus de recherche. Contrairement au modèle linéaire, le modèle coopératif est caractérisé par le fait que ce sont les acteurs du milieu de pratique qui sont à l'origine de la question de recherche (Gélinas et Pilon 1994, 82). Comme pour le modèle linéaire, les auteurs qui commentent le modèle coopératif ou l'approche interactive qui s'y rapporte tendent à identifier des communautés, d'une part, de producteurs de connaissances, constituées de chercheurs, et, d'autre part, d'utilisateurs desdites connaissances, qui peuvent être des praticiens (Gélinas et Pilon 1994) ou des décideurs (Phipps,

Jensen et Myers 2012). Toutefois, dans le modèle coopératif, l'établissement d'une relation fondée sur une reconnaissance réciproque des compétences entre les producteurs et les utilisateurs ainsi qu'une mise à contribution de ces compétences des différents acteurs est essentielle à la réalisation d'un projet commun (Gélinas et Pilon 1994, 79). L'interaction entre les acteurs de différents milieux lors de l'ensemble du processus de recherche permet d'intégrer les préoccupations des futurs utilisateurs dans la recherche (Laurendeau, Lemire et Souffez 2009, 13). En étant caractérisée par un rapport plus symétrique entre les chercheurs et les acteurs de milieux de pratique ainsi que par un développement professionnel de ces derniers, la recherche produisant des connaissances circulant selon un modèle coopératif est dite « participative » (Morrissette 2013, 35). La recherche participative, qui fait « référence à des recherches menées en partenariat entre des chercheurs et des membres d'associations ou d'organisations non gouvernementales » (Le Crosnier, Neubauer et Storup 2013, 70), permet d'atteindre les visées du modèle coopératif de circulation des connaissances. En effet, ledit modèle coopératif fait en sorte d'associer des ressources et des expertises diversifiées « dans un projet de recherche en vue de produire des connaissances pertinentes à la pratique » (Gélinas et Pilon 1994, 80), et cette production de connaissances pertinentes à la pratique est justement une finalité de la recherche participative.

En somme, nous définissons le modèle coopératif de circulation des connaissances comme un rapprochement entre les milieux de recherche et de pratique qui se fonde sur une reconnaissance réciproque des compétences et qui comprend des activités de recherche participative. Nous comprenons que le modèle coopératif vise à favoriser l'appropriation de connaissances dans le milieu de pratique grâce une relation interactive avec le milieu de recherche. Justement, selon Nutley et al. (2007, 151), les approches interactives semblent améliorer les chances d'utilisation des résultats de recherche dans les milieux de pratique.

Certes, l'interaction entre les producteurs et les utilisateurs des connaissances dans le processus de recherche n'est pas nécessairement exclusive au modèle coopératif. Comme nous l'avons expliqué plus tôt, dans le cas d'une recherche commanditée, la circulation des connaissances peut être linéaire sans qu'une contribution des utilisateurs dans la formulation de la question et des objectifs de recherche ne soit exclue. Toutefois, dans le cas d'un modèle coopératif, l'approche interactive entre les producteurs et les utilisateurs dans le déroulement de la recherche participative signifie qu'il y a une implication des acteurs des différents milieux dans l'ensemble du processus de recherche, de la formulation de la problématique jusqu'à l'interprétation des résultats (Gélinas et Pilon 1994). C'est pourquoi le modèle coopératif de circulation des

connaissances se prête bien à la mobilisation des connaissances. En effet, ce modèle permet une co-génération et un échange de connaissances à travers la recherche participative menée dans le cadre d'un partenariat dont la finalité est l'utilisation desdites connaissances dans un milieu de pratique. La stratégie de valorisation des connaissances priorisée dans un modèle coopératif est le transfert, plutôt que la diffusion, puisque dans un tel modèle, lesdites connaissances sont valorisées à travers des échanges continus et des contacts répétés entre les acteurs impliqués.

CHAPITRE 2 : L'EXPÉRIENCE DU STAGE

2.1. Présentation générale

Le projet de stage faisant l'objet du présent essai peut être compris à travers les concepts décrits dans le chapitre précédent. Ledit projet s'est fondé sur une collaboration encadrée par des dispositifs partenariaux entre le stagiaire, un professeur de son université et les représentants d'un organisme se consacrant à l'éducation à la vie citoyenne des jeunes du Québec. Les objectifs poursuivis par les parties prenantes impliquées consistaient à documenter, comprendre et réfléchir dans leur globalité certains phénomènes reliés à la jeunesse québécoise. Le stage visait à dégager des connaissances qui allaient être valorisées afin que les parties prenantes, qui se sont associées dans des dispositifs formels dans le cadre du projet, puissent se les approprier. Comme nous le verrons au troisième chapitre, nous considérons qu'il s'est agi d'une forme de recherche commanditée respectant un modèle de circulation des connaissances linéaire et dont les connaissances générées ont fait l'objet d'une diffusion. Nous ne considérons pas que le projet ait constitué un exercice de mobilisation des connaissances. En fait, la situation plus réceptive que participative du partenaire du milieu de pratique dans le processus de recherche ainsi que la linéarité de la circulation des connaissances issues de la recherche nous incitent à éviter de qualifier ledit projet d'exercice de mobilisation des connaissances. Nous expliquerons plus profondément notre point de vue sur la nature du projet ultérieurement, mais avant, nous allons offrir une description globale dudit projet.

2.2. Le contexte entourant la réalisation du stage

Dans le cadre du programme de maîtrise en Pratiques de recherche et action publique offert à l'INRS, le stage sur lequel porte le présent essai est une activité obligatoire. Il permet à l'étudiant de se familiariser avec le rôle d'agent d'interface lors de son expérience de recherche dans un milieu de pratique associé à son programme d'études ou au sein d'une équipe de recherche de son établissement qui collabore avec un partenaire d'un milieu de pratique (Institut national de la recherche scientifique 2019, 30). Dans le cas présent, nous avons été introduit en automne 2018 au projet qui allait faire l'objet de notre stage, alors que notre directrice de recherche nous avait informé d'une potentielle collaboration avec l'organisme Citoyenneté Jeunesse. Le projet potentiel dont il était alors question portait initialement sur les phénomènes démographiques et migratoires

des jeunes du Québec, puis l'organisme a éventuellement manifesté un intérêt additionnel pour la vitalité de la société civile organisée dans les régions québécoises. Notre formation de géographe ainsi que notre intérêt marqué pour les questions d'analyse spatiale de phénomènes sociaux, qui furent pris en considération par notre directrice, semblaient nous prédisposer à offrir une contribution à un tel projet. Notre implication dans ce projet était d'autant plus intéressante que l'identification d'un projet de stage devait se faire rapidement, notre programme de maîtrise étant déjà bien entamé à ce moment.

L'idée du projet fut retenue par les parties prenantes qui allaient être appelées à collaborer. Une première rencontre formelle a eu lieu en mai 2019. Lors de cette rencontre, le nouveau responsable de Citoyenneté Jeunesse, notre directrice et nous-mêmes avons pu discuter des attentes et des objectifs de chacun. Cette rencontre nous a permis d'avoir une idée relativement claire des paramètres et des visées du stage. Nous avons ensuite rédigé l'entente et le devis de stage, qui furent subséquemment signés par nous, les responsables de notre institution académique ainsi que le représentant du milieu de pratique. L'entente de stage présentait explicitement les objectifs du projet. Les signataires s'étaient officiellement entendus pour que le stagiaire :

- Brosse un portrait de l'évolution des soldes migratoires des jeunes adultes dans l'ensemble des régions administratives du Québec (à l'exception du Nord-du-Québec);

- Organise les constats en fonction d'une typologie des régions-types;

- Évalue si l'implication des jeunes dans leur milieu et/ou la présence de groupes jeunes ou jeunesse ou d'organisations jeunes a des impacts sur la rétention des jeunes dans les régions québécoises;

- Propose des réflexions pouvant expliquer les constats émanant des objectifs précédemment mentionnés et;

- Organise une activité de valorisation des connaissances adaptée aux besoins de l'organisme Citoyenneté Jeunesse.

Une fois que le stage fut formellement accepté et que l'organisme eut reçu en juin 2019 le soutien financier du programme fédéral Emploi Été Canada pour nous rémunérer, nous pûmes entreprendre les activités de recherche. La date convenue du début du stage était le 22 juillet 2019, mais nous avions déjà commencé à identifier et à collecter certaines données plusieurs

jours avant cette date. La date de fin du stage prévue dans l'entente était le 16 septembre 2019. Encore une fois, notre travail de recherche a quelque peu débordé du délai prévu, le traitement de certaines données et la rédaction de l'analyse ayant largement dépassé cette date de fin officielle. En fait, le cadre du délai prévu servait surtout de référence pour prévoir notre rémunération. Officieusement, une réalisation adéquate des activités de recherche nécessitait plus de temps.

2.3. Les objectifs et les attentes relatifs au stage

Comme nous l'avons expliqué précédemment, le présent essai focalise sur un projet de recherche fondé sur une collaboration impliquant l'auteur, sa directrice affiliée au Centre – Urbanisation Culture Société (UCS) de l'INRS et l'organisation partenaire Citoyenneté Jeunesse (CJ). Le projet est né de besoins initialement exprimés par une responsable de CJ. Cette dernière, lors d'une rencontre inattendue et informelle avec la directrice du stagiaire, a manifesté son envie de réinitier une collaboration entre son organisme et un milieu de recherche pour un projet visant à combler un vide dans les connaissances reliées à la démographie et aux migrations interrégionales des jeunes au Québec.

Cette rencontre fortuite entre les deux individus, qui allait servir d'élément déclencheur à la mise en branle du projet de collaboration allant faire l'objet du stage, constituait en quelque sorte une suite à la relation passée entre la professeure et l'ancienne structure dont est née l'actuelle organisation Citoyenneté Jeunesse. Dans le passé, la professeure avait collaboré avec des représentants de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ). Pour bien comprendre le lien entre la TCFJRQ et CJ, nous pensons qu'un bref rappel historique est pertinent.

La TCFJRQ, créée en 2004, visait à faire reconnaitre au niveau national le travail des forums jeunesse régionaux et à faire entendre leur discours auprès de leurs partenaires nationaux et du gouvernement du Québec (Gallant et Oberlé 2013, 4). Les forums jeunesse régionaux, nés d'une volonté de décentralisation et de régionalisation des organes de consultation auprès des jeunes, agissaient à titre de comités aviseurs pour la jeunesse auprès des Conseils régionaux de développement (CRD), qui sont devenus par la suite les Conférences régionales des élus (CRÉ) (Gallant et Oberlé 2013, 3; Bureau du Sommet du Québec et de la Jeunesse 2000, 14). Au fil du temps, certains forums régionaux se sont dissociés de leur attachement formel aux CRÉs (Gallant

2020). Lorsque le gouvernement du Québec a dissout les CRÉs et cessé le financement des forums jeunesse régionaux en avril 2015 (Citoyenneté Jeunesse 2015 ; Affaires municipales et Habitation Québec s.d.), un renouvellement de la TCFJRQ était à prévoir. C'est à la suite de ce bouleversement que les forums jeunesse régionaux qui s'étaient dissociés des CRÉs, nouvellement dissoutes, se sont regroupés pour former ce qui constitue aujourd'hui l'organisme Citoyenneté Jeunesse (Gallant 2020).

La directrice du stagiaire, qui avait déjà été impliquée dans des projets de recherche en association avec la défunte TCFJRQ, n'avait pas entretenu de contact avec son organisme héritier Citoyenneté Jeunesse jusqu'en 2018. Comme il fut expliqué plus tôt, il a fallu une rencontre informelle entre la directrice du stagiaire et la responsable de CJ pour que cette dernière exprime son désir de réinitier une collaboration avec un milieu de recherche. Plus précisément, la responsable du milieu de pratique a manifesté un intérêt pour une documentation mise à jour des phénomènes démographiques et migratoires des jeunes du Québec. L'enthousiasme des deux parties a éventuellement mené à l'élaboration du projet de stage traité dans le présent document. Au cours de l'élaboration des dispositifs encadrant la réalisation du stage, la responsable initiale qui agissait à titre de contact principal avec CJ quitta l'organisme et fut remplacée par un collègue, lequel a manifesté un intérêt additionnel pour la vitalité de la société civile organisée dans les régions du Québec ainsi que, plus largement, pour les facteurs de rétention des jeunes en région.

Les phénomènes démographiques et migratoires des jeunes du Québec ont fréquemment fait l'objet d'études dans le passé. Cependant, avant la réalisation du projet, les parties prenantes ne disposaient pas de données mises à jour, traitées et vulgarisées sur la démographie et les migrations interrégionales des jeunes du Québec à une échelle fine. Combler ce vide dans l'information disponible sur les phénomènes associés aux intérêts communs des parties prenantes était dès le début l'une des raisons d'être de la recherche que nous avons menée dans le cadre de notre stage. Également, notre travail visait à offrir un ajout original au lot de connaissances documentées dans la littérature portant sur la démographie et les migrations interrégionales des jeunes du Québec. Plus précisément, les études passées portant sur ces sujets s'étant fondées sur des échelles géographiques d'analyse régionales, nous nous sommes engagés à offrir une analyse plutôt centrée sur une échelle infrarégionale. Cet affinement de l'échelle géographique d'analyse était complémentaire au désir des parties prenantes impliquées de comprendre des subtilités qui n'auraient pas été observables en étudiant les phénomènes démographiques et migratoires au niveau des régions. Comme il fut expliqué précédemment, ce

fut aussi une manière d'offrir une contribution originale aux connaissances se rapportant aux intérêts des parties prenantes.

Bien sûr, la collaboration entre des chercheurs du milieu académique et des acteurs d'un milieu de pratique peut s'expliquer par un chevauchement de leurs intérêts respectifs. D'une part, l'UCS comprend des chercheurs en sciences sociales qui s'intéressent aux questions de jeunesse. Cet intérêt se manifeste par l'implication passée et présente de professeurs et d'étudiants dans des projets de recherche axés sur la sociologie de la jeunesse. Cette implication peut prendre forme ponctuellement dans le cadre de dispositifs partenariaux comme dans le cas présent, ou à travers des associations avec des structures comme l'Observatoire Jeunes et Société (OJS) et la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ). D'autre part, l'organisation civique Citoyenneté Jeunesse est une structure impliquant des jeunes dans tous ses processus décisionnels et se consacrant à l'éducation à la vie citoyenne des jeunes. Par sa gouvernance et sa mission, Citoyenneté Jeunesse est donc une organisation jeune et jeunesse.[1] Héritier de la Table de Concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ), cet organisme est le lieu de concertation de dix forums jeunesse présents dans autant de régions administratives, et sa mission consiste explicitement à « favoriser la représentation des jeunes en région » (Citoyenneté Jeunesse 2020). Ainsi, il est évident que les intérêts de cet organisme se recoupent avec ceux des chercheurs en sociologie de la jeunesse de l'UCS, en plus d'être directement reliés au sujet de l'étude entreprise dans le cadre du stage.

Cependant, malgré les champs d'intérêt communs des parties prenantes, les attentes et les objectifs qu'elles plaçaient par rapport à l'étude pouvaient différer. Pour la communauté de chercheurs, le projet s'inscrivait dans une volonté déjà établie d'identifier les données disponibles, leur nature et leurs sources afin de s'en faire une idée pour mener d'autres projets de recherche sur les jeunes du Québec pour la CRJ. Ainsi, notre travail de recherche nourrissait une expertise et des connaissances sur des données qui étaient non seulement pertinentes pour la réalisation de notre stage, mais également pour les projets de nos collègues de la communauté de chercheurs.

Pour l'organisme partenaire, les attentes et les objectifs étaient évidemment orientés vers l'application pratique plutôt que vers quelque accumulation de connaissances théoriques ou

[1] Dans la suite de la terminologie du partenaire, nous comprenons une « organisation jeune » comme une structure gérée et administrée par des jeunes pour les intérêts des jeunes. Une « organisation jeunesse » se comprend plutôt comme une structure consacrée aux intérêts des jeunes, mais sans nécessairement que sa gouvernance ne soit entièrement prise en charge par des jeunes.

empiriques comme finalité en soi. L'idée était de disposer de connaissances mises à jour sur les objets de leurs interventions. Sur ce point, rappelons que l'organisme œuvre dans la participation et l'éducation citoyenne des jeunes ainsi que dans la concertation sur les enjeux régionaux touchant ce groupe de la population. Pour les praticiens, la pertinence des connaissances peut être expliquée par les propos éloquents de Bennet et al. (2007, 29), selon lesquels « la connaissance sans l'action est perdue, alors que l'action sans la connaissance est dangereuse ».

Pour le chercheur, adresser les résultats d'une recherche au praticien dans un processus de diffusion des connaissances requiert un ajustement conséquent dans le format du matériel de diffusion, dans la formulation des informations qu'il communique et dans le choix des informations mises à disposition au profit du milieu professionnel. Échouer à s'ajuster aux besoins du récepteur des connaissances peut nuire à la réceptivité de celui-ci, et donc nuire à l'adoption et à l'usage subséquents des connaissances dans les pratiques des intervenants du milieu de pratique (Roy, Guindon et Fortier 1995, 23-25).

Évidemment, avant de diffuser les résultats de recherche auprès de parties prenantes, le chercheur doit d'abord obtenir lesdits résultats au terme de ses activités de recherche. Dans le cadre du stage décrit dans le présent document, ces activités de recherche ont constitué le cœur du travail entrepris par l'auteur, alors que la valorisation des résultats peut en quelque sorte être considérée comme une finalité de l'exercice de recherche. Avant de présenter et d'analyser nos activités de valorisation des connaissances, nous prendrons donc soin de décrire nos activités de recherche qui ont mené à l'obtention de nos résultats.

2.4. Le déroulement de la recherche

Comme nous l'avons expliqué précédemment, les paramètres du déroulement du stage initialement prévus dans l'entente n'ont pas toujours été suivis à la lettre, surtout en ce qui a trait au calendrier. Bien que les activités de recherche étaient sensées débuter vers la fin du mois de juillet 2019 selon l'entente de stage, le stagiaire avait déjà mené une exploration des sources de données intéressantes et même collecté certaines données brutes dès le mois de juin. Notons, de plus, que les activités de recherche ont compris des initiatives préalables à l'exploration des sources de données, et que ces initiatives se sont intégrées dans une démarche influencée par l'expérience de recherche passée du stagiaire. Dans les prochaines lignes, nous présenterons le bagage du stagiaire avant qu'il entreprenne son travail de recherche.

2.4.1. Le bagage du stagiaire avant la recherche

Le choix des pratiques de recherche auxquelles s'est adonné le stagiaire a certainement été influencé par son expérience dans des projets passés s'étant inscrits dans la discipline de la géographie historique ainsi que par sa formation académique au département de géographie de l'Université Laval. Lors de son cheminement académique au premier cycle universitaire, le stagiaire a cultivé une expérience de recherche en géographie historique dans le cadre de son implication dans un projet du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) (St-Hilaire 2018) ainsi que pour son travail ayant fait l'objet de son essai pour l'obtention de son grade de bachelier ès sciences en géographie (Sirois-Gaudreau 2017). Ce bagage du stagiaire lui a permis de se familiariser avec les pratiques de recherche décrites par le géographe historien Serge Courville, qui est lui-même un ancien co-directeur du CIEQ ainsi qu'un ancien enseignant de géographie historique au département de géographie de l'Université Laval. Courville propose des pratiques structurées chronologiquement dans l'exercice de la recherche. En résumé, ces pratiques, qui, nous tenons à le préciser, ne sont pas exclusives à la discipline géographique, consistent d'abord à poser le problème de recherche, ensuite à identifier et à exploiter les sources, puis à traiter les données et enfin à proposer un bilan et une synthèse (Courville 1995, 65). Il s'agit en fait d'une structure assez fréquente dans les sciences sociales. Les pratiques de recherche plus précises proposées par Courville sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1. Résumé des pratiques de recherche en géographie historique inspiré des descriptions de Courville (1995)

Pratiques de recherche	Description
Poser un problème	- Avant d'entreprendre une recherche, s'adonner à des réflexions préalables et se poser certaines questions, par exemple : • Que veut-on observer et pourquoi? • Pour comprendre quoi? • À quelles questions la recherche doit-elle répondre? • Quels sont les paramètres d'observation? • Etc.

	- Faire un bilan des connaissances à partir de travaux antérieurs - Identifier qui ou quoi observer et sous quel angle - Identifier l'horizon d'observation (espace et temps définissant le contexte d'observation) - Définir une stratégie d'enquête
Explorer et exploiter les sources	- Selon la problématique de recherche, choisir des sources, qui serviront de références principales et de références d'appoint, en considérant les éléments suivants : • Les types de sources et les possibilités qu'elles offrent • La construction sociale ayant entouré la réalisation des sources dans un contexte donné • La complémentarité des sources et la possibilité de les combiner afin d'enrichir la démarche et de mieux saisir un problème - Critiquer les sources, s'interroger sur leurs limites - Collecter et stocker les données
Traiter les données (faire sens des données brutes)	- Choisir un environnement de traitement (bases relationnelles de données, programmes de traitement statistique et programmes de cartographie assistée par ordinateur) - S'il y a lieu, faire une analyse qualitative - S'il y a lieu, faire une analyse statistique - Faire un traitement cartographique
Faire un bilan et une synthèse	- Intégrer les résultats, rendre les produits d'analyse intelligibles - Faire un effort de conceptualisation pour élaborer de nouveaux moyens

	d'appréhender, de comprendre et d'interpréter le réel - Offrir un compte-rendu de recherche en fonction du type de recherche entrepris et du public auquel ledit compte-rendu s'adresse - Assurer des retombées larges de la recherche avec un transfert des connaissances[2]

Jusqu'ici, une question fondamentale sur la pertinence des pratiques de Courville par rapport au projet du stagiaire se pose : Ce qui s'applique à la recherche en géographie historique peut-il s'appliquer à la recherche spécifiquement menée dans le cadre du projet de stage?

En fait, la géographie historique n'a pas de méthode propre et s'inspire d'acquis qui lui viennent des sciences sociales (Courville 1995, 66). Une méthode est un ensemble d'opérations intellectuelles par lesquelles une discipline donnée cherche à atteindre des vérités qu'elle poursuit ainsi qu'à démontrer et à vérifier lesdites vérités (Gumuchian, Marois et Fèvre 2000, 77). La méthode se constitue « d'étapes et de procédures permettant d'appréhender la réalité ou du moins une partie de la réalité » (Gumuchian, Marois et Fèvre 2000, 77). En sachant que la compréhension de la réalité suppose le choix d'un point de vue théorique ou philosophique, « ce choix influence la stratégie de recherche » (Gumuchian, Marois et Fèvre 2000, 77). Logiquement, la discipline du chercheur affectera son point de vue théorique ou philosophique, duquel découlera sa stratégie de recherche. Pour un géographe, la méthode de recherche « est centrée sur la perspective spatiale des problèmes rencontrés » (Gumuchian, Marois et Fèvre 2000, 77), et un souci du temporel vient s'ajouter à cette perspective lorsqu'il est question de géographie historique (Courville 1995, 65). En somme, les pratiques de recherche que propose Courville (poser un problème, explorer et exploiter les sources, traiter les données et offrir un bilan et une synthèse) ne sont pas spécifiques à sa discipline. Ces pratiques sont généralisées à travers l'horizon des sciences humaines et sociales. La méthode du géographe priorise certes une perspective selon laquelle la réalité se comprend par la spatialité, d'où, notamment, l'inclusion par Courville d'une

[2] L'expression de « transfert des connaissances » utilisée par Courville (1995, 192-193) revêt un sens plus large et générique que ce que nous concevons nous-mêmes comme du transfert de connaissances dans nos propres définitions présentées au chapitre 1. Essentiellement, Courville considère le transfert des connaissances comme une retombée de la recherche qui lui permet de rejoindre un public diversifié au moyen d'œuvres de vulgarisation scientifique ou à caractère didactique (1995, 192).

étape d'analyse cartographique lors du traitement de données. Toutefois, au-delà de la perspective spatiale, les pratiques de recherche dans cette discipline de sciences sociales ne diffèrent pas nécessairement de ce qui peut s'observer couramment dans la méthode historique ou sociologique, par exemple. Ainsi, pour répondre à notre question initiale, disons que la démarche suivie par le stagiaire s'est bien prêtée aux activités de recherche, indépendamment du bagage dudit stagiaire, bagage qui le prédisposait à se soucier surtout de la perspective spatiale des phénomènes qu'il s'est engagé à étudier. D'ailleurs, ce souci de la spatialité s'est révélé être un atout, les comparaisons entre différentes unités géographiques en fonction de statistiques démographiques et migratoires associées étant au cœur de l'analyse souhaitée par l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le projet de stage. Ajoutons à cette dimension spatiale une dimension de temporalité, l'évolution de phénomènes démographiques et migratoires au cours des dernières décennies ayant aussi constitué un élément d'analyse pour lequel toutes les parties prenantes impliquées dans le projet ont manifesté un intérêt.

2.4.2. Poser le problème

Que voulait-on observer et pourquoi? Pour comprendre quoi? À quelles questions la recherche devait-elle répondre? Quels étaient les paramètres d'observation? Comme nous l'avons expliqué précédemment, ces questions doivent se poser avant d'entreprendre l'exploration des sources, alors que le chercheur pose le problème que sa recherche vise à résoudre.

Les échanges qu'avait entretenus le stagiaire avec sa directrice et le responsable du milieu de pratique avant que les activités de recherche soient entreprises en été de 2019 avaient révélé un souci de documenter, de comprendre et de réfléchir dans leur globalité certains phénomènes démographiques et migratoires reliés à la jeunesse québécoise. Ces phénomènes – précisés dans l'entente de stage – constituaient ce que nous souhaitions observer à travers l'exercice de recherche. Le travail anticipé du chercheur visait aussi à ajouter une contribution originale aux connaissances sur la démographie et les migrations de la jeunesse québécoise en offrant des résultats issus d'un affinement de l'échelle géographique d'analyse par rapport aux travaux antérieurs.

Avec cette activité de recherche, les parties prenantes impliquées souhaitaient comprendre la situation démographique des jeunes dans les différentes régions du Québec, les tendances migratoires des jeunes et les disparités interrégionales ainsi qu'infrarégionales par rapport aux

tendances démographiques et migratoires observées dans les dernières années. L'idée initiale était de saisir la situation démographique et migratoire actuelle des jeunes du Québec ainsi que de comprendre comment cette situation s'est développée de 1990 jusqu'à aujourd'hui. Ultérieurement, après un changement de personnel à CJ, un intérêt additionnel manifesté par le nouveau responsable consistait à faire la lumière sur la vitalité de la société civile organisée dans les régions dans le but d'explorer s'il pouvait s'agir d'un facteur de rétention des jeunes en région.

En somme, avant d'entreprendre son exploration des sources et sa collecte de données, le stagiaire avait naturellement en tête certaines questions qui allaient orienter son travail de recherche. Comment les régions du Québec se comparent-elles en ce qui a trait à leur population de jeunes adultes? Comment se manifestent les comportements migratoires des jeunes adultes au Québec? Comment ces situations démographiques et migratoires de la jeunesse québécoise se manifestent-elles à un niveau géographique infrarégional? Est-il possible de comprendre la rétention des jeunes en région en fonction de la vitalité de la société civile organisée?

Pour répondre à ces questions, le stagiaire devait identifier les paramètres qui allaient lui permettre d'explorer des éléments de réponse. Des indicateurs et mesures comme les effectifs de population et les soldes migratoires allaient pouvoir être utilisés pour analyser la situation démographique et migratoire des jeunes au Québec. L'intérêt de comparer des unités géographiques régionales et infrarégionales en fonction d'indicateurs démographiques et migratoires faisait en sorte que les données à traiter devaient comporter une information géographique. Pour ce qui nous intéressait, l'information géographique que comporteraient les données démographiques et migratoires à traiter devait se rapporter à des référents pertinents pour l'analyse et avec lesquels les parties prenantes impliquées étaient familiers.

En somme, les parties prenantes impliquées dans le projet de recherche manifestaient un souci de mieux comprendre un groupe social (les jeunes) à travers des connaissances se rapportant à différents phénomènes (tendances démographiques et migratoires) étudiés dans des perspectives déterminées (spatialité et temporalité). En fonction des motivations des parties prenantes impliquées ainsi que des données disponibles et des informations qu'elles apportent, les paramètres de notre recherche pouvaient être clairement définis.

Premièrement, le groupe social faisant l'objet de l'étude, les jeunes, furent définis selon leur âge numérique de 15 à 34 ans. Ce groupe d'âge se rapproche du référent utilisé par CJ, qui considère les jeunes comme des individus âgés de 35 ans ou moins, mais il correspond surtout à une division des groupes d'âges appliquée par Statistique Canada et l'ISQ pour la diffusion de

certaines de leurs statistiques. L'intérêt d'utiliser un tel groupe d'âge s'explique surtout par le fait qu'il s'aligne sur la tendance de Statistique Canada d'utiliser des groupes d'âge quinquennaux, c'est-à-dire que des statistiques intéressantes sur la démographie et les soldes migratoires sont disponibles pour les individus âgés de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans, de 25 à 29 ans et de 30 à 34 ans. Notre consultation préalable de la littérature portant sur la jeunesse québécoise nous ayant fait prendre conscience que certaines tendances démographiques et migratoires seraient structurées selon l'âge des individus au sein même du groupe de la population considérés comme « jeunes », il nous semblait important de disposer de données pour ces différents sous-groupes d'âges afin de tester les affirmations se rapportant à la structuration des phénomènes démographiques et migratoires de la jeunesse selon l'âge en soumettant ces affirmations à un exercice épistémologique de réfutabilité.

Deuxièmement, pour comprendre les phénomènes démographiques et migratoires touchant la jeunesse québécoise, il nous fallait trouver des mesures ou indicateurs pertinents appuyés par un traitement de données accessibles. L'objectif des parties prenantes impliquées consistant à disposer d'une mise à jour sur les tendances démographiques et migratoires des jeunes du Québec était vague, et il relevait donc de la responsabilité du stagiaire d'identifier ce qu'il était possible de mettre à jour comme « tendances » en fonction des données disponibles et traitables. Les effectifs de population pour chaque région administrative et MRC selon l'âge et à différentes années constituaient évidemment des données utiles. De telles données étaient disponibles en accès libre tant sur le site de l'ISQ que sur celui de Statistique Canada. Le potentiel que permettaient ces données d'effectifs de population était large puisqu'il permettait de mesurer la présence des jeunes en termes de nombres absolus ou de proportion de la population totale, pour une année et une unité géographique données. Par rapport aux tendances migratoires, les parties prenantes impliquées étaient intéressées par les migrations des jeunes à l'intérieur du Québec, ce qui excluait les migrations vers les autres provinces ou à l'étranger. Heureusement, l'ISQ rendait accessibles des données très fiables sur les soldes migratoires infraprovinciaux, calculés à partir des changements de résidences enregistrés dans le fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) depuis 2001-2002. Statistique Canada, qui reprenait les données de l'ISQ pour les soldes migratoires, offrait la possibilité de télécharger les données relatives auxdits soldes migratoires en fonction de certaines variables comme l'unité géographique, l'année et le groupe d'âge des migrants. Nos réflexions sur le potentiel des données accessibles et traitables nous ont permis de déterminer des indicateurs,

soient la présence démographique et l'apport migratoire, qui seraient mesurés avec les statistiques d'effectifs de la population et de soldes migratoires respectivement.

Finalement, comme nous l'avons expliqué précédemment, des données relatives aux effectifs de population étaient disponibles en accès libre pour chaque MRC et territoire équivalent ainsi que pour chaque région administrative du Québec, tant sur le site de Statistique Canada que sur celui de l'ISQ. Les données très fiables sur les soldes migratoires au niveau des MRC et territoires équivalents ainsi que des régions administratives étaient également disponibles en accès libre.[3] Nous avions donc accès à des données intéressantes téléchargeables dans un format qui nous permettait de mener une analyse géographique à des échelles infrarégionale (MRC et territoires équivalents) et régionale (régions administratives) respectivement. Tous les acteurs impliqués dans le projet étaient familiers avec les unités géographiques auxquelles nous comptions nous référer pour mener notre traitement de données. Également, comme nous l'avons expliqué précédemment, le format des données sur les effectifs de population et sur les soldes migratoires permettaient aussi de mener des analyses sur des séries temporelles. En somme, nous n'avons pas eu de difficulté à déterminer les paramètres auxquels nous allions nous référer pour mener notre traitement de données dans des perspectives géographiques et temporelles, les interfaces de Statistique Canada et de l'ISQ nous permettant de personnaliser le format de téléchargement des données en fonction des unités géographiques et des années qui nous intéressaient.

2.4.3. Exploiter les sources et traiter les données

Une fois que les sources de données pertinentes et que les paramètres de notre recherche furent identifiés, nous avons entrepris l'extraction de nos données. Comme nous l'avons expliqué précédemment, les interfaces de Statistique Canada et de l'ISQ nous ont permis de personnaliser le format de téléchargement de nos données brutes. Nous avons donc pris soin de sélectionner les champs et leurs attributs que nous jugions pertinents pour notre traitement des données. Plus précisément, tant pour les effectifs de population que pour les soldes migratoires, nous avons

[3] Les données sur les soldes migratoires présentées par l'ISQ au niveau des MRC et territoires équivalents pouvaient être filtrées en fonction des « grands groupes d'âge », mais ces derniers étaient moins fins que les groupes d'âge quinquennaux utilisés par Statistique Canada et n'étaient pas pertinents pour notre recherche. Toutefois, notons que les données sur les soldes migratoires présentées par Statistique Canada étaient originalement issues de l'ISQ, l'agence fédérale ayant repris les données de l'agence provinciale en raison de leur exactitude. Ainsi, même si nous avons extrait les données sur les soldes migratoires à partir du site de Statistique Canada en raison du format de présentation plus accommodant de l'agence fédérale, nous insistons sur le fait que nous considérons tant l'ISQ que Statistique Canada comme nos sources. Ne pas mentionner l'ISQ comme une source, il nous semble, reviendrait à ignorer le fait que ce sont pourtant les données de cette agence qui ont été reprises par Statistique Canada.

structuré nos tableaux de données téléchargés en y insérant des champs référant aux noms des unités géographiques, aux codes numériques des unités géographiques, aux années de référence et aux groupes d'âge. Au terme de notre processus d'extraction des données, nous disposions de plusieurs tableaux en format .XLS utilisables dans le logiciel Excel. Ces tableaux pouvaient aussi bien présenter les effectifs de population que les soldes migratoires pour chaque unité géographique à une année donnée. À ce stade, plusieurs alternatives pour faire sens des données brutes se présentaient à nous. Notamment, nous pouvions ordonner chaque région administrative et MRC ou territoire équivalent en fonction de leur proportion de population de jeunes au sein de leur population générale pour une année donnée, ou encore observer l'évolution temporelle des soldes migratoires pour chaque région administrative et MRC ou territoire équivalent en fonction du groupe d'âge quinquennal. Les possibilités pour organiser les données en fonction de différents angles d'analyse dans Excel étaient multiples.

Par la suite, nous avons été en mesure de représenter nos données traitées dans des cartes thématiques. Pour y parvenir, nous avons d'abord exporté nos feuilles de tableaux Excel en format .CSV vers le logiciel de traitement cartographique QGIS. Ensuite, une fois importés dans QGIS, ces tableaux prenaient la forme de tables attributaires que nous avons intégrées à d'autres tables attributaires associées à des polygones représentant nos unités géographiques sur une carte du Québec. Concrètement, chaque statistique obtenue dans notre traitement des données dans le logiciel Excel pouvait être associée à son unité géographique qui était elle-même représentée graphiquement dans notre carte du Québec dans QGIS. Enfin, nous avons ajusté la présentation visuelle des unités géographiques représentées dans notre carte du Québec afin d'illustrer les informations statistiques qui nous intéressaient. Pour ce faire, nous avons utilisé différentes variables visuelles, comme la taille ou la saturation des couleurs. Par exemple, pour représenter visuellement la gradation des proportions de jeunes dans les populations générales de chaque MRC ou territoire équivalent, nous avons fait en sorte que les MRC et territoires équivalents ayant les plus faibles proportions de jeunes soient teintées d'un vert très pâle, puis ce vert tendait à devenir plus foncé en fonction de l'importance desdites proportions, jusqu'à devenir extrêmement foncé pour les MRC et territoires équivalents où les proportions étaient les plus élevées. La représentation visuelle de nos indicateurs nous permettait de cerner des phénomènes que nous aurions difficilement pu identifier à partir de données chiffrées présentées dans un tableau, d'où la pertinence de la cartographie.

2.5. Description des activités de transfert

Dans le cadre de son programme académique, le stagiaire doit mener deux activités de transfert des connaissances reliées à son expérience de de stage. L'une des deux activités de transfert doit être adressée au milieu scientifique, alors que l'autre doit être adressée au milieu dit « d'action ». L'idée est de familiariser le stagiaire avec le travail de médiateur dans l'interface entre la recherche et l'action (Institut national de la recherche scientifique 2019, 21).

Nous comprenons que l'expression « activité de transfert », telle qu'employée dans le guide officiel de l'INRS pour le programme de maîtrise en Pratiques de recherche et action publique, est utilisée de manière générique, sans nécessairement que de telles activités ne s'insèrent spécifiquement dans un processus de transfert tel que nous le définissons au premier chapitre. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, nous sommes d'avis que les connaissances générées par nos activités de recherche ont plutôt fait l'objet d'une « diffusion ». Pour la suite de cette sous-section, nous tâcherons de décrire les étapes de la réalisation de nos activités de valorisation des connaissances, de justifier la nature que nous attribuons à ces activités de valorisation des connaissances et d'offrir une analyse descriptive des produits finaux adressés aux milieux de pratique et scientifique.

2.5.1. Activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de pratique

2.5.1.1. Étapes de la réalisation

Le guide officiel du programme d'étude du stagiaire prévoit que ce dernier entreprenne une activité de transfert des connaissances vers le milieu d'action (Institut national de la recherche scientifique 2019, 21), mais afin de rendre nos descriptions, nos explications et nos commentaires plus clairs, nous utiliserons le terme de « milieu de pratique », que nous avons déjà utilisé jusqu'ici, plutôt que celui de « milieu d'action ». De plus, bien que l'expression d' « activité de transfert des connaissances » soit employée dans le guide officiel du programme (Institut national de la recherche scientifique 2019, 21), nous préférons nous retenir avant d'utiliser le terme de « transfert ». Comme expliqué ci-dessus, nos activités de valorisation des connaissances ne correspondent pas à ce que nous comprenons nous-mêmes comme des activités de transfert. Avant d'expliquer notre conception de notre activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de pratique, nous tâcherons de situer cette activité dans le contexte qui a mené à sa réalisation.

Initialement, dans l'entente de stage, il était prévu que le stagiaire réalise un document de recherche et de vulgarisation scientifique, une session de transfert des connaissances prenant la forme d'une présentation orale et un document synthétisé portant sur les résultats de recherche. Selon le calendrier présenté dans l'entente de stage, la planification, la préparation, et la réalisation des documents et de la présentation adressés au milieu de pratique allaient être prises en charge dans un délai de deux semaines au début du mois de septembre 2019.

Nous n'avons pas pu concrétiser nos engagements tels qu'ils avaient été formellement prévus dans l'entente de stage et nous avons dû ajuster les modalités des activités de valorisation des connaissances en cours de route. En effet, la rédaction des deux documents ainsi que la préparation et la réalisation d'une présentation orale constituaient une entreprise costaude qui aurait été difficilement réalisable dans le court délai de deux semaines qui était prévu. Également, en considérant le temps que nécessitait la réalisation des activités de recherche préalables, prévoir une complétion des activités de valorisation aussi tôt qu'en début du mois de septembre était très ambitieux. Au final, la nature des activités de valorisation des connaissances ainsi que le calendrier prévu pour leur préparation et leur réalisation furent donc modifiés en cours de route.

Dès le début du mois d'août 2019, soit environ deux semaines après le début officiel du travail de recherche du stagiaire, ce dernier discuta avec la nouvelle responsable du stage lors d'une rencontre à distance.[4] L'idée était d'échanger afin de s'entendre sur la forme définitive que prendrait le produit final de valorisation des connaissances. Même si la question du produit de valorisation des connaissances avait déjà été traitée dans l'entente de stage, les divers acteurs impliqués dans le projet ne comptaient pas se laisser contraindre par cette formalité et étaient à l'aise avec l'idée de s'ajuster en fonction de leurs moyens, contraintes et besoins respectifs. La rencontre entre le stagiaire et la responsable du milieu de pratique a permis de réaligner considérablement la stratégie de valorisation des connaissances prévue. Pour la responsable de CJ, qui parlait au nom de ses collègues, l'idée d'une présentation orale semblait peu intéressante. En effet, cette option aurait nécessité de trouver à l'avance un moment spécifique au cours duquel l'ensemble des employés de CJ concernés par le projet, le stagiaire et sa directrice auraient pu se retrouver, ce qui était difficilement envisageable. De plus, une présentation orale aurait été peu pratique pour les responsables de CJ puisqu'une telle activité ponctuelle ne leur aurait pas permis

[4] La responsable initiale de CJ, qui avait initialement approché la directrice du stagiaire pour discuter d'une potentielle collaboration, avait déjà quitté l'organisme depuis un moment. Elle avait rapidement été remplacée par un autre responsable, qui fut à son tour remplacé à titre d'interlocuteur pour le stage par l'une de ses collègues de CJ en cours de route. En somme, trois membres de l'organisme se sont succédés pour prendre en charge la responsabilité du projet du côté du milieu de pratique.

de disposer d'informations consultables ultérieurement et partageables au sein de leur structure. Pour la responsable de CJ et ses collègues, un document synthétisé et accessible qui aurait résumé les résultats de recherche paraissait beaucoup plus intéressant. La responsable était d'avis qu'un tel produit permettrait une meilleure appropriation des connaissances et pourrait être utilisé pour certains de leurs projets futurs. Conséquemment, après que le stagiaire ait partagé à sa directrice les idées discutées lors de sa réunion avec la responsable du stage chez CJ, les trois individus se sont entendus pour que la présentation orale soit abandonnée et que l'activité de valorisation des connaissances se concentre sur la remise d'un document synthèse. Le stagiaire, sa directrice et la responsable du stage chez CJ se sont aussi entendus sur la remise d'un rapport de recherche détaillé (Sirois-Gaudreau, à paraître), mais ce rapport allait servir de document de référence, et non pas de produit de valorisation des connaissances. Également, il fut convenu que la date de remise des documents pouvait être reportée. Ce report était inévitable, les membres de CJ allant être eux-mêmes occupés par un autre projet de grande envergure en septembre et en octobre, de sorte qu'ils n'auraient pas été en mesure de maintenir un suivi convenable pour notre projet. Pour le stagiaire et sa directrice, ce report était soulageant puisqu'en automne, ils allaient être sollicités par un autre projet de recherche parallèle. De toute manière, le stagiaire ayant débuté ses activités de recherche au milieu de l'été de 2019, il aurait été invraisemblable que son analyse ait été suffisamment bien fournie pour entreprendre ses activités de valorisation des connaissances aussi tôt qu'en septembre. En fait, le seul matériel dont la remise pouvait vraisemblablement être prévue pour le mois de septembre était une version non définitive du rapport détaillé de recherche (Sirois-Gaudreau, à paraître).

Justement, une version préliminaire dudit rapport fut transmise à la responsable de CJ au début du mois de septembre. À ce moment, cette version préliminaire était en réalité un document de travail qu'avait alimenté le stagiaire au fur et à mesure que se déroulaient ses activités de recherche. Le document comprenait une introduction, une section sur les thèmes et les objectifs de recherche, un cadre conceptuel et théorique, les questions de recherche, une section méthodologique, une section présentant les résultats, une analyse des résultats, une conclusion, des annexes et une bibliographie. À ce moment, le contenu et la mise en page étaient encore préliminaires, et un peaufinage substantiel était à prévoir. La remise de cette ébauche du rapport détaillé de recherche visait surtout à faire prendre conscience à la responsable du stage chez CJ de l'état des travaux entrepris par le stagiaire. Évidemment, le rapport de recherche, lourd et détaillé plutôt que court et synthétisé, n'était pas le moyen idéal prévu pour favoriser une appropriation des connaissances dans le milieu professionnel de CJ, comme l'avait indiqué la

responsable de l'organisme dans l'un de ses courriels de retour ayant suivi la remise de la version préliminaire. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avions prévu d'autres types de documents, qui seraient de véritables activités de mobilisation.

Afin d'offrir un produit réellement intéressant pour le milieu de pratique, le stagiaire et sa directrice se sont rencontrés le 17 décembre 2019 afin de s'entendre sur les détails des produits de valorisation des connaissances à venir.[5] Lors de cette rencontre, le stagiaire et sa directrice se sont entendus sur l'idée d'un rapport synthèse présentant les points clefs de la recherche et de ses résultats. Le document, présenté dans le gabarit officiel de l'INRS, aurait une structure rappelant celle d'un sommaire exécutif. L'idée d'utiliser une structure similaire à celle d'un sommaire exécutif se fondait sur le souci de mettre l'emphase sur les conclusions du travail de recherche plutôt que sur le processus de recherche en tant que tel. Ceci, nous pensions, était dans l'intérêt des destinataires. Justement, par rapport auxdits destinataires, nous pensions non seulement adresser le texte synthèse aux responsables de CJ, mais également aux abonnés du bulletin de l'Observatoire Jeunes et Société (OJS).[6] Élargir la portée de la diffusion de nos résultats de recherche en rendant ces derniers accessibles à un lectorat plus large que celui de CJ nous semblait intéressant. Ainsi, vers la fin du mois de décembre 2019, après avoir reçu le consentement de la responsable de CJ pour nous engager dans une diffusion visant tant CJ que le lectorat du bulletin de l'OJS, nous nous engageâmes dans la rédaction du rapport synthèse.

Une première version du rapport synthèse et de l'article de l'OJS fut transmise à la directrice du stagiaire en janvier 2020, puis une rencontre entre le stagiaire et sa directrice eut lieu le 30 du même mois. Au court de cette rencontre, des ajustements relatifs au contenu et à l'écriture du texte furent proposés au stagiaire par sa directrice. Pendant la même rencontre, l'idée d'un rapport court, plus riche que le rapport synthèse tout en demeurant léger et accessible pour les responsables de CJ, fut discutée. Le rapport court garderait le contenu du rapport synthèse, mais serait rehaussé par des figures et des tableaux accompagnés de commentaires s'ajoutant au texte original. Si le rapport synthèse adressé à CJ allait également être diffusé dans le bulletin de

[5] Entre la remise de la version préliminaire du rapport scientifique détaillé en septembre et la rencontre susmentionnée, un temps considérable s'était écoulé. Comme nous l'avons expliqué plus tôt, le stagiaire, et surtout sa directrice, avaient été grandement sollicités par un projet de recherche qui s'effectuait en parallèle pendant l'automne 2019. Conséquemment, les deux individus ont dû négliger les tâches reliées au stage pendant une bonne partie de l'automne, d'où l'arrivée tardive de cette rencontre consacrée audit stage dans le calendrier de chacun.

[6] L'OJS est une structure qui vise le développement et la diffusion de la recherche sur les jeunes (Observatoire Jeunes et Société s. d.). Le stagiaire, comme certains de ses collègues et de ses professeurs, y a été associé dans le cadre de divers projets. Le bulletin de l'OJS présente des articles courts et accessibles qui portent notamment sur les résultats de recherche des auteurs. Le lectorat, diversifié, est constitué tant d'acteurs de milieux de recherche que de professionnels de milieux de pratique. Environ 1200 personnes sont abonnés au bulletin de l'OJS.

l'OJS sous la forme d'un article, le rapport court serait exclusivement adressé à CJ. L'idée d'un rapport court venant compléter le rapport synthèse fut accueillie avec enthousiasme par la responsable du stage chez CJ.

Nous nous engageâmes donc, dès le mois de février, à rédiger ledit rapport court, dont la première version fut envoyée à notre directrice afin qu'elle propose des commentaires pour le peaufinage de la version finale. Le plan était de proposer une version définitive du rapport synthèse à la responsable de CJ dans les plus brefs délais, puis de lui envoyer le rapport court ajusté en fonction de son impression du rapport synthèse peu de temps après. Le délai prévu pour la remise des deux documents fut en réalité beaucoup plus long qu'anticipé au départ. La révision des ébauches préliminaires du rapport synthèse par la directrice arriva plus tard que prévu en raison, d'abord, de la sollicitation de ladite directrice par d'autres projets de recherche dans lesquels elle était impliquée, puis par des problèmes de santé qui ont interrompu son travail pendant un moment. Entre-temps, il était impossible pour le stagiaire de peaufiner son ébauche de rapport synthèse sans les ajustements proposés par sa directrice, et sans version définitive du rapport synthèse, il était également impossible pour le stagiaire de travailler sur le rapport court, qui consistait essentiellement en une version rehaussée dudit rapport synthèse.

Finalement, il fallut attendre jusqu'à la fin du mois d'avril 2020 pour envoyer la version finale de l'article à l'équipe de rédaction du bulletin de l'OJS, et jusqu'au début du mois de mai pour remettre la version finale du rapport synthèse à CJ. Plus tard lors du mois de mai, le rapport court, commenté puis approuvé par la directrice du stagiaire, fut remis à la responsable du stage chez CJ. Ainsi, l'activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de pratique, qui consistait en la remise du document de synthèse et de sa version rehaussée prenant la forme du rapport court, fut complétée. L'article du bulletin de l'OJS, quant à lui, fut diffusé lors de la parution du bulletin en juin. À l'heure actuelle, le rapport scientifique détaillé (Sirois-Gaudreau, à paraître), dont la remise définitive est prévue pour l'automne 2020, reste à peaufiner. Rappelons que le rapport scientifique détaillé est un document de référence qui ne constitue pas formellement un produit de valorisation des connaissances adressé au milieu de pratique. Toutefois, il sera reconnu et évalué dans le cadre du stage en tant que produit de valorisation des connaissances vers le milieu scientifique, que nous décrirons plus loin.

2.5.1.2. La nature de notre activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de pratique

Jusqu'ici, nous avons utilisé l'expression de « produit de valorisation des connaissances » pour désigner le document de synthèse et le rapport court adressés au milieu de pratique. Certes, plus tôt dans la présente section, nous avons expliqué que nous comprenons nos produits de valorisation des connaissances comme du matériel de diffusion plutôt que de transfert. Cependant, nous avons choisi d'éviter d'utiliser le terme de « diffusion » dans nos descriptions du processus ayant mené à la remise finale de nos produits susmentionnés. En fait, il nous a paru naturel de garder une certaine neutralité à cette étape descriptive de notre rédaction puisqu'à ce point, nous n'avions pas encore offert de réflexions sur la nature de nos produits de valorisation qui auraient dû justifier l'appellation de « diffusion » plutôt que celle de « transfert ». Pour la suite des choses, nous allons tenter d'offrir une explication de notre choix du terme de « diffusion » pour désigner notre remise du document de synthèse et de notre rapport court adressés au milieu de pratique.

L'idée derrière la réalisation de ces matériaux synthétisant les faits saillants de notre recherche était d'abord de rendre accessibles des connaissances pertinentes aux praticiens de CJ afin que ceux-ci puissent les utiliser dans leurs pratiques. Justement, la mise en accessibilité de résultats de recherche à un public susceptible de s'y intéresser, comme nous l'avons expliqué dans notre cadre conceptuel au premier chapitre, définit fondamentalement ce que nous comprenons comme une diffusion des connaissances. Certes, la mise en accessibilité de résultats de recherche pertinents peut aussi s'observer dans un processus de transfert. Cependant, nous avons vu que, dans notre définition, le transfert s'appuie sur une démarche bidirectionnelle entre les producteurs et les utilisateurs des connaissances, en plus de favoriser non seulement une réception des connaissances par les destinataires, mais également une adoption et une utilisation de celles-ci. Or, dans le cadre de notre stage, nos produits de valorisation des connaissances sont le fruit d'une collaboration s'appuyant sur une démarche plutôt unidirectionnelle et se limitent à ne favoriser qu'une réception des connaissances susmentionnées chez les destinataires. Conséquemment, nous considérons que la stratégie de valorisation des connaissances que nous avons priorisée est la diffusion.

2.5.1.3. Description des produits de valorisation des connaissances adressés au milieu de pratique

Les activités de diffusion menées à la fin du processus de recherche ont pour but de disséminer les résultats de la recherche terminée (Sutton 2007, 7). La diffusion des connaissances peut

s'appuyer sur différents supports, comme des articles, des communiqués, des cahiers de recherche, des présentations multimédia, etc (Sutton 2007, 7). Le stagiaire, en accord avec les attentes des acteurs impliqués (lui-même, sa directrice et la responsable du projet pour CJ) ainsi que les idées et impressions discutées lors des rencontres et échanges impliquant ces mêmes acteurs au cours de son stage, a convenu d'appuyer la diffusion de ses résultats de recherche sur des documents écrits. Plus précisément, comme nous l'avons expliqué précédemment, ces documents, au nombre de deux, ont respectivement pris la forme d'un sommaire exécutif et d'un rapport court venant rehausser le contenu dudit sommaire exécutif.

Le sommaire exécutif, consultable à l'Annexe 1, fut présenté dans un gabarit reprenant les normes de présentation de son institution académique. Ainsi, l'usage du logo de l'INRS ainsi que le choix des couleurs et des polices de caractère ont respecté les normes décrites dans le *Guide d'utilisation des normes graphiques* de l'INRS (Institut national de la recherche scientifique s. d.). Un sommaire exécutif étant par définition un document synthétisant les points clefs d'un document de référence plus détaillé (University of Southern California Libraries 2020), nous nous sommes référés à notre rapport détaillé de recherche pour construire notre propre sommaire exécutif. Après que le titre du document, le nom de l'auteur, l'affiliation institutionnelle de l'auteur et les détails de diffusion aient été présentés dans les trois premières pages, le contenu réellement intéressant du sommaire exécutif apparaît. Ce contenu est divisé en trois parties servant des buts distincts : l'introduction, la description analytique des résultats de recherche et la conclusion. Premièrement, l'introduction amène le sujet ayant fait l'objet de notre recherche, soit la présence des jeunes dans les régions du Québec et leurs migrations interrégionales. Le but de la partie introductive est de situer le lecteur afin qu'il ait une idée claire de la raison d'être du document ainsi que du contenu auquel il est sur le point d'être exposé. Deuxièmement, le texte se poursuit en se concentrant sur une description analytique des résultats de recherche, divisée en quatre sections. Chacune de ces sections est consacrée à un fait saillant de nos résultats de recherche et est introduite par un titre qui présente explicitement et de manière concise le constat de recherche discuté dans la section. Le style d'écriture utilisé dans les sections est plus concis que détaillé, et plus accessible que technique. À l'exception d'une carte thématique présentée dans la troisième section, le contenu de la partie descriptive et analytique du sommaire exécutif se limite à du texte. Cette partie du document constitue le corps du texte et est porteuse des connaissances que l'auteur veut diffuser. Finalement, la conclusion est présentée à la fin du texte et offre un récapitulatif des points clefs des résultats de recherche décrits dans les sections précédentes.

Cette conclusion a pour but de rappeler les éléments centraux qui constituent les messages de fond qu'il veut transmettre au lecteur.

Le rapport court, présenté à l'Annexe 2, reprend les mêmes présentation, structure de texte et contenu que le document synthèse, mais il s'en distingue par l'ajout de cartes thématiques et de commentaires visant à étoffer la description des résultats de recherche. Le rapport court, comme nous l'avons mentionné précédemment, vient donc rehausser le contenu du document synthèse. Le rapport court est plus volumineux et présente l'information d'une manière plus riche.

Le stagiaire, aidé par sa directrice, a travaillé sur ses deux produits de diffusion vers le milieu de pratique avec un souci de créer un impact satisfaisant auprès des membres de CJ. Pendant notre réalisation de ces produits de diffusion, nous avons mené une réflexion évaluative sur leur qualité en fonction de leurs retombées et impacts anticipés. Pour mener une réflexion de la sorte, il est pertinent de disposer d'outils de mesure qui nous permettent de nous orienter.

2.5.1.4. Éléments permettant d'évaluer la qualité des produits de valorisation des connaissances adressés au milieu de pratique

Fondamentalement, « la valorisation des connaissances vise à ce que les individus et leur organisation puissent avoir accès aux données pertinentes dans le cadre de leurs projets, se les approprient et les incorporent dans leurs pratiques » (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 140). Pour qu'une stratégie de valorisation des connaissances axée sur la diffusion puisse atteindre ces visées, elle doit faire en sorte que les résultats de recherche soient retenus et restent pérennes dans l'esprit et les pratiques des destinataires. Pour permettre une réelle valorisation des connaissances, un exercice de diffusion de connaissances doit être une action ciblée en fonction des intérêts des destinataires, rejoindre des publics non naturels des productions universitaires et impliquer un travail important de sélection et d'adaptation des résultats de recherche adressés à l'auditoire susceptible d'y être intéressé (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 141). Certes, comme nous l'avons expliqué dans notre premier chapitre, la diffusion des connaissances ne garantit pas nécessairement une utilisation de celles-ci par les destinataires dans leur pratique, mais lorsque ladite diffusion des connaissances est bien conçue et adaptée, elle peut avoir un impact réel sur l'appropriation des résultats de recherche par les praticiens. Une démarche de diffusion des connaissances idéale mènerait à un ancrage de nouvelles dynamiques résultant de l'incorporation des résultats de recherche dans la pratique et assurerait la pérennité de ces nouvelles

dynamiques dans le milieu de pratique (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 141). Autrement dit, une démarche de diffusion des connaissances adressée à un milieu de pratique a un impact réel lorsque les acteurs sont marqués par les résultats de recherche qui leur sont communiqués, de sorte qu'ils s'en rappellent et en fassent une utilisation effective.

Même si ce constat semble intuitif, il est fréquent que des chercheurs, en raison de leur incapacité à communiquer adéquatement avec des acteurs de milieux extérieurs au leur, ne parviennent pas à disséminer leurs résultats de manière efficace (Cook, Cook et Landrum 2013). Pour les acteurs du milieu de pratique, il est donc fréquent que l'information scientifique qui leur est communiquée se limite à prendre la forme de données structurées, formatées et qui restent inutilisées, c'est-à-dire sans que ces données ne se transforment en idées générant une connaissance à travers un exercice cognitif (Daris 2012, 39). Dans de telles circonstances, l'information, non utilisée car non retenue, ne génère pas de nouvelles idées ou de représentations organisées du réel, donc pas de nouvelles connaissances.[7]

Selon Cook, Cook & Landrum (2013, 165), six principes permettent de mesurer la capacité d'une information à se faire retenir. Ces principes sont la simplicité, l'inattendu, le concret, la crédibilité, l'émotion et l'histoire (ou anecdote)[8] (Cook, Cook et Landrum 2013, 165). Or, toujours selon Cook, Cook & Landrum (2013, 165), les praticiens, typiquement, ne perçoivent pas la documentation issue de la recherche comme étant simple, inattendue, concrète, crédible, émotive ou porteuse d'une histoire. Pourtant, la pertinence des six principes proposés par Cook, Cook & Landrum, qui se sont basés sur une évaluation empirique pour les formuler, parait évidente.

Premièrement, un message détaillé et lourd sera évidemment difficile à retenir ou à appliquer (Cook, Cook et Landrum 2013, 165). Effectivement, lorsqu'un contenu communiqué à un public donné ne comporte pas de message clairement identifiable et s'embourbe dans les détails, il est alors facile de se perdre dans lesdits détails plutôt que de comprendre les idées générales et essentielles (Cook, Cook et Landrum 2013, 165). Pour un praticien confronté régulièrement à des situations requérant des prises de décision rapides dans divers contextes en milieu professionnel, un message simple et concis qu'il aurait pu intégrer pourrait bien servir à guider sa réaction pour intervenir (Cook, Cook et Landrum 2013, 165). Cependant, la littérature scientifique, souvent trop détaillée et alambiquée, échappe fréquemment à l'idée d'offrir un message clairement identifiable

[7] En nous référant à la définition de Roy et al. (1995, 1), nous comprenons la connaissance « comme étant toute idée ou représentation organisée du réel, qu'elle soit fondée sur le vécu expérientiel, l'expérimentation, l'expérience, la science, les faits ou les croyances. »

[8] En anglais, le terme utilisé est celui de "story".

et cohérent (Cook, Cook et Landrum 2013, 165). Conséquemment, les acteurs du milieu de pratique, qui sont souvent peu familiers avec la terminologie et la structure courantes dans la littérature scientifique, peuvent très bien passer un temps considérable à consulter des productions scientifiques, prenant la forme d'articles ou de formations, sans pour autant discerner en quoi l'information qui leur est partagée peut les guider dans leur développement en tant que professionnels (Cook, Cook et Landrum 2013, 165). Du coup, il semble que s'il vise un objectif de communication efficace des résultats de sa recherche auprès de praticiens, le chercheur doit trouver des moyens de simplifier l'information qu'il communique. Pour y parvenir, il peut utiliser des approches comme véhiculer des messages centraux ("core messages") clairs et concis ainsi que limiter la quantité d'informations qu'il transmet (Cook, Cook et Landrum 2013, 165).

Deuxièmement, la nature inattendue d'une idée transmise à un auditoire lui permet d'être mieux retenue. À l'opposé, des idées prévisibles, voire ennuyeuses, peuvent difficilement capter l'attention, ne seraient pas mémorables et ne mèneraient pas à des changements notables dans la pratique (Cook, Cook et Landrum 2013, 166). À l'opposé, une information associée à un stimulus prenant la forme d'un événement surprenant et émotif, ou encore introduite d'une façon à susciter la curiosité d'un auditoire, est généralement davantage susceptible d'être retenue par les individus auxquels elle s'adresse (Cook, Cook et Landrum 2013, 167).

Troisièmement, la nature concrète d'un message présenté est un autre élément qui doit être considéré. En effet, un message abstrait et vague n'aura pas le même impact sur un auditoire qu'un message concret et spécifique (Cook, Cook et Landrum 2013, 167). Selon cette logique, présenter une information dans un format concret et visuellement accessible permet de la rendre assimilable pour un public qui n'est pas nécessairement à l'aise avec des formats non imagés et des descriptions remplies de terminologies techniques. Par exemple, dans le cas d'une information quantitative, une présentation graphique comme une carte ou un diagramme facilite l'accessibilité et la compréhension de statistiques pour un public large.

Quatrièmement, la crédibilité qu'un praticien accorde à une information qui lui est communiquée a une incidence sur sa capacité à retenir ladite information. Cette crédibilité d'une information peut se mesurer en fonction de sa source. Certes, l'information provenant de la recherche académique est couramment considérée comme crédible et convaincante, mais pour certains acteurs du milieu de pratique, le niveau académique des pourvoyeurs d'information ne se traduit pas nécessairement par l'accord de leur confiance, et peut même être une source de méfiance (Cook, Cook et Landrum 2013, 170). Dans certains cas, l'expérience et l'expertise de ceux qui

communiquent une information constituent la principale mesure de leur crédibilité aux yeux des acteurs du milieu de pratique (Cook, Cook et Landrum 2013, 170).

Cinquièmement, l'émotion que suscite une information marque généralement davantage l'esprit d'un praticien que l'aspect rationnel à travers lequel l'information est véhiculée. En fait, l'émotion est souvent à la base des prises de décisions faites dans un milieu de pratique (Cook, Cook et Landrum 2013, 172). Conséquemment, l'impact de la recherche sur la pratique est souvent plus fort lorsque les praticiens partagent une connexion émotionnelle avec l'information qui leur est partagée, plutôt que lorsque ladite information se présente d'une manière austère et décontextualisée (Cook, Cook et Landrum 2013, 172).

Finalement, le partage d'une information à travers une approche narrative est un moyen efficace de persuader des individus qui sont moins facilement persuadés par les modes traditionnels de partage d'information (Cook, Cook et Landrum 2013, 174). Bien que l'action de raconter des histoires soit un mode fondamental de communication entre humains, de nombreux chercheurs rejettent catégoriquement l'approche narrative de communication en raison de son apparence de subjectivité et de susceptibilité aux biais (Cook, Cook et Landrum 2013, 175). Pourtant, narrer une histoire peut avoir un effet hautement persuasif sur un auditoire, dans la mesure où celui-ci peut s'identifier aux individus sur lesquels porte ladite histoire et où il reconnait un contexte représentatif de sa propre réalité à travers ce qui lui est raconté (Cook, Cook et Landrum 2013, 174-175).

Les principes précédemment décrits peuvent servir de référents pour mesurer les retombées anticipées des produits de diffusion des connaissances adressés au milieu de pratique de notre stage. Dans sa réalisation du matériel de diffusion adressé au milieu de pratique, le stagiaire avait évidemment la volonté de susciter un impact fort auprès des destinataires. Le choix des formats des documents qu'il allait fournir à CJ ainsi que ses ajustements faits en cours de route sur les versions préliminaires desdits documents sont les fruits d'un souci d'offrir du matériel marquant, digne d'être d'abord retenu, pour ensuite avoir un impact sur les pratiques des individus qui les reçoivent. Dans ce souci ayant habité l'esprit du stagiaire lors de sa réalisation des produits de diffusion, il est possible de reconnaitre l'essence fondamentale du concept de valorisation des connaissances. En effet, comme nous l'avons expliqué plus tôt, ce concept vise à pousser ladite connaissance au-delà de sa simple mise en accès, afin qu'elle ait un impact réel jusque dans son appropriation, puis dans son incorporation dans la pratique des acteurs auxquels elle s'adresse. Le succès d'une telle ambition découle de la capacité du producteur de connaissances à

communiquer efficacement lesdites connaissances auprès du public auquel il s'adresse. Notamment, pour que le contenu qu'il propose se traduise en idées retenues par les destinataires et pour générer ainsi des connaissances appropriables et incorporables dans les pratiques des membres de CJ, le stagiaire, épaulé par sa directrice dans sa démarche, a consacré une bonne partie de ses activités reliées au stage à ajuster le format et le contenu de ses produits de diffusion en fonction des principes décrits par Cook, Cook & Landrum (2013).

En plus de pouvoir se référer aux idées de Cook, Cook & Landrum (2013) pour réfléchir sur les impacts et les retombées anticipées de ses produits de diffusion des connaissances vers le milieu de pratique, le stagiaire a eu l'occasion de se référer à une grille d'analyse élaborée par certains de ses collègues de l'INRS dans le cadre du cours PRA 8153 Mobilisation des connaissances (Annexe 3). Certes, pour reprendre le vocabulaire utilisé dans ce cours, cette grille d'analyse s'applique aux « outils de transfert des connaissances » et aux « produits de mobilisation des connaissances ». Ainsi, à première vue, il y a matière à se questionner sur la pertinence d'une telle grille pour analyser nos propres produits de diffusion, que nous ne comprenons ni comme des « outils de transfert de connaissances », ni comme des « produits de mobilisation des connaissances ». Pourtant, en examinant la grille d'analyse, il est possible de constater que cet outil peut être parfaitement adapté à des produits de diffusion des connaissances comme les nôtres. En effet, les thèmes (caractère scientifique du document, forme, lisibilité, public cible, contenu, message, exhaustivité et impact) ainsi que leurs critères servant à analyser un produit n'ont rien d'exclusifs à la mobilisation ou au transfert. Conséquemment, il nous semble que la grille d'analyse présentée à l'Annexe 3 est un outil adaptable qui peut nous servir de manière complémentaire pour bonifier nos réflexions sur nos produits de diffusion adressés au milieu de pratique.

Dans les prochaines lignes, nous offrirons une analyse descriptive de notre document synthèse et de notre rapport court adressés à CJ. Les idées de Cook, Cook & Landrum (2013) ainsi que les thèmes et critères proposés dans la grille d'analyse élaborée par nos collègues nous servirons à orienter nos réflexions sur l'impact et les retombées anticipées de nos produits de diffusion sur le milieu de pratique.

2.5.1.5. Analyse descriptive des produits de valorisation des connaissances adressés au milieu de pratique

Dès les premiers contacts entre l'interlocutrice initiale de CJ et la directrice de recherche du stagiaire en 2018, il semblait que le principe de crédibilité de Cook, Cook & Landrum (2013) était déjà applicable. Plus précisément, le fait que la volonté de collaborer avec des chercheurs académiques ait initialement été ressentie par le milieu de pratique suggère, il nous semble, que l'expertise scientifique disposait d'une crédibilité déjà établie dans l'esprit de la représentante initiale de CJ pour ce projet. Certes, cette crédibilité constituait peut-être un élément favorable à la réceptivité des acteurs du milieu de pratique envers la contribution éventuelle du stagiaire dans le cadre du projet. Cependant, la crédibilité de la recherche académique, probablement cultivée dans le cadre des collaborations passées entre la directrice du stagiaire et la défunte TCFJRQ, ne pouvait vraisemblablement pas garantir à elle seule l'impact souhaité des produits de diffusion des connaissances du stagiaire sur les acteurs du milieu de pratique. Évidemment, même en disposant certainement d'une crédibilité favorable et attribuable à son affiliation à sa directrice et à son institution de recherche, le stagiaire devait tout de même entretenir cette crédibilité en faisant lui-même preuve d'adaptabilité et de compétence, notamment en intégrant des éléments à ses produits de diffusion qui allaient faire en sorte de marquer les acteurs de CJ.

Par rapport à ces produits de diffusion, la responsable définitive du stage pour CJ avait, comme nous l'avons déjà expliqué, exprimé en août l'intérêt des membres de son organisation pour un document écrit et synthétisé comme produit de valorisation des connaissances. Le stagiaire devait donc trouver un format conséquent à ces attentes. Également, il devait trouver des moyens de favoriser un impact fort auprès des destinataires en proposant un contenu marquant. L'idée consistant à offrir un document dont la structure serait inspirée de celle d'un sommaire exécutif, initialement exprimée par la directrice à son stagiaire, semblait intéressante, notamment pour la simplicité que le modèle de sommaire exécutif permettait.

En effet, le sommaire exécutif se prête naturellement au principe de simplicité décrit par Cook, Cook & Landrum (2013). Par définition, un sommaire exécutif est un résumé d'un rapport de recherche ou d'autres types de documents (University of Southern California Libraries 2020). Le sommaire exécutif synthétise les points clefs du rapport pour le bénéfice des lecteurs, de sorte que ces derniers puissent sauver du temps tout en étant préparés pour comprendre le contenu général de la recherche (University of Southern California Libraries 2020). Dans notre cas, le rapport de recherche détaillé (Sirois-Gaudreau, à paraître), qui allait constituer notre produit de diffusion vers le milieu scientifique, servait de document de référence. Le format du sommaire exécutif nous permettait d'appliquer les deux approches de simplification proposées par Cook, Cook & Landrum (2013, 165), soit générer des messages centraux clairs, concis et faciles à

retenir, ainsi que limiter la quantité d'information à communiquer. Chaque section du texte était introduite par un titre qui révélait explicitement et de manière concise un point clef de nos résultats de recherche. Au total, quatre constats issus de notre analyse ont été choisis puis présentés dans des titres de sections prenant au plus l'espace de deux lignes. Ainsi, sans même avoir à lire le texte, le lecteur pouvait s'en tenir aux titres des sections, mis en gras et en taille de police surdimensionnée, pour saisir les conclusions essentielles de notre recherche. En plus de simplifier son contenu en faisant ressortir les messages centraux essentiels dans les titres de section et en ne retenant qu'un nombre limité de faits saillants à partager, le stagiaire a soigneusement travaillé sur son style d'écriture pour appliquer le principe de simplification dans le corps du texte. Concrètement, cela signifie que le stagiaire a évité d'utiliser des terminologies trop techniques, au profit de terminologies accessibles à un public large. Le stagiaire a également rédigé le contenu de ses sections avec un souci de s'en tenir strictement aux thèmes présentés dans leur titre. Cela signifie qu'il a pris soin d'éviter les dérapages dans des détails éloignés des messages centraux explicités dans les titres susmentionnés.

Le rapport court, qui a été transmis au destinataire peu de temps après le document synthèse, gardait la simplicité dudit document synthèse. L'ajout des cartes et de leur commentaire associé, qui a constitué la seule différence notable entre le contenu du document synthèse et celui du rapport court, s'inscrivait dans la volonté du stagiaire consistant à appliquer le principe de simplicité pour créer un impact auprès du lectorat. Les représentations visuelles comme les cartes sont efficaces pour transmettre une information géographique car elles impliquent « au préalable un traitement des données et une sélection de l'information pertinente et [car] elles autorisent une lecture instantanée d'une image globale » (Béguin et Pumain 2012, 55). Ainsi, la cartographie permet de simplifier l'information géographique en s'appuyant sur une sélection préalable qui réduit l'information à l'essentiel ainsi qu'en véhiculant un message concis à travers une présentation visuelle. En plus de conserver une approche simplificatrice dans sa réalisation du second document de diffusion, le stagiaire a apporté une dimension concrète à l'information en la présentant de manière visuelle. Selon Cook, Cook & Landrum (2013, 168), un nombre considérable d'individus exposés à des informations quantitatives, comme des statistiques, sont incapables de les interpréter convenablement. Ceci explique la pertinence d'ajuster la manière de présenter de telles informations quantitatives pour les rendre plus « concrètes », et donc accessibles à tous. Justement, la cartographie est fondamentalement une pratique visant l'accessibilité universelle des informations traitées. Cette pratique s'articule autour d'un langage, soit le langage cartographique, qui regroupe l'ensemble des moyens graphiques qui permettent

de différencier, d'ordonner, de comparer et de mémoriser les informations transcrites sur le plan d'une carte (Béguin et Pumain 2012, 56). L'un des fondements du langage cartographique est son universalité, qui se manifeste par des normes de symbolisation transculturelles (Béguin et Pumain 2012, 56). Ces normes de symbolisation peuvent être des conventions, comme le positionnement du nord en haut des cartes ou encore la coloration bleue des mers (56), mais également des variables visuelles comme la taille et la valeur (progression du clair au foncé) (58). Ces deux exemples de variables visuelles permettent, à leur façon, d'attribuer rapidement un sens à des informations quantitatives. Effectivement, la taille de points sur une carte permet de traduire directement des quantités associées à ces points et de visualiser un rapport entre ces quantités (62). La valeur d'une couleur, quant à elle, suggère universellement un ordre selon lequel les taches claires ont des valeurs faibles alors que les taches foncées ont des valeurs élevées (82). Dans ces deux cas, l'information est communiquée à travers des variables visuelles qui portent des significations que tout le monde reconnait instinctivement. L'information, dans ce cas-ci, est concrète.

Si les principes de crédibilité, de simplicité et du concret semblent caractériser nos produits de diffusion des connaissances, il nous semble que les autres principes de « marquage » de l'information proposés par Cook, Cook & Landrum (2013), à savoir les principes associés à l'inattendu, à l'émotion et à la narration d'histoires, ont été, à première vue, négligés. Cependant, nous voyons bien mal comment ces trois principes auraient pu s'appliquer dans nos produits. En considérant que les acteurs impliqués se sont entendus sur la pertinence de documents écrits brefs et concis consacrés à une mise à jour de phénomènes quantifiables, le format et le contenu souhaités des produits de diffusion se prêtaient difficilement à l'effet de surprise, à l'appel aux émotions ou à un style d'écriture narratif.

Premièrement, si la nature inattendue d'une information contribue à rendre ladite information marquante, les moyens de marquer le lecteur par l'imprévu étaient difficilement applicables. D'une part, les résultats que nous avons trouvés confirment des tendances déjà observées par le passé, de sorte que les informations à communiquer ne sont pas, en elles-mêmes, surprenantes. D'autre part, Cook, Cook & Landrum (2013, 166) proposent de créer une impression d'inattendu en introduisant l'information par un stimulus suscitant une réaction émotive chez lecteur, ou encore en utilisant des questions ou des perspectives qui génèrent la curiosité. Or, contrairement à une activité en présentiel comme une conférence, qui offre la possibilité de créer un stimulus par une mise en scène originale ou par l'usage de médiums visuels dynamiques comme des vidéos, un document écrit ne permet pas un large éventail de stimulus marquants, si ce n'est à travers un

ajustement de la taille ou de la police des caractères, ou encore par l'usage de figures non animées comme des cartes thématiques. Ainsi, une fois que les faits saillants de notre recherche ont été introduits d'une manière visuellement attrayante dans nos titres de sections et que nos statistiques pertinentes ont été présentées à travers notre cartographie, nous n'étions pas en mesure de trouver d'autres formes de stimulus insérable dans le format du produit souhaité par les parties prenantes. Conséquemment, nous jugeons que l'impact que pourra avoir notre produit de diffusion sur les destinataires se mesurera par autre chose que la nature inattendue de sa présentation.

Deuxièmement, en considérant les objectifs de la recherche et le format attendu des produits de diffusion vers le milieu de pratique, nous ne voyions pas comment les moyens proposés par Cook, Cook et Landrum (2013, 172) pour prêter une connexion émotive aux résultats de recherche ou pour rédiger selon un mode narratif pouvaient s'appliquer dans notre propre exercice de valorisation des connaissances. L'objectif du stage, tel qu'il fut convenu par tous (le stagiaire, sa directrice et le responsable original du stage pour CJ), était d'offrir une mise à jour statistique permettant de documenter, de comprendre et de réfléchir dans leur globalité des phénomènes démographiques et migratoires associés aux jeunes du Québec. La responsable définitive du stage pour CJ a manifesté un intérêt clair pour un produit de valorisation écrit synthétisant les points clefs de cette mise à jour statistique. De toute évidence, en considérant les attentes de tous, incluant celles des représentants du milieu de pratique, l'information quantitative était priorisée. Nous pourrions penser que le fait d'orienter le jugement des utilisateurs de connaissances par l'attachement affectif qu'ils peuvent ressentir par la description d'un parcours individuel, ou ajuster la perspective par laquelle est présentée l'information pour créer une connotation positive dans l'esprit de ces utilisateurs, seraient des pratiques qui s'appliquent difficilement lorsque des présentations de données quantitatives sont attendues. Or, nous reconnaissons qu'il est possible d'illustrer des phénomènes quantifiés avec des récits qui suscitent des images mentales mémorables, sans nécessairement que la dimension affective du récit ne tronque le jugement du lecteur. Seulement, en considérant notre souci d'offrir des documents courts, nous avons jugé qu'un style d'écriture narratif aurait allongé nos textes et aurait donc mal servi nos intentions. D'une certaine façon, nous pourrions dire que les descriptions de récits auraient empiété sur notre ambition d'offrir un contenu court et concis. Par conséquent, sans nier la possible complémentarité entre l'écriture narrative et la description de phénomènes quantifiés, nous nous en sommes tenus à une écriture axée sur la présentation concise et directe desdits phénomènes quantifiés.

En somme, il nous semble que certains principes favorisant l'impact de notre dissémination de nos résultats de recherche vers le milieu de pratique, comme la crédibilité, la simplicité et la nature concrète de l'information, se sont bien prêtés au format et au contenu que nous avons priorisé pour nos produits de diffusion des connaissances. En contrepartie, nous reconnaissons que la démarche que nous avons entreprise lors de la réalisation de nos produits de diffusion des connaissances adressés au milieu de pratique se prêtait mal à d'autres principes de « marquage » des résultats de recherche, comme l'aspect inattendu de l'information communiquée, l'appel à l'émotion et le mode de rédaction narratif.

2.5.2. Activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de la recherche

2.5.2.1. Étapes de réalisation

La nature prévue de l'activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de la recherche a été sujette à changements depuis le début de l'expérience. L'activité initialement prévue dans l'entente de stage consistait en une conférence encadrée par l'OJS, prévue pour l'automne 2019. Lors de cette conférence-midi, le stagiaire aurait présenté ses résultats à des acteurs du milieu de recherche qui ont un intérêt pour la jeunesse.

Comme pour l'activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de pratique, nous n'avons pas été en mesure de respecter le calendrier prévu pour la réalisation de l'activité adressée au milieu de recherche. En fait, pendant l'ensemble du stage, la planification de l'activité de valorisation des connaissances était constamment repoussée à plus tard : en été de 2019, le stagiaire était pleinement plongé dans le processus de recherche, et lorsqu'il se penchait sur les questions reliées aux activités de valorisation des connaissances, c'était exclusivement pour se concentrer sur les produits qu'il allait adresser au milieu de pratique; en automne de la même année, le stagiaire n'avait pas le temps de se consacrer à la préparation de son activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de recherche puisqu'il était extrêmement sollicité par un autre projet de recherche parallèle au stage; en hiver de 2020, le stagiaire ne fut pas en mesure d'obtenir des éclaircissements sur les modalités de réalisation d'une conférence-midi car sa directrice, qui lui avait initialement proposé une telle conférence-midi comme activité de valorisation des connaissances, était indisposée par la maladie, puis les activités scientifiques ont été suspendues à l'INRS en raison de la pandémie de COVID-19, laissant planer le doute sur la faisabilité d'une conférence-midi virtuelle tandis que toute la communauté universitaire était aux

prises avec d'importants bouleversements dans son mode de fonctionnement; au printemps de 2020, le stagiaire a surtout consacré son temps à la réalisation des produits de diffusion des connaissances adressés au milieu de pratique pour que leur remise, dont la date avait déjà largement été repoussée par rapport à ce qui avait été prévu dans l'entente de stage, puisse se faire le plus tôt possible; en été de 2020, le stagiaire ayant bénéficié de prolongations accordées par son université pour la rédaction de son essai, il s'est engagé à prioriser ladite rédaction, laissant donc de côté la planification de l'activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de recherche. À l'heure actuelle, la seule démarche que le stagiaire a entreprise en prévision de la conférence anticipée est la réalisation, en avril de 2020, d'un document PowerPoint préliminaire qui était voué à être ultérieurement rehaussé pour servir de support visuel. Cette version préliminaire du support visuel de notre présentation n'a jamais été retouchée.

Certes, l'emploi du temps du stagiaire ne lui permettait pas de se consacrer adéquatement à la planification et à la réalisation de son activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de recherche, mais également, le stagiaire n'avait pas à lui seul un pouvoir absolu sur les paramètres de réalisation d'une conférence encadrée par l'OJS. Évidemment, les dates où de telles conférences sont prévues ne sont pas décidées par le stagiaire, et celui-ci ne pouvait donc pas décider par lui-même de la date exacte qui lui aurait convenu en fonction de ses propres besoins.

De toute manière, les questions de calendrier des conférences de l'OJS se sont ultimement révélées impertinentes car en juillet de 2020, le stagiaire et sa directrice ont convenu ensemble que l'activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de recherche allait plutôt prendre la forme d'un document écrit. L'idée d'un document écrit avait initialement été proposée par la directrice au stagiaire. Cette proposition a enthousiasmé ledit stagiaire car il avait déjà rédigé une version préliminaire de rapport de recherche, qui pouvait rapidement être peaufinée pour ensuite servir de produit de diffusion des connaissances adressé au milieu de recherche.

En effet, dès l'été de 2019, le stagiaire avait entrepris de rédiger un document de travail parallèlement à sa réalisation de la recherche. En fait, le document de travail est en quelque sorte un témoignage écrit de la progression des activités de recherche du stagiaire : sa revue de littérature a alimenté sa rédaction du cadre conceptuel et théorique; son entente de stage lui a servi de référent pour rédiger sa section sur les questions de recherche; son exploration des sources de données l'a orienté pour élaborer une méthodologie qui a fait l'objet de sa section méthodologique. Les résultats de recherche et l'analyse font chacun l'objet d'une section dans le

document de travail. Ce document se termine avec une conclusion, des annexes et une bibliographie.

En septembre de 2019, le stagiaire avait complété une première version du document de travail, qu'il avait partagée avec la responsable du stage chez CJ pour qu'elle puisse avoir une idée générale du contenu de notre recherche. Évidemment, comme nous l'avons expliqué précédemment, la version du document de travail transmise à la responsable du stage pour CJ ne constituait pas un produit de valorisation des connaissances adressé au milieu de pratique. Plutôt, il s'agissait d'un document de référence qui était voué à être amélioré et à servir d'assise pour compléter les véritables produits de valorisation que nous allions remettre au printemps de 2020.

Ce document de travail est donc devenu une version préliminaire du produit de valorisation des connaissances adressé au milieu de recherche, qui, une fois peaufiné jusqu'à sa version finale, prendra la forme d'un rapport de recherche diffusé par l'OJS (Sirois-Gaudreau, à paraître). Ledit rapport de recherche constitue notre produit de valorisation des connaissances adressé au milieu de recherche.[9] La réalisation et la remise du rapport définitif auront été faits avant le dépôt final de notre essai.

2.5.2.2. La nature de notre activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de recherche

Notre activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de recherche consiste en une diffusion de notre rapport de recherche (Sirois-Gaudreau, à paraître) à travers le réseau de l'OJS. Évidemment, nous avons adopté une stratégie de valorisation des connaissances axée sur la diffusion. Nos résultats issus de notre recherche font l'objet d'une mise en accessibilité pour le bénéfice d'un public intéressé par les questions de démographie et de migrations des jeunes. Nous écartons la possibilité de qualifier notre stratégie de valorisation des connaissances vers le milieu de recherche de « transfert ».

[9] Rappelons que l'OJS ne compte pas exclusivement des membres issus de la communauté de recherche. En fait, certains membres de l'OJS sont des acteurs du milieu de pratique. Même s'il n'est pas exclusivement adressé à une communauté de chercheurs, notre rapport de recherche a fait l'objet d'une révision scientifique par une professeure honoraire de l'INRS experte en sociologie de la jeunesse et il n'est pas conçu comme un document de vulgarisation prévu pour un publique large.

Jusqu'à date, nous avons surtout compris le transfert des connaissances à travers la relation entre des acteurs issus de milieux différents, que ce soit dans le cadre du processus de recherche ou dans la réalisation des activités de valorisation des connaissances. Cette relation serait caractérisée par une démarche bidirectionnelle impliquant lesdits acteurs de différents milieux, et elle serait observable dans les processus susmentionnés de recherche et de réalisation des activités de valorisation des connaissances. Or, non seulement la réalisation de notre activité de valorisation des connaissances vers le milieu de recherche n'a pas impliqué d'acteurs issus de différents milieux, il n'a tout simplement pas impliqué d'autre acteur que le stagiaire lui-même. Certes, le produit de valorisation du stagiaire a été encadré par sa directrice de recherche puis révisé par une chercheure experte en sociologie de la jeunesse, comme nous l'expliquerons plus loin. Cependant, ces contributions relèvent d'un simple besoin d'encadrement, et non pas d'une réelle approche interactive entre différents acteurs (issus du même milieu de recherche, d'ailleurs) dans la réalisation dudit produit.

Dans le cas de notre activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de recherche, nous ne pouvons donc tout simplement pas parler de transfert des connaissances. Notre rapport de recherche est bel et bien un produit de diffusion des connaissances adressé au milieu de recherche.

2.5.2.3. Description du produit de valorisation des connaissances adressé au milieu de recherche

Rappelons rapidement les étapes de la réalisation de notre produit de valorisation des connaissances adressé au milieu de recherche. Comme nous l'avons expliqué précédemment, notre rapport de recherche est hérité de la version préliminaire de notre document de travail rédigé parallèlement à nos activités de recherche entreprises en 2019. L'idée de peaufiner ce document de travail pour en faire un véritable produit de valorisation des connaissances prenant la forme d'un rapport de recherche avait été envisagée depuis longtemps par la directrice du stagiaire, et celle-ci exprima explicitement cette idée au stagiaire en été 2020. Nous retînmes cette idée.

À ce moment, nous avions déjà transmis la version originale du rapport de recherche susmentionné à une professeure honoraire de l'INRS spécialisée dans la sociologie de la jeunesse, laquelle avait dirigé le Groupe de recherche sur les migrations des jeunes (GRMJ) puis

qui avait fondé l'OJS. Le rapport de recherche ayant maintenant fait l'objet d'une révision scientifique, il est sur le point d'être diffusé par l'OJS (Sirois-Gaudreau, à paraître).

Le rapport comprend une introduction présentant les thèmes de la recherche et la structure du document, une section portant sur le cadre conceptuel et théorique, une section sur les questions de recherche, une section méthodologique, une section décrivant en détail nos résultats de recherche, une section consacrée à notre analyse de recherche, une conclusion, des annexes et une bibliographie. Le tout est présenté dans un gabarit respectant les normes de présentation visuelles de l'INRS. Alors que nos produits de diffusion des connaissances adressés au milieu de pratique ont été conçus pour être synthétiques, clairs et concis, notre rapport de recherche (Sirois-Gaudreau, à paraître) est plutôt pensé pour documenter richement et de la manière la plus exhaustive possible les connaissances se rapportant à nos thèmes de recherche, tant à travers notre cadre conceptuel et théorique que par notre propre contribution au moyen de nos résultats de recherche. Également, alors que nous n'avons que très sommairement décrit notre méthodologie dans nos produits de diffusion adressés au milieu de pratique, nous avons plutôt décrit celle-ci de manière très détaillée dans notre section qui lui est consacrée dans le rapport de recherche (Sirois-Gaudreau, à paraître).

2.5.2.4. Éléments permettant d'évaluer la qualité du produit de valorisation des connaissances adressé au milieu de recherche et analyse descriptive

Il existe certains indicateurs permettant de mesurer l'impact d'une publication d'un chercheur académique. Une manière courante de mesurer cet impact consiste à compter le nombre de fois où une publication a été citée et à comparer ce nombre avec ceux d'autres publications de chercheurs académiques dans le même domaine (Ravenscroft et al. 2017, 2). Cette manière simpliste de mesurer l'impact d'une publication n'est évidemment pas à toute épreuve. En effet, il existe des écarts majeurs par rapport à la rapidité et à la fréquence observables dans l'accumulation des citations en fonction des années de publication et des champs disciplinaires (Ravenscroft et al. 2017, 2). Pour pallier à ce problème, des indicateurs basés sur des formules mathématiques qui permettent de comparer le nombre de citations réel avec le nombre de citations anticipé en fonction de l'année de publication et du champ disciplinaire ont été développés (Ravenscroft et al. 2017, 2). Dans notre cas, de tels indicateurs ne sont pas pertinents pour mesurer l'impact de notre produit de diffusion adressé au milieu de recherche puisque la publication de notre rapport de recherche (Sirois-Gaudreau, à paraître), bien qu'imminente, n'a

pas encore eu lieu. À défaut de pouvoir nous référer à des mesures basées sur la comparaison des fréquences de citations, mesures dont la validité est d'ailleurs fréquemment remise en question au sein même de la communauté des chercheurs académiques (Ravenscroft et al. 2017, 3), nous observons déjà, néanmoins, un impact de notre rapport (Sirois-Gaudreau, à paraître) dans le milieu de recherche.

En juin, la professeure honoraire chargée de la révision scientifique dudit rapport (Sirois-Gaudreau, à paraître) nous a informé qu'elle comptait utiliser nos données afin d'alimenter une partie de son contenu pour l'un de ses projets de rédaction. Plus précisément, elle s'est dit intéressée à citer certains éléments de notre analyse, notamment ceux qui ont résulté de notre traitement des données à travers un affinement de l'échelle géographique. Ainsi, il semble que nos résultats issus de l'affinement de notre échelle géographique d'analyse, affinement qui contribue à l'originalité de notre recherche par rapport à celles qui l'ont précédé, enrichit déjà les connaissances relatives à la démographie et aux migrations des jeunes au Québec.

Même s'il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de notre produit de valorisation des connaissances adressé au milieu scientifique en fonction d'indicateurs fondés sur le nombre de citations, nous remarquons déjà une certaine influence de notre rapport (Sirois-Gaudreau, à paraître) sur le milieu de recherche. Il suffit de penser à l'exemple que nous avons décrit dans le paragraphe précédent pour le constater. Pour l'avenir, nous anticipons que l'influence de notre produit de diffusion ne se limitera pas uniquement à l'expérience de la professeure en charge de la révision scientifique. Avant même d'entreprendre nos activités de recherche dans le cadre du stage, notre directrice nous avait déjà fait part de l'utilité de notre exploration des sources de données et de notre affinement des échelles géographiques d'analyse pour des chercheurs qui seraient éventuellement appelés à contribuer aux travaux de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ) en plus de ceux de l'OJS. Ainsi, notre produit de diffusion répond à des intérêts ressentis dans le milieu de la recherche, et nous anticipons donc que notre rapport (Sirois-Gaudreau, à paraître), qui respecte les normes de rédaction scientifique – en présentant en détail nos sources, nos méthodes et nos résultats –, constituera un document de référence pertinent pour d'autres chercheurs.

2.6. Bilan critique du stage

Certains éléments de notre expérience de stage nous ont particulièrement marqué. L'un de ces éléments est la réalité des imprévus. Effectivement, peu importe à quel moment du projet nous en étions rendus, nous devions constamment composer avec des éléments qui n'avaient pas été considérés dans la planification préalable de nos activités. Des exemples d'imprévus ayant chamboulé nos planifications sont la sollicitation en temps du projet de recherche parallèle à notre stage qui a impliqué nous-mêmes et notre directrice en automne de 2019, la maladie de notre directrice qui l'a temporairement mise à l'écart au début de 2020 et, surtout, la pandémie de la COVID-19 qui a causé la suspension des activités scientifiques à l'INRS pendant une bonne partie de l'année de 2020. Les conséquences des imprévus auxquels nous avons été confrontés furent diverses. Pour reprendre les exemples susmentionnés, nous avons respectivement dû interrompre temporairement notre réalisation des produits de diffusion adressés au milieu de pratique en automne de 2019, repousser la date de remise de nos produits de diffusion adressés au milieu de pratique en attendant leur révision par notre directrice qui était alors incommodée et changer complètement la nature de notre activité de valorisation des connaissances adressée au milieu de recherche en raison de l'impossibilité d'organiser une conférence-midi en présentiel. D'autres imprévus se sont manifestés au cours du projet, comme le départ et le remplacement subséquent de la responsable initiale du stage pour CJ, l'abandon de la présentation orale aux membres de CJ prévue dans l'entente de stage et le changement nécessaire de la date de remise du présent essai en raison de la situation particulière causée par la pandémie. Bref, pour dire l'essentiel, l'écart entre ce que nous planifions et ce qui se produisait réellement au fur et à mesure que le stage avançait était systémique. Les conséquences sur le calendrier des activités initial, qui n'était jamais respecté en raison de nos ajustements fréquents et nécessaires face aux imprévus, furent évidentes. Dans les circonstances, nous travaillions en sachant que le calendrier devait être flexible.

L'expérience de stage nous a permis de vivre concrètement une réalité qui diffère de celle de l'enseignement académique à travers laquelle nous avons cheminé préalablement dans le cadre de notre programme de maîtrise. Au cours d'une session universitaire, les exercices imposés à l'étudiant doivent être réalisés en fonction de critères stricts et être remis à des dates prédéterminées et inflexibles. Certes, les exercices académiques peuvent simuler des exercices comparables à ceux que les étudiants pourraient entreprendre ultérieurement dans le cadre de stages ou d'activités professionnelles, ce qui leur offre une forme de préparation. Toutefois, dans un contexte universitaire, il est difficile de répliquer exactement l'expérience concrète d'un stage ou d'un emploi. La flexibilité de notre calendrier, les changements de stratégies en cours de projet

et les changements de personnels, par exemple, sont tous des possibilités auxquelles nous avons été confronté au cours de notre stage et qu'il faut raisonnablement envisager dans des expériences concrètes de travail. Pourtant, la manifestation de ces possibilités serait exceptionnelle dans un contexte d'apprentissage théorique à l'université, et n'affecterait que rarement le processus de réalisation d'exercices éducatifs. D'une certaine façon, nous avons appris que l'enseignement académique peut outiller un étudiant jusqu'à un certain point en le familiarisant avec certains concepts théoriques, pratiques de recherches et techniques de rédaction. Cependant, cet apprentissage en classe ne pourra jamais répliquer exactement la réalité concrète « du terrain », qui comporte des particularités et répond à des fonctionnements différents de ce qui s'observe généralement dans les milieux d'enseignement académique. C'est notamment pour cette raison que le stage pratique complète de manière indispensable la formation du programme de maîtrise en Pratiques de recherche et action publique.

CHAPITRE 3 : RÉFLEXIONS CRITIQUES

3.1. Considérations préliminaires

Jusqu'à maintenant, nous avons présenté les concepts clefs se rapportant à la recherche impliquant plusieurs parties prenantes, en plus d'avoir partagé nos réflexions sur notre propre expérience de recherche. Nous avons constaté que notre expérience a constitué une forme de recherche commanditée où les activités de recherche ont surtout été prises en charge par le stagiaire. Malgré l'implication évidente du milieu de pratique dans l'élaboration des questions et des objectifs de recherche ainsi que dans son offre de certaines données[10] utilisées par le stagiaire lors de son traitement, la liberté dudit stagiaire, observée dans sa prise en charge assez autonome du processus de recherche, nous suggère qu'un modèle coopératif de circulation des connaissances enligné sur une recherche participative ne s'applique pas à notre expérience. Plutôt, nous avons observé une circulation linéaire des connaissances issues d'une recherche dont le processus, dans son ensemble, a essentiellement été pris en charge par le stagiaire. Lesdites connaissances ont été valorisées au moyen d'une stratégie de diffusion appuyée sur le partage de documents écrits adressés au milieu de pratique.

Dans le cadre de son stage, le stagiaire a pu appliquer concrètement certains enseignements dont il a bénéficié lors de son parcours au programme de maîtrise en Pratiques de recherche et action publique. Notamment, pour le stagiaire, la rédaction d'un sommaire exécutif, le traitement de données quantitatives et la communication de résultats de recherche à un public extérieur au milieu scientifique sont quelques exemples d'apprentissages reçus dans le cadre de son programme académique qui ont pu être appliqués concrètement lors de son stage. Le stagiaire ayant déjà décrit et commenté son expérience pratique au chapitre précédent, l'heure est maintenant celle des réflexions générales. Dans les prochaines sections, nous tâcherons d'offrir nos réflexions plus larges sur la recherche menée avec plusieurs parties prenantes et sur le rôle d'agent d'interface. Pour commencer, la section 3.2., intitulée « Mobilisation des connaissances », portera sur le concept éponyme. Dans cette section, nous offrirons une réflexion critique sur le concept de mobilisation des connaissances inspirée de notre expérience de stage. La section suivante, intitulée « Le rôle de l'agent d'interface », présentera, comme l'indique son titre, une

[10] Lors de la phase de collecte de données entreprise par le stagiaire, le personnel de CJ a offert une liste maison d'organisations jeunes et/ou jeunesse qui a servi à explorer la question de la vitalité de la société civile organisée dans les régions du Québec.

réflexion critique sur le rôle d'agent d'interface, que nous avons assumé lors de notre stage. Dans ces deux sections, l'expérience de stage, que nous avons déjà décrite et commentée au chapitre précédent, constituera une étude de cas à laquelle nous nous référerons pour alimenter nos réflexions.

3.2. Mobilisation des connaissances

3.2.1. Notre expérience et le concept de mobilisation des connaissances

Le guide du programme de maîtrise en Pratiques de recherche et action publique prévoit que l'auteur de l'essai offre « une réflexion critique sur la mobilisation des connaissances à partir des données et observations recueillies en cours de stage » (Institut national de la recherche scientifique 2019, 23). Dans ces circonstances, avant d'offrir une critique du concept de mobilisation des connaissances appuyée sur notre expérience de stage, nous jugeons qu'il est pertinent de déterminer en quoi notre expérience se rapporte audit concept. Sur ce point, nous avons rappelé à maintes reprises, dans le présent essai, que nous ne considérons pas que notre expérience de stage constitue réellement un exemple de projet de mobilisation des connaissances; à ce titre, elle permet toutefois de bien réfléchir aux frontières effectives de cette notion.

Les raisons ont déjà été expliquées brièvement. Rappelons que, dans une recherche menée dans un contexte de mobilisation des connaissances, ladite recherche est fondamentalement caractérisée une co-génération des connaissances (Champagne 2016, 14). Conséquemment, la recherche en contexte de mobilisation des connaissances ne se prête pas à un échange linéaire et unidirectionnel des connaissances, où le point d'origine serait le chercheur et où la destination serait le milieu de pratique (Champagne 2016, 14). Or, dans notre cas, la linéarité de la circulation des connaissances issues de la recherche est bel et bien caractéristique de notre expérience. Rappelons aussi que nous envisageons la mobilisation des connaissances comme un processus qui s'articule dans le cadre d'un partenariat de recherche, ce qui pose un problème dans notre stage. Effectivement, nous ressentons un malaise à l'idée de qualifier de « partenariat de recherche » la relation formelle entre les parties prenantes impliquées dans notre propre expérience de recherche. Jusqu'ici, nous avons préféré l'expression « collaboration encadrée par des dispositifs partenariaux » à celle de « partenariat de recherche ». Cette préférence s'explique par le fait que nous comprenons un partenariat de recherche comme un exercice comprenant

fondamentalement une dimension de co-construction des connaissances impliquant tous les partenaires (Gillet et Tremblay 2011, 4), ce qui ne s'applique pas nécessairement à notre expérience. Certes, nous reconnaissons que, lors de notre projet, des acteurs issus de différents milieux professionnels se sont formellement associés dans le cadre de dispositifs partenariaux pour travailler ensemble. Cependant, travailler avec d'autres milieux professionnels dans une activité de recherche n'implique pas nécessairement qu'il y ait une co-construction des connaissances au cours de ladite recherche. À défaut de pouvoir observer une réelle co-construction des connaissances tout le long du processus de recherche, nous considérons qu'une utilisation de l'expression « partenariat de recherche » pour qualifier la relation entre les acteurs impliqués serait audacieuse et quelque peu trompeuse. Puisque notre compréhension du concept de mobilisation des connaissances veut que ladite mobilisation des connaissances s'articule autour d'un réel partenariat de recherche, nous ne pouvons tout simplement pas ignorer le fait que la nature de la relation entre les acteurs impliqués dans notre propre projet n'est pas conforme à notre définition du concept susmentionné.

À la lumière des constats exprimés dans le paragraphe précédent, nous reconnaissons que l'étude de cas que constitue notre expérience de recherche peut, à première vue, mal se prêter à un exercice de réflexion critique sur le concept de mobilisation des connaissances. Tout de même, nous considérons que l'expérience de stage fut extrêmement enrichissante et s'est tout à fait insérée dans les objectifs du programme de Pratiques de recherche et action publique. En effet, cette expérience a permis au stagiaire d'opérer à l'interface entre les milieux de recherche académique et de pratique, d'entretenir des contacts directs tant avec des acteurs du milieu de recherche qu'avec des représentants d'autres milieux et de faire le pont entre la théorie et la pratique. Tous ces éléments sont au cœur des objectifs du programme de Pratiques de recherche et action publique (Institut national de la recherche scientifique 2019, 6), et force est d'admettre que ces éléments ont été clairement expérimentés par le stagiaire.

Limiter notre évaluation de notre expérience de stage à une incapacité à entreprendre un travail de mobilisation des connaissances serait dangereusement réducteur, puisque cela reviendrait à ignorer le large éventail de possibilités qu'offre le décloisonnement des connaissances issues de la recherche au-delà du microcosme des chercheurs. En ce sens, l'apprentissage qu'a vécu le stagiaire lors de son expérience lui a offert une perspective élargie du rôle, de la circulation et de la valorisation de la connaissance scientifique au-delà du milieu de recherche.

3.2.2. La difficulté de qualifier notre expérience concrète à travers des concepts théoriques

Notre expérience révèle certainement à quel point le développement de ponts entre la recherche et les milieux extérieurs au microcosme des chercheurs peut se manifester et se qualifier de différentes façons. Plus précisément, il nous semble difficile, voire réducteur de catégoriser une expérience de recherche avec des acteurs d'autres milieux dans les limites strictes des concepts couramment décrits dans la littérature. Dans les prochaines lignes, nous allons tenter de qualifier notre expérience de recherche en faisant appel aux concepts que nous avons décrits dans notre cadre conceptuel, tout en exposant les limites de ces concepts par rapport à leur capacité à nous éclairer dans notre compréhension d'une expérience concrète.

Pour commencer, tâchons de décrire en quoi consiste notre expérience de stage, car à défaut de constituer un projet de mobilisation des connaissances, cette expérience doit bien constituer quelque chose d'autre. Nos réflexions nous permettent d'envisager que notre expérience a constitué une *recherche commanditée* ayant impliqué des acteurs du milieu de recherche et du milieu de pratique, qui se sont associés dans des dispositifs partenariaux. La recherche s'est appuyée sur une stratégie de valorisation des connaissances axée sur la diffusion, et la circulation des connaissances issues de la recherche a suivi un modèle linéaire.

3.2.2.1. La recherche commanditée

Champagne (2016, 27) définit la recherche commanditée comme une recherche « officiellement commandée par une entreprise, une industrie ou toute autre entité privée et qui a comme finalité de répondre au(x) besoin(s) identifié(s) par l'organisme qui commande et commandite. » Dans une telle recherche, « il n'y a pas nécessairement de relations symétriques entre partenaires ni de coconstruction à proprement parler : l'un dicte davantage les orientations, l'autre se place en position d'exécution » (Champagne 2016, 27). Ce type de recherche répond à une demande, formalisée sous la forme d'une commande[11], et est naturellement surtout au service des commanditaires, mais pas seulement (Demeuse 2019, 1). La recherche commanditée répond à

[11] Nous comprenons la commande comme une contractualisation du projet de recherche entre une organisation et un chercheur ou une équipe de chercheurs (Demeuse 2019, 1). La commande est formalisée et explicitée par des documents officiels comme des contrats, et elle implique une contrepartie financière ou matérielle adressée au chercheur ou à l'équipe de chercheurs (Demeuse 2019, 1).

d’autres nécessités, dont celles des usagers, certes, mais aussi à celle plus fondamentale de la construction de nouvelles connaissances (Demeuse 2019, 1).

Certains éléments de définition présentés dans les lignes précédentes suggèrent que notre expérience a constitué une recherche commanditée. Notamment, la recherche répondait effectivement à une demande, ou du moins à un besoin exprimé par un organisme qui s’est engagé dans un processus d’embauche officialisant la rémunération du stagiaire en contrepartie de son travail de recherche, ce qui constitue une forme de contractualisation du projet de recherche. Effectivement, il y a bien eu ce que nous pourrions définir comme une contractualisation du projet de recherche à travers la rétribution financière au stagiaire en échange de sa contribution attendue par l’organisme commanditaire, ainsi qu’à travers l’entente de stage. Cela étant dit, il nous semble que des nuances importantes doivent s’imposer pour bien cerner la nature de la relation entre les parties prenantes dans le cadre de notre recherche commanditée.

Si nous ressentons un malaise par rapport aux éléments de définition de Champagne (2016) et de Demeuse (2019), c’est bien par rapport à la connotation hiérarchisante des termes qu’ils utilisent pour décrire la relation entre le commanditaire et le chercheur. Lors de notre expérience, il est vrai que nous avons ressenti une responsabilité d’exécuter un travail de recherche et de valorisation des connaissances en fonction de certaines orientations. Cependant, ces orientations n’ont certainement pas été « dictées » par l’organisme ayant attribué notre rémunération. Plutôt, les orientations de la recherche ont été le fruit de discussions, d’échanges et de partages d’idées entre le stagiaire, sa directrice et le ou la représentant(e) de l’organisme chargé de la rémunération. Le besoin pour un portrait actualisé des phénomènes démographiques et migratoires des jeunes au Québec a initialement été exprimé par l’organisme commanditaire, et la recherche visait certainement à répondre à ce besoin. Tout de même, plutôt que de dicter de manière impérieuse les paramètres encadrant la conduite des activités de recherche, les représentants de l’organisme ont fait preuve de compréhension et ont exprimé leurs attentes en considérant ce qui était possible de faire pour le stagiaire en fonction des données disponibles.

En fonction des besoins exprimés par le milieu de pratique, le stagiaire et sa directrice ont partagé aux représentants de CJ leur propre vision de ce qu’ils pouvaient offrir avec leur expertise et leurs ressources, notamment en ce qui concerne les données disponibles et l’apport du traitement éventuel de ces données aux connaissances liées aux thèmes de la recherche. Typiquement, dans les échanges rassemblant les acteurs impliqués dans le stage, le représentant du milieu de pratique exprimait des intérêts pour certains thèmes de recherche (comme la démographie, la

migration ou la vitalité de la société civile organisée), puis le stagiaire et sa directrice exprimaient les possibilités qui pouvaient être explorées pour mener la recherche en fonction des intérêts de tous, y compris des leurs. Tous s'entendaient ensuite sur les orientations de la recherche, d'un commun accord et en fonction des intérêts et des capacités de chacun. Ainsi, le stagiaire exécutait son travail de recherche non pas en fonction d'orientations « dictées » par son commanditaire, mais plutôt en fonction d'orientations convenues par l'ensemble des acteurs impliqués au terme de leurs échanges. Par conséquent, en ce qui concerne les orientations des activités de recherche dans notre propre expérience, les rapports entre le chercheur et le commanditaire ont décidément été plus symétriques qu'asymétriques. Notons ici l'attitude compréhensive et ouverte des représentants successifs du milieu de pratique, qui se sont montrés respectueux des capacités du chercheur. Cette attitude, il nous semble, a permis d'éviter les principaux problèmes éthiques auxquels peuvent s'exposer les recherches commanditées, notamment les risques que le commanditaire définisse la manière de conduire la recherche, ou qu'il dicte les résultats qui doivent être observés ou ignorés (Demeuse 2019, 11). Du début jusqu'à la fin, le stagiaire a bénéficié d'une certaine liberté dans ses pratiques de recherche, sans être confronté à quelque interférence éthiquement douteuse de la part du commanditaire.

Comme l'explique Demeuse (2019, 1), la recherche commanditée est naturellement au service du commanditaire, mais pas seulement. Cette nuance s'applique parfaitement à notre propre expérience de recherche. Comme nous l'avons expliqué précédemment dans cet essai, la recherche conduite dans le cadre du stage servait aussi les intérêts de la communauté de chercheurs en sociologie de la jeunesse. En fait, le travail du stagiaire s'insérait dans une volonté établie d'identifier des données, leur nature et leurs sources pour le bénéfice de certains de ses collègues appelés à contribuer à de futurs projets de recherche, notamment pour la CRJ. Conséquemment, le travail du stagiaire ne visait pas seulement à répondre à une demande du commanditaire. Il répondait aussi à un besoin exprimé par une communauté de chercheurs.

En somme, bien que nous choisissions de qualifier notre expérience de « recherche commanditée », nous reconnaissons que cette qualification doit être nuancée, du moins en ce qui concerne notre expérience concrète. Notre expérience démontre notamment que le rapport asymétrique entre le commanditaire et le chercheur n'est pas nécessairement un élément déterminant de ce type de recherche. En effet, dans le cadre d'une recherche commandée par une organisation commanditaire et visant à répondre à des besoins exprimés par cette même organisation, les orientations de ladite recherche ne sont pas systématiquement dictées par le commanditaire. Plutôt, la dictée des orientations de la recherche par le commanditaire semble

être une possibilité, et notre expérience suggère que cette possibilité ne devrait pas être considérée comme une caractéristique fondamentale de la recherche commanditée. Certes, le commanditaire doit forcément y trouver son compte, mais les orientations de recherche peuvent néanmoins être établies dans la réciprocité. De plus, notre expérience suggère qu'il est possible pour une recherche commanditée de servir les intérêts de parties prenantes autres que le commanditaire. Dans notre cas, certains collègues chercheurs du stagiaire comptaient tirer profit des retombées de la recherche pour leurs propres travaux.

3.2.2.2. La diffusion des connaissances

Dans le présent essai, nous avons régulièrement affirmé que la stratégie de valorisation des connaissances adoptée dans le cadre de notre projet était la diffusion. Or, la diffusion des connaissances peut être considérée comme étant insuffisante pour susciter l'utilisation des connaissances dans la pratique (St-Cyr Tribble et al. 2008, 3) puisqu'elle se limiterait à la mise en accessibilité de résultats de recherche à un auditoire susceptible d'y être intéressé, sans qu'il ne soit garanti que cet auditoire réinvestisse lesdits résultats de recherche dans ses pratiques (Cambon et Alla 2013, 760; Gélinas et Pilon 1994, 87). Pourtant, dans le cas de notre stage, cette mise en accessibilité des résultats de recherche s'est faite auprès d'un organisme qui a manifesté dès le début un intérêt pour un tel projet et qui a été régulièrement concerté pendant l'ensemble du processus, dans une démarche que nous avons qualifiée ci-dessus de recherche commanditée. De plus, les attentes et les commentaires des représentants de l'organisme ont été constamment pris en compte, et l'accord desdits représentants était essentiel pour chaque prise de décision importante, qu'il s'agisse des thèmes d'étude à prioriser ou du format des matériaux de diffusion des connaissances. En considérant la relation bien réelle et nécessaire que le stagiaire a entretenu avec le milieu de pratique, ainsi que l'intérêt préexistant dudit milieu de pratique pour des connaissances scientifiques mises à jour, force est d'admettre que l'auditoire ayant accès à nos résultats de recherche n'était pas simplement « susceptible d'être intéressé » par ces résultats, mais plutôt ouvertement désireux de les obtenir et de se les approprier.

Rappelons que les représentants du milieu de pratique ont manifesté explicitement leur souhait d'obtenir les résultats de recherche dans un format facile d'utilisation dans leur environnement professionnel. Leur intérêt pour lesdits résultats était tel qu'ils se sont engagés à demander et à obtenir une aide financière du gouvernement fédéral pour soutenir financièrement le stagiaire dans la réalisation de ses activités de recherche. Dans notre cas, l'auditoire du milieu extra-

académique n'était certainement pas seulement « susceptible » d'être intéressé aux résultats de recherche. Il était réellement intéressé, au point de s'engager formellement dans un projet encadré par des dispositifs partenariaux.

En considérant la relation entre les acteurs impliqués dans le projet, relation qui était caractérisée par des contacts répétés, il serait tentant d'explorer la possibilité de qualifier notre stratégie de valorisation des connaissances de « transfert ». Rappelons que notre définition du transfert des connaissances réfère notamment à un processus d'interaction continue qui comprend des contacts répétés entre les acteurs afin de maximiser les chances d'utilisation des connaissances dans la pratique (St-Cyr Tribble et al. 2008, 3). Si, à première vue, cet élément de définition du transfert des connaissances semble s'appliquer à notre expérience de stage, sachons que certaines considérations nous laissent croire que nous avons néanmoins bel et bien adopté une stratégie de valorisation des connaissances axée sur la diffusion. Notamment, nous avons favorisé une mise en accessibilité physique de nos résultats de recherche, en prenant soin d'ajuster nos formats de présentation et notre manière de communiquer nos résultats pour rendre notre contenu attrayant, intelligible et pertinent. Justement, la mise en accessibilité physique des résultats de recherche faite avec un souci d'adapter le contenu en fonction du public ciblé est typique de la diffusion des connaissances (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 141). Dans une stratégie de transfert des connaissances, en revanche, la valorisation desdites connaissances s'appuierait sur une approche plus interactive et moins ponctuelle, sans se limiter à un partage de connaissances finalisées et figées dans un médium écrit (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 140).[12] De plus, nous ne nous sommes pas investis dans un processus d'accompagnement supplémentaire pour offrir une accessibilité conceptuelle aux destinataires, ce qui n'aurait été possible que par des activités de transfert des connaissances (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 141). Également, comme il est d'usage avec une stratégie de diffusion des connaissances (Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 142), nous avons fonctionné avec un mode décidément unidirectionnel de circulation des connaissances, les résultats de recherche ayant été transmis par le stagiaire, qui en a assuré la circulation. Bien que les représentants du milieu de pratique aient été consultés par rapport au format et au contenu attendus pour le produit de valorisation des connaissances, l'élaboration de ce produit n'a pas réellement constitué une responsabilité partagée entre le chercheur et les acteurs du milieu de pratique, ce qui aurait été le cas dans le

[12] Une activité de transfert peut s'appuyer sur différents outils et supports de communication écrits (Sutton 2007, 9). Cependant, dans une stratégie de transfert, ces outils et supports de communication ne constituent pas en soi des finalités de ladite stratégie. Dans notre cas, les produits de diffusion des connaissances prenant la forme de documents écrits ne se limitent pas à être des outils ou des supports de communication sur lesquels s'appuie une activité de transfert; plutôt, ils sont eux-mêmes des produits finaux de valorisation des connaissances.

cadre d'une stratégie de transfert des connaissances (Champagne 2016, 35). Dans notre cas, la responsable du stage pour CJ a été consultée pour qu'elle exprime ses attentes, commentaires et besoins afin que le stagiaire puisse être éclairé dans sa réalisation des produits de valorisation des connaissances; toutefois, la contribution de ladite responsable, bien qu'essentielle, fut naturellement plutôt passive, car elle relevait surtout d'un souci d'encadrement plutôt que d'implication concrète dans la réalisation des produits à proprement parler.

Même si certains auteurs critiquent la diffusion des connaissances en raison de sa supposée incapacité à garantir une utilisation et un réinvestissement des résultats de recherche dans la pratique (St-Cyr Tribble et al. 2008, 3; Cambon et Alla 2013, 760; Gélinas et Pilon 1994, 87), notre expérience suggère que cette stratégie de valorisation des connaissances peut être idéale et souhaitée par les praticiens dans certaines circonstances. Dans notre cas, le milieu de pratique a manifesté un intérêt pour des produits écrits, synthétisés et courts portant sur les résultats de recherche, tout en rejetant l'activité de présentation orale qui était initialement prévue pour le mois de septembre 2019 dans l'entente de stage. Dans le cadre des activités professionnelles dans lesquelles sont impliqués les membres de CJ, des documents synthétisés semblaient être des produits à prioriser pour diverses raisons. Ces raisons ont été exprimées par la responsable du stage pour CJ lors d'une rencontre avec le stagiaire en août 2019 (Bazid 2019). Selon la responsable du stage pour CJ (Bazid 2019), de tels produits, simples et accessibles, semblaient facilement partageables à l'interne et pouvaient favoriser davantage l'appropriation des connaissances qu'une conférence ou une présentation orale ponctuelle. Pour les membres de CJ, le format écrit et la nature concise et synthétisée du contenu des produits contribueraient à servir leurs intentions. Ces intentions consistaient notamment à avoir la possibilité de se référer auxdits produits pour construire leur propre documentation, qu'ils comptaient diffuser dans le cadre de leurs activités (par exemple, des campagnes d'information, des bulletins d'information, des ateliers, etc.) (Bazid 2019). À la lumière de ces constats, il fut jugé par tous les acteurs impliqués que la meilleure façon de mettre à profit et d'appliquer les connaissances issues de notre recherche pour le bénéfice du milieu de pratique était de leur adresser un produit de diffusion cohérent avec leurs besoins et leurs attentes.

En somme, par rapport à la critique selon laquelle la diffusion des connaissances ne favoriserait qu'une réception des connaissances sans réinvestissement (St-Cyr Tribble et al. 2008, 3), notre expérience démontre qu'il est pourtant bel et bien possible de favoriser l'adoption et l'utilisation des connaissances dans la pratique lorsque le public ciblé est concerté. Le public auquel s'adressent des produits de diffusion des connaissances peut manifester concrètement son intérêt

pour les connaissances issues de la recherche, au point de s'associer formellement aux chercheurs dans un projet de recherche. Dans de telles circonstances, le public identifié peut apporter une contribution de nature passive pendant le processus de réalisation des produits de diffusion en partageant ses commentaires, attentes et besoins; ainsi, même sans implication directe d'acteurs du milieu de pratique dans la réalisation des produits de diffusion, les échanges que peut avoir le chercheur avec lesdits acteurs du milieu de pratique avant la remise des produits de diffusion peuvent fortement favoriser l'appropriation et l'utilisation des connaissances dans la pratique. En effet, les échanges susmentionnés permettent aux acteurs du milieu de pratique d'exprimer leurs idées par rapport à l'approche la plus pertinente pour favoriser une telle appropriation et une telle utilisation des connaissances dans leur milieu.

3.2.2.3. La circulation linéaire des connaissances

Comme nous l'avons expliqué précédemment, le modèle linéaire de circulation des connaissances implique une prise en charge de l'ensemble du processus de recherche par le chercheur qui, au terme de sa recherche, diffuse ses résultats auprès d'un public d'utilisateurs des connaissances. Dans certaines circonstances, la circulation linéaire des connaissances peut s'appliquer malgré une implication d'acteurs extérieurs au milieu de recherche dans le processus de recherche. Par exemple, dans le cadre d'une recherche commanditée, l'utilisateur des connaissances peut contribuer à la formulation de la question et des objectifs de recherche. Toutefois, dans de telles circonstances, s'il est question d'une circulation linéaire des connaissances, l'implication d'acteurs extérieurs dans le processus de recherche est partielle.

Nous remarquons que notre propre expérience constitue un exemple de recherche commanditée appuyée sur une approche de circulation linéaire des connaissances. Dans notre cas, le commanditaire a été impliqué dans la formulation de la problématique et des objectifs de recherche. Cependant, il n'a pas partagé avec le stagiaire la prise en charge de l'ensemble du processus de recherche, incluant la collecte de données, l'analyse et l'interprétation des données.

L'approche linéaire de la circulation des connaissances est souvent critiquée pour le rôle passif qu'elle assigne aux utilisateurs des connaissances, pour son manque de préoccupation à l'égard desdits utilisateurs des connaissances et pour sa négligence des contextes professionnels de ces derniers (Laurendeau, Lemire et Souffez 2009, 12). Cependant, dans notre cas, il semble que les positions du milieu de pratique furent bel et bien priorisées du début jusqu'à la fin de l'expérience.

En effet, nous avons intégré les préoccupations des acteurs du milieu de pratique dans nos thèmes et objectifs de recherche présentés dans l'entente de stage, informé le représentant du milieu de pratique de chaque décision et orientation majeures qui nous comptions suivre lors du processus de recherche et priorisé les commentaires et impressions dont nous faisait part ledit représentant afin d'ajuster les produits de diffusion en fonction des attentes, des besoins et des préoccupations des utilisateurs. Ainsi, même si le commanditaire n'a pas été directement impliqué dans toutes les étapes du processus de recherche, nous avons décidemment entrepris notre recherche et notre activité de valorisation des connaissances en nous souciant de ses besoins et préoccupations. D'ailleurs, nous pourrions dire que ce sont ces besoins et préoccupations des utilisateurs qui, au même égard que nos propres intérêts de chercheurs, ont fondamentalement orienté notre démarche de recherche et notre stratégie de valorisation des connaissances.

En somme, notre expérience s'est caractérisée par la prise en charge par le chercheur du processus de recherche et de la diffusion des résultats de recherche dans une approche linéaire de circulation des connaissances. Toutefois, notre expérience semble démontrer que, contrairement à la position normative dominante dans la littérature sur la mobilisation et le transfert des connaissances, une telle approche linéaire de circulation des connaissances n'exclut pas que le chercheur puisse considérer les préoccupations et les contextes des utilisateurs des connaissances dans sa démarche.

3.2.3. Les enjeux

Au terme de notre stage, nous constatons que certains enjeux caractérisent généralement les expériences de recherche impliquant des chercheurs et des acteurs extérieurs au milieu de recherche. Nous retenons principalement deux enjeux saillants qui se sont manifestés lors de notre expérience et qui sont couramment décrits dans la littérature, soit la temporalité et la disponibilité des données.

3.2.3.1. La temporalité

La question des temporalités mérite d'être discutée. Le décalage entre le milieu de recherche et le milieu de pratique par rapport aux échéanciers et aux délais des projets de recherche est couramment signalé dans la littérature portant sur la recherche partenariale, la mobilisation des

connaissances et le transfert des connaissances. Dans un contexte de recherche partenariale, la question de l'échéancier de travail est souvent un terrain d'insatisfaction (Fortin, Alberio et Rezelman 2017, 17). En effet, les acteurs du milieu de pratique travaillent souvent dans l'urgence et ont presque toujours un échéancier serré, alors que les chercheurs universitaires ont habituellement un échéancier plus souple qui tient compte de leur organisation du travail partagée notamment entre l'enseignement et d'autres activités de recherche (Fortin, Alberio et Rezelman 2017, 17; Fontan, Klein et Bussières 2014, 45), ainsi que des temps longs que suppose la réflexion nécessaire à un travail de recherche académique de qualité. Dans le cadre de partenariats de recherche intégrés dans un processus de mobilisation des connaissances, l'approfondissement des thématiques de la recherche ainsi que le partage et l'institutionnalisation des apprentissages entre les partenaires des différents milieux nécessitent des rencontres récurrentes (Vivanco 2011, 23). Or, les acteurs du milieu de pratique peuvent être déçus de consacrer du temps précieux à des exercices de réflexion sur le processus de recherche, sans que les rencontres n'amènent nécessairement des réponses rapides et concrètes à leurs problèmes immédiats (Vivanco 2011, 23).

Les bénéfices de démarches prévoyant une implication considérable des acteurs du milieu de pratique dans la conduite d'une recherche sont largement commentés dans la littérature. Notamment, la co-construction des connaissances, qui est une composante fondamentale de la mobilisation des connaissances expérimentée en partenariat de recherche, favoriserait, en théorie, une meilleure appropriation des résultats de recherche par les acteurs du milieu de pratique (St-Cyr Tribble et al. 2008, 3). Également, les stratégies de transfert des connaissances, qui s'appuient sur une démarche bidirectionnelle dans la conception des activités de valorisation des connaissances, favoriseraient l'appropriation et l'utilisation desdites connaissances dans la pratique, ou du moins davantage qu'une stratégie de diffusion suivant une approche linéaire de circulation des connaissances (St-Cyr Tribble et al. 2008, 3; Elissalde, Gaudet et Renaud 2010, 141).

Pourtant, dans la réalité, les contextes dans lesquels interviennent les acteurs du milieu de pratique ne leur permettent pas toujours de s'impliquer considérablement dans des activités de recherche et de valorisation des connaissances. Beaucoup de structures du milieu de pratique, notamment les organismes communautaires, disposent de ressources et d'un personnel limités, ce qui fait en sorte qu'elles ne peuvent pas être sollicitées à outrance dans des projets de recherche (Dancause 2016, 30). Conséquemment, les stratégies de diffusion linéaire des connaissances peuvent être accommodantes pour les milieux de pratique, puisqu'elles

demandent moins d'investissement en temps et de ressources humaines (Laurendeau, Lemire et Souffez 2009, 31).

Comme nous l'avons observé précédemment dans le présent essai, plusieurs acteurs de milieux non-scientifiques peuvent être d'avis que les chercheurs ne travaillent pas dans des échelles de temps appropriées (Roux et al. 2006, 5). Justement, les différences de temporalité entre les milieux de recherche et de pratique constituent une cause fréquente de la réticence des acteurs du milieu de pratique à s'embarquer dans une démarche partenariale, d'où leur préférence fréquemment observée pour une forme plus habituelle de recherche commanditée (Fontan, Klein et Bussières 2014, 45). Malgré les vertus de l'approche interactive à la recherche que vantent certains auteurs (Nutley, Walter et Davies 2007, 152; Phipps, Jensen et Myers 2012, 172), il semble que les acteurs du milieu de pratique n'ont souvent pas le temps et l'intérêt pour se préoccuper du processus de recherche, d'où leur priorisation des résultats plutôt que du processus de recherche (Fontan, Klein et Bussières 2014, 45). Dans ces circonstances, la recherche commanditée peut offrir des avantages au milieu de pratique. Notamment, la recherche commanditée permet au commanditaire de déléguer le temps consacré à l'exécution de la recherche au chercheur, tout en permettant à ce même commanditaire d'avoir un pouvoir sur l'orientation de la recherche et de voir ses attentes être priorisées (Champagne 2016, 27). Bien sûr, la contractualisation de la recherche peut poser des problèmes éthiques (Demeuse 2019, 11). Pour le chercheur, il est donc important de se préserver des conflits d'intérêt potentiels (Demeuse 2019, 11).

Pendant notre propre expérience de recherche commanditée où les résultats ont été diffusés selon un modèle linéaire de circulation des connaissances, nous avons bel et bien ressenti une difficulté par rapport au respect des échéanciers. En effet, comme nous l'avons expliqué précédemment, le calendrier initialement prévu dans l'entente de stage ne fut aucunement respecté et a surtout servi de référence pour la rétribution financière au stagiaire. Il est bien connu que le milieu de recherche, soucieux de « peser avec prudence ses énoncés, avance généralement à un rythme de sénateur » (Fontan, Klein et Bussières 2014, 45). Ce fut décidément notre cas lors de notre expérience. Compléter toutes les activités reliées au stage aussi tôt qu'en septembre de 2019 était une ambition irréaliste, dans une mesure où nous devions prendre le temps nécessaire pour mener un traitement de données adéquat, rédiger une analyse de qualité et proposer un produit de diffusion répondant aux besoins et attentes des membres de CJ. Non seulement le souci du travail de recherche et de diffusion bien fait requérait un investissement conséquent en temps par le stagiaire, mais d'autres éléments allaient aussi prolonger l'expérience

reliée au stage. En automne 2019, le stagiaire et sa directrice furent occupés par un autre projet de recherche, alors que de leur côté, les membres de CJ étaient également occupés par un autre projet qui n'était pas relié à notre stage. Conséquemment, peu de développements ont eu lieu à la fin de l'année 2019. Au début de l'année de 2020, la maladie a indisposé la directrice du stagiaire, ce qui a eu pour effet d'interrompre temporairement les avancements reliés à la réalisation des produits de diffusion. Bref, comme nous pouvons l'observer, certains éléments qui n'ont pas pu être prévus dans le calendrier initial ont ralenti le déroulement des activités reliées au stage.

Évidemment, nous aurions aimé offrir du matériel adéquat au milieu de pratique dans des délais moins allongés. Toutefois, nous sommes d'avis que les problèmes de temporalité, bien que non souhaités dans n'importe quelle circonstance, auraient été plus contraignants pour les acteurs impliqués dans notre projet si ceux-ci s'étaient engagés dans une démarche plus interactive. Les besoins et les attentes des membres de CJ étaient clairement centrés autour des résultats de recherche, de la communication directe et concise desdits résultats dans un document écrit et de la possibilité d'offrir, dans la mesure du possible, des suggestions sur les types d'approches à adopter pour mieux comprendre et documenter la dimension de la présence d'organisations jeunes et jeunesse dans les régions du Québec (Bazid 2019). Bien que CJ se soit montrée disposée à contribuer à la collecte de données en offrant au stagiaire une liste maison d'organismes jeunes et jeunesse qu'ils ont répertorié dans les régions du Québec, leur priorité visait décidément les résultats plutôt que le processus de recherche en tant que tel. Les échanges par courriels et les quelques rencontres à distance, sur lesquels s'est fondée la communication entre les acteurs impliqués, servaient surtout à prendre connaissance des avancées de la recherche, à s'entendre sur les dates prévues de remise et à s'entendre sur les orientations à suivre pour répondre au mieux aux besoins du milieu de pratique. Le chercheur et son contact du milieu de pratique ont concentré leurs échanges sur les paramètres du contenu, du format et de la livraison du produit de valorisation des connaissances voué à être consulté et utilisé dans le milieu professionnel de CJ. Il nous semble que le milieu de pratique ne manifestait pas d'intérêt pour consacrer du temps additionnel à l'exercice de recherche et de réalisation des produits de valorisation des connaissances. En d'autres termes, la formule retenue faisait en sorte que le représentant du milieu de pratique ne s'est pas engagé concrètement à consacrer une partie de son temps au partage, avec le stagiaire, des activités d'analyse de recherche et de rédaction des produits de diffusion. Plutôt, le représentant du milieu de pratique s'en est tenu à son rôle de

consultation dans l'attente du produit souhaité, produit qui allait être conçu en fonction de ses propres besoins ainsi que des capacités du stagiaire.

Une recherche réellement participative enlignée sur une stratégie de valorisation des connaissances axée sur le transfert aurait nécessité un don de temps additionnel de la part des représentants du milieu de pratique, puisque ceux-ci auraient été sollicités dans toutes les phases des activités de recherche ainsi que dans la réalisation des activités et produits de valorisation. Dans de telles circonstances, il nous semble évident que les rapports au temps fort différents entre les milieux de recherche et de pratique auraient été plus problématiques que dans le contexte de notre expérience. Dans notre cas, nous jugeons que la prise en charge plutôt autonome de l'exécution de la recherche et de la valorisation des connaissances par le stagiaire a épargné aux acteurs du milieu de pratique l'investissement d'un temps qu'ils n'avaient pas nécessairement. Notre démarche ne nous a pas pour autant empêché de prioriser les besoins et les attentes du milieu de pratique dans la conduite de notre recherche et dans la réalisation de nos produits de diffusion.

3.2.3.2. La disponibilité des données

Un autre problème observé et commenté dans la littérature portant sur la mobilisation des connaissances est le manque de données précises pour répondre à des besoins pointus exprimés par le milieu de pratique (Dancause 2016, 30). Rappelons que l'un des éléments qui tend à nuire au développement de ponts entre les milieux de recherche et de pratique est l'impression, souvent ressentie par les acteurs du milieu de pratique, selon laquelle les informations produites par les scientifiques sont fragmentées et s'adressent difficilement aux enjeux concrets auxquels sont confrontés les praticiens et les décideurs dans leur quotidien (Roux et al. 2006, 5).

Il nous semble que ce problème d'inadéquation entre la contribution des chercheurs et les besoins précis des acteurs du milieu de pratique peut s'observer de bien des façons. Ainsi, lLs connaissances peuvent être produites dans le cadre d'une recherche commanditée ou non, co-construites dans un processus de mobilisation des connaissances ou non, et être valorisées à travers une stratégie soit de transfert ou de diffusion. Ceci dit, peu importe la nature de la recherche, le processus dans lequel celle-ci est menée et la stratégie adoptée pour valoriser ses résultats, il nous semble qu'ultimement, l'adéquation des connaissances issues de la recherche avec les besoins concrets ressentis dans un milieu de pratique sera toujours fondamentalement

liée au potentiel qu'offrent réellement les données disponibles et traitées. Dans notre expérience, nous avons décidément ressenti des limites par rapport à notre capacité à répondre à certains besoins exprimés par les représentants de CJ, faute de données disponibles. Certes, nous étions bien conscients du problème susmentionné présenté par Roux et al. (2006, 5), mais avec les données disponibles pour notre traitement, nous ne pouvions pas prétendre répondre à la fois de manière complète, détaillée et exacte à certains besoins exprimés par notre contact de CJ. Pour bien comprendre notre situation, rappelons le contexte qui nous a mené à être confronté à ce problème d'inadéquation entre ce que nous pouvions offrir en tant que chercheur et ce que les membres de CJ désiraient.

Au départ, notre contact initial de CJ avait interpellé notre directrice pour partager son intérêt pour un état des lieux actualisé sur la situation démographique territoriale des jeunes du Québec. À ce stade embryonnaire de la relation que nous et notre directrice allions entretenir avec l'organisme dans le cadre de notre projet de stage, les besoins exprimés par notre contact initial avec CJ portaient essentiellement sur une mise à jour statistique consacrée aux phénomènes démographiques et migratoires touchant les jeunes du Québec. À ce stade-ci, nous étions bien disposés à offrir du matériel intéressant au personnel de CJ. Effectivement, nous savions que les agences nationale (Statistique Canada) et provinciale (ISQ) de statistique mettent en accès libre une multitude de données quantitatives assez pointues qui se rapportent à la démographie et aux migrations. Ces agences de statistique offrent des formats de téléchargement qui allaient nous permettre de traiter les données brutes en utilisant des variables de temps et de localisation géographique. Les possibilités qu'offraient ce matériel statistique en accès libre nous permettaient donc de mener de fines analyses spatiales et de séries temporelles se rapportant aux thématiques intéressant notre interlocutrice de CJ. De plus, la littérature se rapportant à la démographie et aux migrations des jeunes du Québec était assez étoffée, et les travaux menés par le défunt Groupe de recherche sur les migrations des jeunes (GRMJ) – ancêtre de l'OJS – ajoutaient beaucoup d'éléments intéressants à la documentation déjà riche sur les thèmes qui nous intéressaient. Au départ, nous étions donc capables, avec les données et la documentation dont nous disposions, de conduire une revue de littérature et un traitement de données sur mesure pour CJ, qui nous mèneraient à du matériel riche et détaillé. Nous n'avions alors aucun problème à pouvoir mener une recherche au terme de laquelle nous aurions été en mesure de diffuser des connaissances répondant de manière satisfaisante aux besoins initialement exprimés par l'organisme.

Cependant, le départ de notre contact initial avec CJ a mené à son remplacement par un nouveau responsable du stage pour l'organisme. Celui-ci a exprimé un intérêt additionnel pour la vitalité de

la société civile organisée dans les régions du Québec et le lien potentiel qui pourrait être fait avec la rétention des jeunes dans les régions. Nous comprenions qu'il était intéressant pour les membres de CJ de bénéficier d'un avancement des connaissances sur la vitalité de la société civile organisée dans les régions du Québec ainsi que sur les facteurs de rétention des jeunes dans les régions. Après tout, ne serait-ce que par ses racines remontant à la création de la TCFJRQ, CJ est fondamentalement née d'une volonté de régionalisation des organes de consultation auprès des jeunes du Québec, et sa mission en tant qu'organisme se concentre sur l'éducation à la vie citoyenne des jeunes et sur la représentation des jeunes en région. Il nous semblait donc logique que ces enjeux sociaux touchant la jeunesse québécoise (leur rétention dans les régions ainsi que la présence d'organismes jeunes et jeunesse dans les régions du Québec) soient au cœur des intérêts de CJ. Ceci étant considéré, le besoin de connaissances reliées à ces nouveaux thèmes de recherche, qu'a exprimé le remplaçant de la responsable initiale du stage pour CJ, posait un problème inattendu.

La documentation consacrée à la vitalité de la société civile organisée dans les régions du Québec et à sa place parmi les facteurs de rétention des jeunes dans ces mêmes régions était plutôt pauvre. De plus, en consultant la littérature, nous n'avons pas été en mesure de trouver la moindre piste d'exploration satisfaisante sur quelque lien potentiel entre la vie associative dans les régions et la rétention des jeunes. Certes, à défaut de pouvoir consulter une littérature pertinente, nous aurions pu explorer nous-même d'une manière originale un tel lien potentiel si nous avions disposé de données intéressantes. Sur ce point, une rencontre entre le stagiaire et le nouveau responsable du stage pour CJ fut prévue en juillet 2019. Cette rencontre visait à faire la lumière sur les possibilités à envisager pour pouvoir étudier les thèmes de la vitalité de la société civile organisée et de la rétention des jeunes dans les régions, ainsi que sur l'exploration d'un lien potentiel entre ces deux thèmes. L'idée de géolocaliser les organismes jeunes et jeunesse répertoriés dans la province et d'explorer une potentielle covariance avec des variables démographiques et migratoires fut discutée, mais tous deux devaient se rendre à l'évidence : en raison de l'impossibilité de construire une liste exhaustive d'organismes jeunes et jeunesse répertoriés au Québec, l'ambition de mesurer une covariance entre la présence d'organismes jeunes et jeunesse dans les régions du Québec et certaines variables démographiques et migratoires était vouée à n'aboutir qu'à des résultats inexacts et peu fiables, et ce, d'autant plus que les données démographiques reposaient sur des échelles de géolocalisation différentes. En considérant cela, aussi bien dire que la possibilité de réussir à nous prononcer éventuellement sur un potentiel lien de causalité était inenvisageable.

Même si tous les acteurs impliqués dans le projet de stage étaient conscients de l'impossibilité de répertorier de manière exhaustive l'ensemble des organismes jeunes et jeunesse du Québec, nous avons quand même tenté de monter un inventaire de tels organismes. En nous aidant d'une liste maison transmise par CJ et en consultant les différents répertoires d'organismes proposés par des regroupements nationaux consacrés aux intérêts des jeunes (comme la Fédération de la relève agricole du Québec, Force Jeunesse, Carrefour jeunesse emploi, l'Union étudiante du Québec, etc.), nous avons pu monter notre propre répertoire d'organismes jeunes ou jeunesse, catégorisés en fonction de leur type et de leur région de rayonnement. Au final, nous avons été en mesure de recenser et de géolocaliser 569 organismes jeunes ou jeunesse. Nous avons ensuite mis en relation nos données relatives aux nombres d'organismes jeunes ou jeunesse recensés dans chaque région avec nos données démographiques et migratoires. L'idée était de nourrir notre analyse exploratoire sur la question de la vitalité de la société civile organisée dans une région et la rétention des jeunes. Évidemment, en raison de nos contraintes méthodologiques, notre tentative d'explorer cette question était vouée à aboutir à des résultats qui devaient être utilisés avec une extrême prudence. Conséquemment, dans nos produits de diffusion adressés à CJ, nous avons mis énormément d'emphase sur le manque de fiabilité de nos résultats dans notre section portant sur la question de la vitalité de la société civile organisée et les facteurs de rétention des jeunes dans les régions du Québec.

Dans le cadre d'une recherche commanditée, « les acteurs de terrain acceptent souvent de participer à la démarche parce qu'ils estiment que le savoir universitaire leur permettra d'atteindre une plus grande objectivité et une meilleure compréhension [d'un] problème » (Fontan, Klein et Bussières 2014, 44). Malheureusement, force est d'admettre que la contribution des chercheurs universitaires ne garantit pas toujours des réponses adéquates aux problèmes perçus des acteurs dits « de terrain ». Dans notre cas, les membres de CJ ressentaient un besoin, soit l'enrichissement de leur compréhension de la vitalité de la société civile organisée et des facteurs de rétention des jeunes dans les régions, auquel nous n'avons pas été en mesure de répondre adéquatement, faute de données disponibles. Au final, nous nous sommes résignés à rappeler au milieu de pratique les limites de notre méthodologie. Cette décision, peut-être décevante, mais certainement humble, fut préférée à l'offre de recommandations qui n'auraient pas pu être supportées par les données. Par souci éthique et d'honnêteté, nous avons préféré admettre les limites de notre recherche plutôt que d'offrir des réponses douteuses dans le but malhonnête de satisfaire les attentes du commanditaire. Si nous avions fait cela, nous aurions créé un problème

éthique malheureusement fréquemment associé aux recherches commanditées, à savoir l'offre de recommandations qui ne peuvent pas être supportées par les données (Demeuse 2019, 11).

En somme, nous reconnaissons certaines indispositions par rapport à notre capacité à offrir une réponse satisfaisante à un besoin particulier exprimé par le milieu de pratique lors de notre expérience. Malgré cela, nous considérons que nous avions les moyens, en termes de données disponibles et de compétences en recherche, d'offrir une contribution adéquate pour répondre aux besoins initiaux exprimés par la première responsable du stage pour CJ. Ces besoins se rapportaient surtout à un état des lieux actualisé sur les questions de démographie et de migration des jeunes du Québec. Avec les moyens dont nous disposions, soit les données quantitatives en accès libre et la littérature disponible, nous étions équipés pour offrir des résultats qui, nous l'espérons, auront pu satisfaire les attentes du milieu de pratique en ce qui concerne les besoins initiaux exprimés par la première responsable du projet pour CJ. Pour ce qui est des besoins de connaissances se rapportant à la vie associative et aux facteurs de rétention des jeunes en région, subséquemment exprimés par le deuxième responsable du projet pour CJ et repris par sa remplaçante, nous reconnaissons certainement les limites de notre contribution. Cependant, peut-être que notre expérience aura au moins servi à révéler la pertinence d'un inventaire englobant qui pourrait regrouper l'ensemble des organisations jeunes et jeunesse du Québec, classées en fonction de leur région d'opération et de leur champ d'intervention. Monter un tel inventaire serait un projet ambitieux, et sa concrétisation pourrait profiter aux acteurs de la société civile organisée et à de nombreux chercheurs en sciences sociales. Pour le moment, nous ne faisons que lancer cette idée en réaction à nos difficultés ressenties pendant notre stage. Évidemment, la réalisation d'un tel inventaire dépasserait largement les visées de notre propre projet de stage ainsi que nos fonctions de stagiaire et nécessiterait le concours de plusieurs chercheurs et intervenants.

3.3. Le rôle de l'agent d'interface

3.3.1. Les fonctions du stagiaire et le rôle d'agent d'interface

Il est difficile pour nous de déterminer si nous avons bel et bien assumé un rôle d'agent d'interface dans le cadre de notre stage. Avant même de commenter quelque comparaison entre nos fonctions assumées pendant notre stage et les fonctions générales de l'agent d'interface décrites dans la littérature, nous devons reconnaitre que le rôle même de l'agent d'interface est difficile à cerner. Cette difficulté est surtout attribuable à la confusion terminologique entourant les

descriptions des différents auteurs qui commentent la fonction des acteurs que nous choisissons de qualifier d' « agents d'interface ». Nous remarquons que les descriptions de certains auteurs consacrées à des types particuliers d'acteurs se recoupent. Cependant, ces acteurs, même si leurs fonctions sont décrites de manières similaires par différents auteurs, ne sont pas désignés par un terme universellement reconnu. Concrètement, ce qui nous qualifions nous-mêmes d' « agents d'interface » peut correspondre à ce que d'autres auteurs qualifieraient d' « agents de liaison » (Roy, Guindon et Fortier 1995, V), de « courtiers de connaissances » (Phipps, Jensen et Myers 2012) ou encore d' « agents de transfert des connaissances » (Laurendeau, Lemire et Souffez 2009, 3). Certains auteurs vont même jusqu'à parler d'un groupe de professions dépourvu de terme pour être désigné, en faisant référence aux professionnels servant d'intermédiaires entre la recherche et la pratique (Stehr 2000, 162). La description de la fonction d'agent d'interface que nous avons proposée dans notre premier chapitre résulte de notre synthèse de définitions qui se recoupent, mais qui font l'objet de terminologies éparses dans la littérature.

Les individus que nous qualifions d'agents d'interface dans le présent essai, que nous considérons comme des intermédiaires entre des groupes d'acteurs issus de différents milieux concernés par une problématique de recherche (Stehr 2000, 162; Roy, Guindon et Fortier 1995, V; Laurendeau, Lemire et Souffez 2009, 14; Phipps, Jensen et Myers 2012, 172), occupent des fonctions qui peuvent être plus ou moins comparables à celles que nous avons assumées lors de notre stage. Nous disons bien « plus ou moins », car à première vue, il nous parait difficile de déterminer si nous avons bel et bien occupé un rôle d'agent d'interface pendant notre expérience. D'une part, il nous semble évident que nous avons fait le pont entre le milieu scientifique et celui de pratique en permettant un accès aux connaissances issues de la recherche aux membres de CJ et en entretenant une relation entre les deux milieux (celui de la recherche dont notre directrice et nous-mêmes sommes issus, et celui de la pratique duquel sont issus les membres de CJ). Ce rôle d'intermédiaire favorisant l'accès aux connaissances disponibles et l'interaction entre les intervenants d'un même champ d'intérêt correspond certainement au rôle d'agent d'interface (Roy, Guindon et Fortier 1995, V; Daris 2012, 48). D'autre part, toutefois, nous reconnaissons que nous ne nous sommes pas dissociés de notre affiliation au milieu de recherche dans le cadre de notre expérience, ce qui s'oppose à l'idée selon laquelle l'agent d'interface devrait être extérieur aux milieux desquels il serait l'intermédiaire (Dancause 2016, 12). En effet, certains auteurs mettent l'emphase sur la distanciation que devrait entretenir l'agent d'interface par rapport au milieu de recherche académique (Dancause 2016, 12), ou encore sur l'inexistence totale d'affiliation entre les agents d'interface et les milieux de recherche (Phipps, Jensen et Myers 2012,

179). Dans notre cas, le fait que nous ayons entretenu une relation avec un milieu de pratique auquel nous avons communiqué les résultats de travaux scientifiques n'a aucunement impliqué que nous nous dissocions de notre affiliation au milieu de recherche académique, bien au contraire. En fait, les résultats de recherche communiqués au milieu de pratique ont été le fruit de nos propres travaux de recherche. Ainsi, nous avons à la fois été le chercheur et le relais entre le milieu de recherche et le milieu de pratique. Comme preuve de notre affiliation assumée avec le milieu de recherche académique, signalons que même nos produits de diffusion adressés à CJ étaient présentés dans le gabarit officiel de l'INRS, avec l'image de marque bien en vue.

En somme, nous partageons un constat exprimé par une ancienne stagiaire du programme de Pratiques de recherche et action publique qui assumait, comme nous, une fonction de professionnelle à l'interface de la recherche et de l'action : notre rôle et notre champ d'exercices spécifique est parfois noyé dans des fonctions *fourre-tout* (Vivanco 2011, 40). Notre compréhension de nos fonctions assumées dans le cadre de notre expérience se bute, d'une certaine façon, à un problème similaire à ce que nous avons précédemment expliqué lorsque nous tentions de décrire notre expérience de recherche générale dans la sous-section précédente. Lorsque nous tentons de décrire le rôle que nous avons eu dans le cadre de notre expérience de recherche, nous pouvons difficilement nous référer strictement aux définitions qui sont prêtées aux notions présentées dans la littérature. D'une certaine façon, nous jugeons que nous avons joué un rôle d'agent d'interface, mais nous insistons sur la nuance importante que constitue l'entrelacement de nos fonctions de chercheur et de relais entre les milieux investis dans le projet.

3.3.2. Réflexions sur notre expérience de stagiaire

Il nous semble que notre expérience s'est élevée au-delà de celle d'un simple chercheur puisqu'elle a également compris une dimension d'interface entre les milieux de recherche et de pratique. Concrètement, nous avons pris en compte les besoins exprimés par le milieu de pratique lors de notre prise en charge du processus de recherche. Du début à la fin de l'expérience, nous avons considéré que la finalité de nos actions devait répondre aux attentes des membres de CJ. Les thèmes de notre recherche se sont alignés sur les intérêts explicites qu'ont exprimés nos contacts de CJ. Certes, notre expérience de recherche répondait aussi à des besoins ressentis par certains collègues qui étaient affiliés à notre institution académique, tel qu'expliqué précédemment. Cependant, nous ne considérons pas que cette accommodation de certains

acteurs du milieu de recherche ait contrevenu à notre devoir de répondre aux besoins du milieu de pratique. Notre considération du milieu de pratique dans le respect des thèmes de recherche et la sélection des résultats pertinents à présenter ont, à nos yeux, fait en sorte que nous devions élargir le cadre de nos fonctions en ne nous limitant pas à la simple exécution de la recherche. Le dialogue avec le milieu de pratique était essentiel pour favoriser leur appropriation des connaissances issues de notre recherche. Ce dialogue nous a permis de nous éclairer sur les démarches à suivre pour traduire nos connaissances en outils pertinents pour les acteurs du milieu de pratique. Justement, cette traduction des connaissances issues de la recherche en outils pertinents pour le milieu de pratique est une fonction typiquement associée à l'agent d'interface (Hot et al. 2017, 13).

D'une certaine façon, nous pourrions penser que nos fonctions d'intermédiaire avec le milieu de pratique, que nous avons cumulées avec nos fonctions de chercheur, ont contribué à combattre le problème récurrent des différences de préoccupations entre les chercheurs et les praticiens, qui est associé au modèle de circulation linéaire des connaissances (Gélinas et Pilon 1994, 77). En effet, il peut arriver que les chercheurs négligent l'aspect pragmatique des connaissances, ce que priorisent pourtant les praticiens (Gélinas et Pilon 1994, 77). Dans un tel cas, l'écart entre les préoccupations des chercheurs et des praticiens ne favorise pas une appropriation et une utilisation des connaissances issues de la recherche par lesdits praticiens. Ceci compromet donc l'efficacité du modèle linéaire de circulation des connaissances selon lequel ladite connaissance est transmise de son producteur à ses utilisateurs (Gélinas et Pilon 1994, 77). Or, dans notre cas, notre interaction avec les représentants successifs du milieu de pratique ainsi que notre prise en compte de leurs attentes et besoins nous ont permis, du moins nous le souhaitons, de combler cet écart de préoccupations. C'est en portant notre chapeau d'intermédiaire entre les deux milieux que nous avons pu nous enligner pour ajuster le format et le contenu de nos produits de diffusion afin de favoriser l'appropriation et l'utilisation des connaissances dans la pratique. Nous considérons donc que nos responsabilités d'agent d'interface ont contribué à élever notre mode de circulation linéaire des connaissances appuyé sur une stratégie de diffusion au-delà d'une simple mise en accessibilité de résultats de recherche. Dans notre cas, en plus de mettre à disposition nos résultats de recherche au bénéfice du milieu de pratique, nous avons ajusté le contenu et le format de nos produits de diffusion en fonction de nos considérations acquises en tant qu'intermédiaire avec le représentant du milieu de pratique.

D'une certaine façon, l'idée selon laquelle l'agent d'interface devrait être capable « de se distancer du milieu académique afin de mieux communiquer les résultats de travaux scientifiques »

(Dancause 2016, 12) a fait son chemin lors de notre expérience. Certes, comme nous l'avons expliqué précédemment, nous n'avons pas abandonné notre statut de chercheur affilié à une institution académique lors de notre expérience. Cependant, nous avons certainement dû ajuster nos pratiques en laissant de côté certaines habitudes de rédaction héritées de notre bagage académique. Plus précisément, afin de maximiser l'impact de nos produits de diffusion des connaissances dans le milieu de pratique, nous avons consacré une bonne partie de notre expérience de stage à ajuster notre manière de communiquer nos résultats pour que ceux-ci soient attrayants et accessibles pour un public extra-académique. Ainsi, si notre ambition d'agir en tant qu'agent d'interface nous a incité à nous décloisonner du milieu de recherche académique pour entretenir des échanges avec un représentant du milieu de pratique, cette ambition nous a aussi incité à ajuster notre manière de communiquer nos résultats de recherche. Certes, interagir avec les acteurs du milieu de pratique peut être utile pour prendre conscience du format du produit de valorisation qu'ils souhaitent et des résultats de recherche qu'ils jugent pertinents. Encore faut-il que ce produit soit communiqué d'une manière réellement accessible pour le milieu de pratique, ce qui requiert une certaine capacité d'adaptation de la part de l'individu qui échange son rôle de chercheur pour celui d'agent d'interface. Dans notre cas, nous avons dû apprendre à intégrer certains principes dans notre manière de rédiger afin de rendre nos formulations moins « académiques » et plus « appropriables » pour les acteurs du milieu de pratique. Notamment, nous avons dû ajuster nos habitudes de rédaction pour rendre notre contenu plus simple et concret, tout en le gardant crédible et rigoureux. Ainsi, plutôt que de communiquer nos résultats à la manière d'un chercheur qui s'adresse à d'autres chercheurs, nous avons choisi de communiquer nos résultats en tant qu'agent d'interface qui s'adresse à des parties prenantes de différents milieux.

D'une certaine façon, nous pouvons dire qu'après avoir pris en charge le processus de recherche à la manière d'un chercheur, nous avons entrepris le processus de valorisation des connaissances à la manière d'un agent d'interface. Effectivement, nous avons été soucieux de décloisonner les connaissances issues de la recherche en ajustant notre façon de diffuser lesdites connaissances d'une manière qui en favorise l'appropriation et l'utilisation par les acteurs de milieux extra-académiques. Sans prétendre que nous nous sommes dissociés du milieu de recherche académique lors de notre expérience, nous considérons que nous avons fait preuve de discernement entre ce que nous aurions jugé pertinent en tant que chercheur et ce qui est réellement pertinent pour le milieu de pratique.

En somme, notre expérience nous a appris que le rôle d'agent d'interface nécessite une importante capacité d'adaptation. Il nous semble que les professionnels interagissant tant avec les chercheurs qu'avec les acteurs du milieu de pratique doivent être en mesure de s'ajuster en fonction des besoins exprimés de part et d'autre. Les praticiens peuvent ressentir un besoin pour une documentation facilement assimilable afin d'alimenter leurs propres documentations et formations comme dans le cas de CJ, ou encore pour des recommandations appuyées sur la recherche afin de faire face à des problèmes plus concrets. Ils peuvent avoir le temps et la motivation pour intégrer une recherche dans un processus de mobilisation des connaissances, ou encore souhaiter une relation moins intégrée avec le milieu de recherche tout en en sollicitant leur contribution. À travers les nombreuses possibilités qu'offrent la nature, le fonctionnement et le partage des responsabilités observables dans les relations entre les milieux de recherche et de pratique, l'agent d'interface doit être en mesure de s'adapter pour faciliter le mieux possible lesdites relations en fonction des formes qu'elles peuvent prendre. Il y a ici une qualité d'adaptabilité qui est fondamentale à la fonction de relais qu'assume l'agent d'interface. S'il y a un constat que nous avons eu au terme de notre expérience, c'est bien celui-ci.

CONCLUSION

Notre expérience de stage s'est inscrite dans une volonté initiale des représentants d'une organisation civique consacrée à l'éducation citoyenne des jeunes et d'acteurs du milieu académique de documenter, de comprendre et de réfléchir dans leur globalité les phénomènes démographiques et migratoires des jeunes au Québec de 1990 à nos jours. Au cours du déroulement du projet, les représentants du milieu de pratique ont manifesté un intérêt supplémentaire pour la vitalité de la société civile organisée et les facteurs de rétention des jeunes dans les régions du Québec.

Nos fonctions assumées dans le cadre de notre recherche ont consisté à poser le problème de recherche, à explorer et à exploiter les sources de données pertinentes, à mener un traitement de données pour faire sens des données brutes et finalement à faire un bilan et une synthèse afin de rendre notre analyse intelligible et accessible. D'abord, les objectifs et les thèmes de la recherche, explicités dans l'entente de stage, ont été définis avec l'accord de l'ensemble des acteurs directement impliqués dans le projet, soit le stagiaire, sa directrice et le responsable du stage pour Citoyenneté Jeunesse. Tous se sont entendus pour que le stagiaire :

- Brosse un portrait de l'évolution des soldes migratoires des jeunes adultes dans l'ensemble des régions administratives du Québec (à l'exception du Nord-du-Québec);
- Organise les constats en fonction d'une typologie des régions-types;
- Évalue si l'implication des jeunes dans leur milieu et/ou la présence de groupes jeunes ou jeunesse ou d'organisations jeunes a des impacts sur la rétention des jeunes dans les régions québécoises;
- Propose des réflexions pouvant expliquer les constats émanant des objectifs précédemment mentionnés et;
- Organise une activité de valorisation des connaissances adaptée aux besoins de l'organisme Citoyenneté Jeunesse.

En plus d'avoir défini ces objectifs avec les autres acteurs impliqués dans son projet de stage, le stagiaire a établi les bases théoriques se rapportant aux thèmes de sa recherche en se référant à la littérature pertinente. Puis, il s'est lancé dans une exploration des sources de données, dont

il a extrait les données brutes pour ensuite mener un traitement allant nourrir son analyse. Le stagiaire a identifié certaines données intéressantes en accès libre sur les sites Internet de Statistique Canada et de l'ISQ. Il a notamment extrait des données d'effectifs de population et de soldes migratoires, qu'il a pu trier en fonction des groupes d'âge quinquennaux ainsi que des unités géographiques affiliées. Ensuite, le stagiaire a entrepris un traitement des données qu'il avait extraites. C'est à ce moment de la recherche que le stagiaire a pu ajouter sa propre originalité à la somme des connaissances sur les migrations interrégionales des jeunes au Québec en affinant son échelle géographique d'analyse des soldes migratoires des jeunes au niveau des MRC, soit à un niveau infrarégional. Jusqu'alors, la documentation portant sur les migrations des jeunes au Québec comportait des analyses centrées sur une échelle géographique régionale, sans considération pour les niveaux infrarégionaux. Enfin, épaulé par sa directrice, le stagiaire a entrepris la réalisation de produits de valorisation des connaissances adressés au milieu de pratique, qu'il souhaitait adaptés aux besoins exprimés par la responsable du stage pour CJ. Ces produits de valorisation des connaissances ont respectivement pris les formes d'un document synthèse, dont le format fut celui d'un sommaire exécutif, et d'un rapport court rehaussant le contenu dudit document synthèse avec des cartes thématiques commentées. Le stagiaire a aussi entrepris de réaliser un produit de valorisation des connaissances adressé au milieu scientifique. Il fut convenu que ce produit allait prendre la forme d'un rapport de recherche révisé par une professeure honoraire de l'INRS et adressé à l'Observatoire Jeunes et Société pour diffusion (Sirois-Gaudreau, à paraître). Pour le moment, ce rapport de recherche reste à peaufiner et n'est donc pas encore publié.

Nous considérons que notre expérience de stage a pris la forme d'une recherche commanditée dont les résultats ont fait l'objet d'une circulation linéaire appuyée sur une stratégie de diffusion des connaissances. Lors de notre expérience, nous avons pu appliquer concrètement des compétences cultivées au cours de notre cheminement au programme de maîtrise en Pratiques de recherche et action publique, notamment la rédaction d'un sommaire exécutif, le traitement de données quantitatives et la communication de connaissances issues de la recherche à un public extra-académique.

En cours de route, nous avons expérimenté certaines des difficultés caractéristiques des expériences de recherche impliquant des acteurs de différents milieux. Notamment, nous avons observé un décalage entre les temporalités auxquelles obéissent respectivement les mondes de la recherche et de la pratique. Nous avons aussi fait face à l'occasionnelle incompatibilité entre, d'une part, les attentes des acteurs du milieu de pratique par rapport aux chercheurs et, d'autre

part, le potentiel réel qu'offrent les données disponibles pour fournir des analyses répondant adéquatement auxdites attentes. À travers ces enjeux de temporalité et de disponibilité des données, nous avons fait notre possible pour respecter les attentes du milieu de pratique. En ce sens, nous avons considéré que la finalité de notre travail entrepris dans le cadre du stage consistait à offrir au milieu de pratique des produits pertinents, appropriables et utilisables dans leur environnement professionnel. Notre souci d'atteindre cette finalité a fait en sorte que nous avons aligné notre recherche sur les thèmes qui intéressaient les membres de CJ et conçu des produits de valorisation des connaissances ajustés en fonction de ce qu'ils jugeaient idéal pour leur appropriation des connaissances dans leur milieu professionnel. Pour bien saisir les attentes et les besoins du milieu de pratique afin d'orienter convenablement notre démarche de recherche et de valorisation des connaissances, les communications prenant la forme de courriels ou de réunions à distance avec le représentant de CJ furent fort utiles, pour ne pas dire essentielles.

Il n'est pas facile pour nous de déterminer si nous avons réellement assumé un rôle d'agent d'interface dans le cadre de notre expérience. Certes, nous avons pris en charge les responsabilités de relais entre les milieux de recherche et de pratique, mais nous ne nous sommes en aucun cas dissocié de notre rôle de chercheur et de notre affiliation à notre institution de recherche académique. Or, ceci contrevient à l'idée avancée par certains auteurs selon laquelle les professionnels que nous qualifions d'agents d'interface devraient être extérieurs aux milieux desquels ils sont les intermédiaires. Malgré les positions de certains auteurs par rapport à leur perception du rôle d'agent d'interface, nous jugeons que notre rôle de chercheur assumé pendant notre expérience de stage ne nous a pas empêché d'agir également en tant qu'agent d'interface. Seulement, nous insistons sur la nuance que constitue le partage de nos fonctions entre la recherche et l'interface. Cette nuance, nous le reconnaissons, rend débattable notre position selon laquelle nous avons bel et bien joué un rôle d'agent d'interface dans le cadre de notre expérience. Cela étant mis au clair, nous tenons à exprimer à quel point notre expérience nous a démontré que l'adaptabilité est une qualité essentielle pour les professionnels agissant à l'interface de la recherche et de la pratique.

BIBLIOGRAPHIE

Affaires municipales et Habitation Québec. s.d. *Gouvernance municipale et développement local et régional : Foire aux questions - Dissolution des conférences régionales des élus (CRÉ)*. Gouvernement du Québec. Consulté le 11 juillet 2020. https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/gouvernance-municipale-en-developpement-local-et-regional/pour-plus-de-precisions/foire-aux-questions-dissolution-des-conferences-regionales-des-elus-cre/.

Audoux, Christine et Anne Gillet. 2011. « Chercherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction. » *Revue Interventions économiques* (43): 1-16.

Bazid, Fouzia. 2019. Rencontre téléphonique entre le stagiaire et la responsable du stage pour Citoyenneté Jeunesse. sous la dir. de Philippe Sirois-Gaudreau.

Béguin, Michèle et Denise Pumain. 2012. *La représentation des données géographiques : Statistique et cartographie*, 3. Paris: Armand Colin.

Bennet, Alex, David Bennet, Katherine Fafard, Marc Fonda, Ted Lomond, Laurent Messier et Nicole Vaugeois. 2007. *Knowledge Mobilization in the Social Sciences and Humanities : Moving from Research to Action*. Frost, West Virginia: MQI Press.

Bunting, Trudi, Pierre Filion et Heath Priston. 2000. « Changing Patterns of Residential Centrality : Population and Household Shift in Large Canadian CMAs, 1971-1996. » *Cahiers de géographie du Québec* 44 (123): 341-361. doi: https://doi.org/10.7202/022925ar.

Bureau du Sommet du Québec et de la Jeunesse. 2000. *Projet de politique jeunesse : Document général d'information pour le Comité consultatif sur la politique jeunesse*. en ligne: Secrétariat à la jeunesse. Consulté le 11 juillet 2020. https://www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/documents/pol-qc-jeunesse/2000-doc-info-comite-consultatif.pdf.

Cambon, Linda et François Alla. 2013. « Transfert et partage de connaissances en santé publique : Réflexions sur les composantes d'un dispositif national en France. » *Santé Publique* 25 (6): 757-762. doi: 10.3917/spub.136.0757.

Champagne, Léa. 2016. *Glossaire de la recherche partenariale*. en ligne: Chaire de recherche UQAM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale. Consulté le 29 avril 2020. https://www.academia.edu/39008739/Glossaire_recherche_partenariale_Chaire_UQAM_2015-2016.

Citoyenneté Jeunesse. 2015. *La Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec proposera un nouveau projet national au premier ministre du Québec*. Consulté

le 11 juillet 2020. https://citoyennetejeunesse.org/2015/07/14/la-table-de-concertation-des-forums-jeunesse-regionaux-du-quebec-proposera-un-nouveau-projet-national-au-premier-ministre-du-quebec/.

———. 2020. *Citoyenneté Jeunesse, PAR et POUR les jeunes du Québec*. Consulté le 19 mars 2020. https://citoyennetejeunesse.org/a-propos/.

Conseil des affaires sociales. 1989. *Deux Québec dans un : Rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville: Gouvernement du Québec. http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/santecom/35567000020039.pdf.

Cook, Bryan G., Lysandra Cook et Timothy J. Landrum. 2013. « Moving Research into Practice: Can We Make Dissemination Stick? » *Exceptional Children* 79 (3): 163-180. doi: 10.1177/001440291307900203.

Courville, Serge. 1995. *Introduction à la géographie historique*. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.

Dancause, Luc. 2016. *Guide sur la mobilisation des connaissances à l'attention des chercheurs de VRM*. Montréal: VRM.

Daris, Josée. 2012. « L'expérience d'un agent d'interface dans un milieu de défense et de promotion des droits humains : un savoir agir doublé d'un pouvoir d'agir. », [Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique]. http://www.ucs.inrs.ca/sites/default/files/centre_ucs/pdf/Daris_Josee_MA_2012.pdf.

Demeuse, Marc. 2019. « La recherche commanditée peut-elle prétendre à un statut scientifique? Ou comment concilier demande sociale et approche scientifique. », 151-173.

Elissalde, Jérôme, Judith Gaudet et Lise Renaud. 2010. « Circulation des connaissances : modèle et stratégies. » *Revue internationale Communication sociale et publique* 3 (4): 135-149.

Fontan, J. M., J. L. Klein et D. Bussières. 2014. *Le défi de l'innovation sociale partagée: Savoirs croisés*. : Presses de l'Université du Québec. https://books.google.ca/books?id=C1snDwAAQBAJ.

Fortin, Marie-José, Marco Alberio et Abigail Rezelman. 2017. *La recherche partenariale à l'UQAR : Les formes en action : Compte rendu de la journée d'étude organisée par le GRIDEQ et le CRDT-UQAR le 23 avril 2016*. en ligne: Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement territorial de l'Est du Québec (GRIDEQ). http://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1151/.

Gallant, Nicole. 2020. Communication personnelle avec l'auteur. sous la dir. de Philippe Sirois-Gaudreau.

Gallant, Nicole et Céline Oberlé. 2013. *Les Forums jeunesse régionaux du Québec. Ancrage local et régional des actions en participation citoyenne des jeunes*. en ligne: Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société.

Gauthier, Madeleine, Serge Côté, Marc Molgat, Frédéric Deschenaux, Andrée Fortin et Simon Langlois. 2003. « Pourquoi partent-ils ? Les motifs de migration des jeunes régionaux. » *Recherches sociographiques* 44 (1): 113-139. doi: 10.7202/007193ar.

Gélinas, Arthur et Jean-Marc Pilon. 1994. « Le transfert des connaissances en recherche sociale et la transformation des pratiques sociales. » *Nouvelles pratiques sociales* 7 (2): 75-91. doi: https://doi.org/10.7202/301278ar.

Gillet, Anne et Diane-Gabrielle Tremblay. 2011. « Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale. Une introduction. » *Revue Interventions économiques* (43): 1-9. http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1343.

Gumuchian, H., C. Marois et V. Fèvre. 2000. *Initiation à la recherche en géographie: aménagement, développement territorial, environnement*. : Presses de l'Université de Montréal. https://books.google.ca/books?id=E511ILqZ1U0C.

Hot, Aurélie, Romane Le Govic, Suzanne Deshaies et Deena White. 2017. *Traduire les connaissances issues de la recherche pour changer les pratiques de collaboration : Un cadre de réflexion tiré de l'expérience ARIMA*. en ligne: ARIMA. Consulté le 27 avril 2020. http://arimarecherche.ca/documents/10180/53920/CADRE_MOB_FINAL.pdf/45270132-da46-4125-9d40-611638412ad8.

Institut national de la recherche scientifique. 2019. *Guide 2019-2020 : Maîtrise en mobilisation et transfert des connaissances*. en ligne: Institut national de la recherche scientifique, Centre - Urbanisation Culture Société.

———. s. d. *Image de marque : Guide d'utilisation et de normes graphiques*. en ligne: Institut national de la recherche scientifique. http://www.inrs.ca/sites/default/files/Identite_visuelle/boite_outil/INRS-Image-de-marque-Guide-Utilisation-et-normes-graphiques.pdf.

Knight, Christine et Catherine Lyall. 2013. « Knowledge brokers the role of intermediaries in producing research impact. » *the role of intermediaries in producing research impact* 9 (3): 309-316. Editorial. doi: 10.1332/174426413X671941.

Laurendeau, Marie-Claire, Nicole Lemire et Karine Souffez. 2009. *Animer un processus de transfert des connaissances : Bilan des connaissances et outil d'animation*. en ligne: Institut national de la santé publique du Québec. Consulté le 26 mai 2020. https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1012_AnimerTransfertConn_Bilan.pdf.

Le Crosnier, Hervé, Claudia Neubauer et Bérangère Storup. 2013. *Hermès, La Revue* 67 (3): 68-74. https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2013-3-page-68.htm.

Morrissette, Joëlle. 2013. « Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? » *Nouvelles pratiques sociales* 25 (2): 35-49. doi: https://doi.org/10.7202/1020820ar.

Nutley, S. M., I. Walter et H. T. O. Davies. 2007. *Using Evidence: How Research Can Inform Public Services*. : Policy Press. https://books.google.ca/books?id=UfMefp4rO9sC.

Observatoire Jeunes et Société. s. d. *Structure de l'OJS*. Consulté le 14 juillet 2020. http://www.obsjeunes.qc.ca/structure.

Phipps, David J., Krista E. Jensen et J. Gary Myers. 2012. « Applying social sciences research for public benefit using knowledge mobilization and social media. » In *Theoretical and methodological approaches to social sciences and knowledge management*. : IntechOpen.

Ravenscroft, James, Maria Liakata, Amanda Clare et Daniel Duma. 2017. « Measuring scientific impact beyond academia: An assessment of existing impact metrics and proposed improvements. » *PLOS ONE* 12 (3): e0173152. doi: 10.1371/journal.pone.0173152.

Roux, Dirk J., Kevin H. Rogers, Harry C. Biggs, Peter J. Ashton et Anne Sergeant. 2006. « Bridging the Science-Management Divide : Moving from Unidirectional Knowledge Transfer to Knowledge Interfacing and Sharing. » *Ecology and Society* 11 (4). http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art4/.

Roy, Mario, Jean-Charles Guindon et Lucie Fortier. 1995. *Transfert de connaissances - Revue de littérature et proposition d'un modèle*. en ligne: Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec. Consulté le 7 mars 2020. https://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-099.pdf?v=2020-03-07.

Sirois-Gaudreau, Philippe. À paraître. *Démographie et migrations interrégionales des jeunes au Québec: État des lieux actualisé.* Rapport de recherche. Québec : INRS et Observatoire Jeunes et Société.

Sirois-Gaudreau, Philippe. 2017. « Le déclin démographique des communautés anglophones à Québec : Étude des structures socio-professionnelles, 1852 à 1911. » Essai pour l'obtention du titre de bachelier ès sciences, Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, Université Laval.

St-Cyr Tribble, Denise, Julie Lane, Ginette Boyer, Denise Aubé, Francine Blackburn, Christine Brassard, Sylvie Gendron, Jean-François Labadie, Hélène Belleau et Josiane Le Gall. 2008. *Le cadre de référence "Tans-Action" en transfert des connaissances : Rapport de recherche : Le transfert des connaissances entre praticiens, gestionnaires et chercheurs comme source d'innovation en CLSC*. en ligne: Centre de santé et de services sociaux - Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. Consulté le 9 mars 2020. http://www.csss-iugs.ca/c3s/data/files/CLSC_CAU.pdf.

St-Hilaire, Marc. 2018. Les retours des migrants franco-américains dans la ville de Québec, 1852-1911. In *Journées d'étude "Déploiements canadiens-français en Amérique du Nord (1763-1914) : Bilan, synthèse et prospectives"*. Winnipeg.

Stehr, Nico. 2000. « Le savoir en tant que pouvoir d'action. » *Sociologie et sociétés* 32 (1): 157-170. doi: https://doi.org/10.7202/001773ar.

Sutton, Louise. 2007. *Guide pour la valorisation des connaissances en contexte de recherche partenariale*. en ligne: Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale et Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale. Consulté le 9 mars 2020. https://depot.erudit.org/bitstream/004386dd/1/Guide_Valorisation_ARUC.pdf.

University of Southern California Libraries. 2020. *Executive Summary : Organizing Your Social Sciences Research Paper*. University of Southern California. Consulté le 8 août 2020. https://libguides.usc.edu/writingguide/executivesummary.

Vivanco, Véronica. 2011. Mobilisation des connaissances : le cas d'une communauté de pratique sur l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le milieu de la coopération internationale. http://espace.inrs.ca/id/eprint/499/1/Vivanco_Veronica_MA_2011.pdf.

ANNEXE 1 : SOMMAIRE EXÉCUTIF ADRESSÉ À CITOYENNETÉ JEUNESSE

Document synthèse

DÉMOGRAPHIE ET MIGRATIONS INTERRÉGIONALES DES JEUNES AU QUÉBEC

État des lieux actualisé

Philippe Sirois-Gaudreau

INRS
Institut national de la recherche scientifique

Institut national de la recherche scientifique

Document synthèse

DÉMOGRAPHIE ET MIGRATIONS INTERRÉGIONALES DES JEUNES AU QUÉBEC

État des lieux actualisé

Philippe Sirois-Gaudreau

Document synthèse remis à Citoyenneté Jeunesse

Institut national de la recherche scientifique
Centre Urbanisation Culture Société

7 mai 2020

Auteur : Philippe Sirois-Gaudreau

Philippe.Sirois-G@ucs.inrs.ca

Sous la supervision de Nicole Gallant

Institut national de la recherche scientifique

Centre - Urbanisation Culture Société

Diffusion :

Institut national de la recherche scientifique

Centre - Urbanisation Culture Société

385, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000

Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

© Philippe Sirois-Gaudreau

DÉMOGRAPHIE ET MIGRATIONS INTERRÉGIONALES DES JEUNES AU QUÉBEC – ÉTAT DES LIEUX ACTUALISÉ

Philippe Sirois-Gaudreau, étudiant à la maîtrise en Mobilisation et transfert des connaissances, Institut national de la recherche scientifique (INRS)

La présence des jeunes dans les régions du Québec et leurs migrations interrégionales constituent depuis longtemps des objets de discussions et d'études dans les milieux de recherche, associatifs, communautaires, politiques et médiatiques.

Dans ce document synthèse, nous présentons les résultats d'une mise à jour statistique réalisée pour l'organisme *Citoyenneté Jeunesse* dans le cadre d'un stage de maîtrise du programme de Mobilisation et transfert des connaissances de l'INRS. Cette mise à jour porte sur la présence des jeunes dans les régions du Québec et les facteurs de leur mobilité. Ce travail est fondé sur une sélection, un traitement et une analyse de données publiques de Statistique Canada relatives aux effectifs de population et aux soldes migratoires intraprovinciaux des jeunes âgés de 15 à 34 ans au Québec. Notre analyse descriptive de ces données s'est appliquée à l'échelle des MRC. Cet affinement de l'échelle d'analyse représente une approche originale par rapport aux travaux antérieurs axés sur cette thématique, ceux-ci portant principalement sur l'échelle des régions administratives.

Les migrations interrégionales des jeunes sont structurées selon l'âge

Notre état des lieux actualisé confirme les travaux antérieurs qui ont montré que les migrations interrégionales des jeunes sont structurées selon l'âge. Par exemple, dans les principales enquêtes sur la mobilité des jeunes au Québec, les migrants interrégionaux les plus jeunes justifiaient fréquemment leurs départs pour les centres urbains par la poursuite de leurs études. Toutefois, les jeunes qui migraient à un âge plus avancé tendaient généralement à se déplacer vers d'autres types de localités, et leurs principaux motifs de départ étaient plutôt la volonté d'« aller travailler » ou, surtout, le désir de « vivre sa vie » (Gauthier et al. 2003). Ces motifs de migration expliquent le phénomène observé depuis une cinquantaine d'années : des déficits migratoires des milieux ruraux pour les

jeunes de 15 à 24 ans au profit des principales agglomérations urbaines du Québec, puis des arrivées massives d'adultes de 25 à 34 ans dans les périphéries de celles-ci (tels que décrits par (Bunting, Filion et Priston 2000 ; Conseil des affaires sociales 1989)).

Dans la même veine, les résultats de notre mise à jour semblent s'accorder avec ce modèle. Actuellement, les agglomérations de Montréal et de Québec ainsi que la ville de Sherbrooke connaissent d'importants gains de migrants jeunes (âgés de 15 à 24 ans), alors que certaines MRC limitrophes enregistrent d'importants gains de jeunes migrants un peu plus âgés (de 25 à 34 ans). À Sherbrooke, les importants gains migratoires pour les plus jeunes (âgés de 15 à 24 ans) s'observent parallèlement aux déficits migratoires pour ce même groupe d'âge dans les autres MRC estriennes, moins urbaines. Toujours en Estrie, les importants déficits migratoires de Sherbrooke pour les jeunes migrants intraprovinciaux plus âgés (de 25 à 34 ans) surviennent parallèlement à des gains migratoires pour ce même groupe dans les MRC limitrophes.

Les distinctions interrégionales et infrarégionales se maintiennent ou s'accentuent

De plus, on constate que les différences entre les régions (et leurs MRC) se maintiennent ou s'accentuent encore aujourd'hui. Depuis 1991, les écarts par rapport à la proportion des jeunes dans les populations régionales se sont creusés entre les régions où ils sont fortement représentés (comme à Montréal) et celles où ils le sont faiblement (comme en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, dans le Bas-Saint-Laurent et en Mauricie). En outre, pendant la même période, toutes les MRC où la proportion de jeunes âgés de 15 à 34 ans a augmenté sont situées dans les périphéries nord et sud des deux principales agglomérations urbaines de la province. Cette observation nous amène à aborder les phénomènes infrarégionaux.

Les tendances régionales connues s'observent aussi à l'échelle infrarégionale

Notre examen des soldes migratoires et des effectifs de population à l'échelle des MRC permet aussi de confirmer les interprétations que l'on faisait traditionnellement des

différences entre les types de régions. En effet, les MRC éloignées des principaux centres urbains de leur région administrative tendent à présenter des proportions de jeunes et des soldes migratoires généralement similaires à ceux typiquement observés dans les régions administratives éloignées. La carte ci-dessous montre que, de manière générale, dans une région donnée, les proportions de jeunes sont les plus élevées dans les MRC contenant elles-mêmes un grand centre urbain ou bien dans celles rapprochées de Montréal ou de Québec.

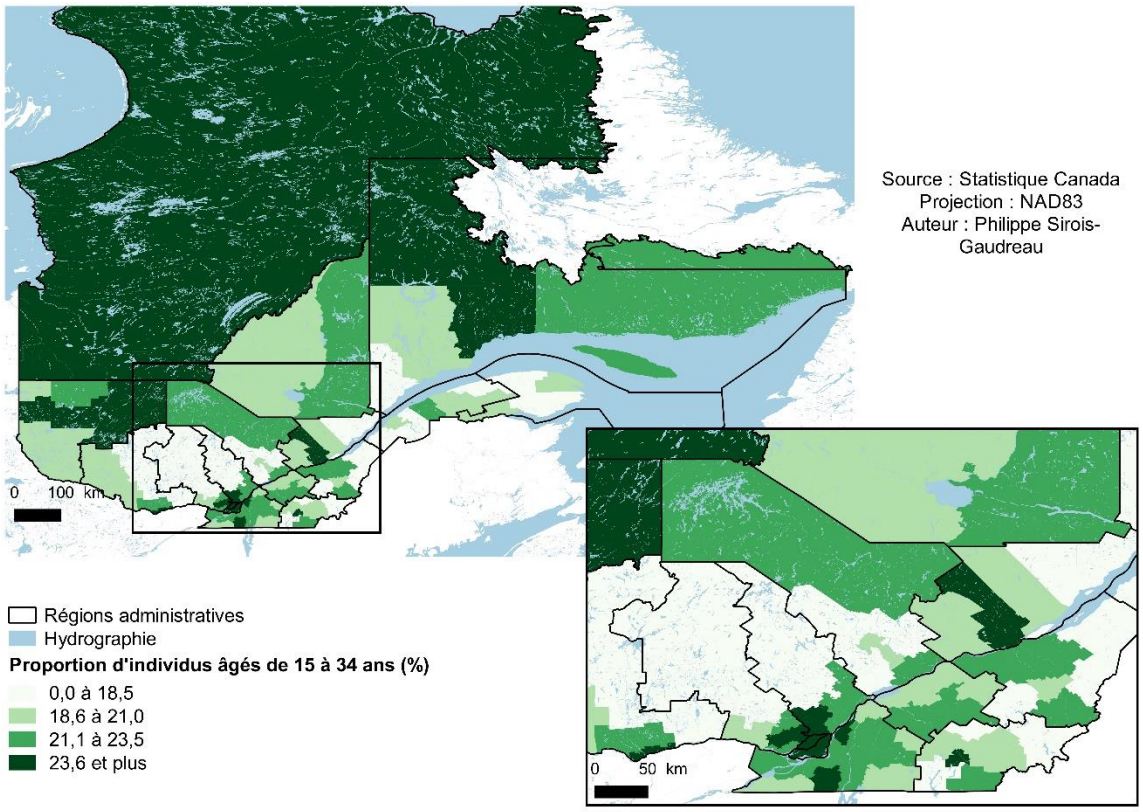

Figure 1. Proportions de jeunes âgés de 15 à 34 ans dans les populations des MRC (ou Territoires équivalents) du Québec, 2016

On remarque que, dans les Laurentides, Lanaudière et la Capitale-Nationale, les proportions de jeunes dans les MRC rapprochées des agglomérations de Montréal ou de Québec peuvent être considérablement élevées, par contraste avec leurs MRC éloignées de ces agglomérations urbaines. Celles-ci présentent des proportions de jeunes qui sont

comparables à celles particulièrement faibles des régions plus éloignées telles le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.[13]

L'exploration de l'impact de la société civile organisée sur la démographie et la migration des jeunes dans les régions est difficile et non concluante

L'organisme mandataire souhaitait savoir si la présence d'organisations jeunes ou jeunesse dans les régions du Québec pouvait exercer un impact ou avoir un lien avec la rétention des jeunes. Malheureusement, les données disponibles ne permettent pas de trancher sur la question. Diverses limites méthodologiques nous ont empêché d'appliquer une démarche valide (impossibilité de faire une recension exhaustive des organisations pertinentes, absence de littérature, problème d'analyse écologique, etc.). Ce problème affecte la fiabilité de nos résultats et de nos constats relatifs à l'exploration d'un lien potentiel entre la vitalité de la société civile organisée dans les régions et la rétention des jeunes. Ces nuances doivent être considérées dans l'interprétation de nos observations.

Ceci étant dit, il fut impossible de confirmer l'hypothèse de départ selon laquelle une forte présence d'organisations jeunes ou jeunesse dans une région pouvait être associée à une forte présence de jeunes. Certes, certaines régions – telles Montréal – peuvent comporter beaucoup d'organisations jeunes ou jeunesse et proportionnellement beaucoup de jeunes. Toutefois, des régions ayant une faible proportion de jeunes au sein de la population totale, comme la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, peuvent néanmoins disposer d'un nombre disproportionnellement élevé d'organisations jeunes ou jeunesse par rapport à la taille de leur population (générale ou de jeunes spécifiquement) ; inversement, d'autres régions comptant proportionnellement beaucoup de jeunes et bénéficiant d'apports importants de jeunes migrants ont relativement peu d'organismes. En somme, une forte présence d'organisations jeunes ou jeunesse n'empêche pas qu'une région puisse être caractérisée par des déficits migratoires et de faibles proportions de jeunes, et inversement.

[13] L'éloignement géographique n'explique évidemment pas à lui seul tous les phénomènes démographiques concernant les jeunes. Notamment, la carte rappelle vivement à quel point les populations autochtones du Québec sont proportionnellement très jeunes.

Conclusion

Notre état des lieux actualisé nous a permis d'émettre certains constats. D'abord, la mise à jour statistique suggère que les comportements migratoires des jeunes restent structurés selon l'âge, en raison des motifs différemment priorisées entre les sous-groupes d'âge. Ensuite, on remarque que les différences interrégionales et infrarégionales relatives à la proportion des jeunes dans la population et à leurs migrations se maintiennent ou s'accentuent au fil du temps. De plus, des tendances démographiques et migratoires observables à une échelle régionale tendent à se manifester de manière similaire au niveau infrarégional. Enfin, l'exploration d'un lien éventuel entre la présence d'organisations jeunes ou jeunesse dans une région et la rétention des jeunes dans cette région ne peut pas aboutir à quelque constat valide en raison de limites méthodologiques, mais la tentative préliminaire d'explorer un tel lien ne suggère pas que celui-ci existe de toute façon.

BIBLIOGRAPHIE

Bunting, T., Filion, P., & Priston, H. (2000). Changing Patterns of Residential Centrality : Population and Household Shift in Large Canadian CMAs, 1971-1996. *Cahiers de géographie du Québec, 44*(123), 341-361. doi:https://doi.org/10.7202/022925ar

Conseil des affaires sociales. (1989). *Deux Québec dans un : Rapport sur le développement social et démographique* (G. M. éditeur Ed.). Boucherville: Gouvernement du Québec.

Gauthier, M., Côté, S., Molgat, M., Deschenaux, F., Fortin, A., & Langlois, S. (2003). Pourquoi partent-ils ? Les motifs de migration des jeunes régionaux. *Recherches sociographiques, 44*(1), 113-139. doi:10.7202/007193ar

INRS.CA

ANNEXE 2 : RAPPORT COURT ADRESSÉ À CITOYENNETÉ JEUNESSE

Rapport court

DÉMOGRAPHIE ET MIGRATIONS INTERRÉGIONALES DES JEUNES AU QUÉBEC

État des lieux actualisé

Philippe Sirois-Gaudreau

INRS
Institut national de la recherche scientifique

Institut national de la recherche scientifique

Rapport court

DÉMOGRAPHIE ET MIGRATIONS INTERRÉGIONALES DES JEUNES AU QUÉBEC

État des lieux actualisé

Philippe Sirois-Gaudreau

Rapport court remis à Citoyenneté Jeunesse

Institut national de la recherche scientifique
Centre Urbanisation Culture Société

21 mai 2020

Auteur : Philippe Sirois-Gaudreau

Philippe.Sirois-G@ucs.inrs.ca

Sous la supervision de Nicole Gallant

Institut national de la recherche scientifique

Centre - Urbanisation Culture Société

Diffusion :

Institut national de la recherche scientifique

Centre - Urbanisation Culture Société

385, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000

Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

© Philippe Sirois-Gaudreau

DÉMOGRAPHIE ET MIGRATIONS INTERRÉGIONALES DES JEUNES AU QUÉBEC – ÉTAT DES LIEUX ACTUALISÉ

Philippe Sirois-Gaudreau, étudiant à la maîtrise en Mobilisation et transfert des connaissances, Institut national de la recherche scientifique (INRS)

La présence des jeunes dans les régions du Québec et leurs migrations interrégionales constituent depuis longtemps des objets de discussions et d'études dans les milieux de recherche, associatifs, communautaires, politiques et médiatiques.

Dans ce rapport court, nous présentons les résultats d'une mise à jour statistique réalisée pour l'organisme *Citoyenneté Jeunesse* dans le cadre d'un stage de maîtrise du programme de Mobilisation et transfert des connaissances de l'INRS. Cette mise à jour porte sur la présence des jeunes dans les régions du Québec et les facteurs de leur mobilité. Ce travail est fondé sur une sélection, un traitement et une analyse de données publiques de Statistique Canada relatives aux effectifs de population et aux soldes migratoires intraprovinciaux des jeunes âgés de 15 à 34 ans au Québec.[14] Notre analyse descriptive de ces données s'est appliquée à l'échelle des MRC. Cet affinement de l'échelle d'analyse représente une approche originale par rapport aux travaux antérieurs axés sur cette thématique, ceux-ci portant principalement sur l'échelle des régions administratives.

Les migrations interrégionales des jeunes sont structurées selon l'âge

Notre état des lieux actualisé confirme les travaux antérieurs qui ont montré que les migrations interrégionales des jeunes sont structurées selon l'âge. Par exemple, dans les principales enquêtes sur la mobilité des jeunes au Québec, les migrants interrégionaux les plus jeunes justifiaient fréquemment leurs départs pour les centres urbains par la poursuite de leurs études. Toutefois, les jeunes qui migraient à un âge plus avancé

[14] Tableau 17-10-0140-01, Composantes de l'accroissement démographique, selon la division de recensement, limites de 2016

tendaient généralement à se déplacer vers d'autres types de localités, et leurs principaux motifs de départ étaient plutôt la volonté d'« aller travailler » ou, surtout, le désir de « vivre sa vie » (Gauthier et al. 2003). Ces motifs de migration expliquent le phénomène observé depuis une cinquantaine d'années : des déficits migratoires des milieux ruraux pour les jeunes de 15 à 24 ans au profit des principales agglomérations urbaines du Québec, puis des arrivées massives d'adultes de 25 à 34 ans dans les périphéries de celles-ci (tels que décrits par (Bunting, Filion et Priston 2000 ; Conseil des affaires sociales 1989)).

Dans la même veine, les résultats de notre mise à jour semblent s'accorder avec ce modèle. Actuellement, les agglomérations de Montréal et de Québec ainsi que la ville de Sherbrooke connaissent d'importants gains de migrants jeunes (âgés de 15 à 24 ans), alors que certaines MRC limitrophes enregistrent d'importants gains de jeunes migrants un peu plus âgés (de 25 à 34 ans). La Figure 1, présentée ci-dessous, illustre bien l'apport important de migrants plus jeunes (15 à 24 ans) dans les centres urbains de Montréal, de Québec et de Sherbrooke.

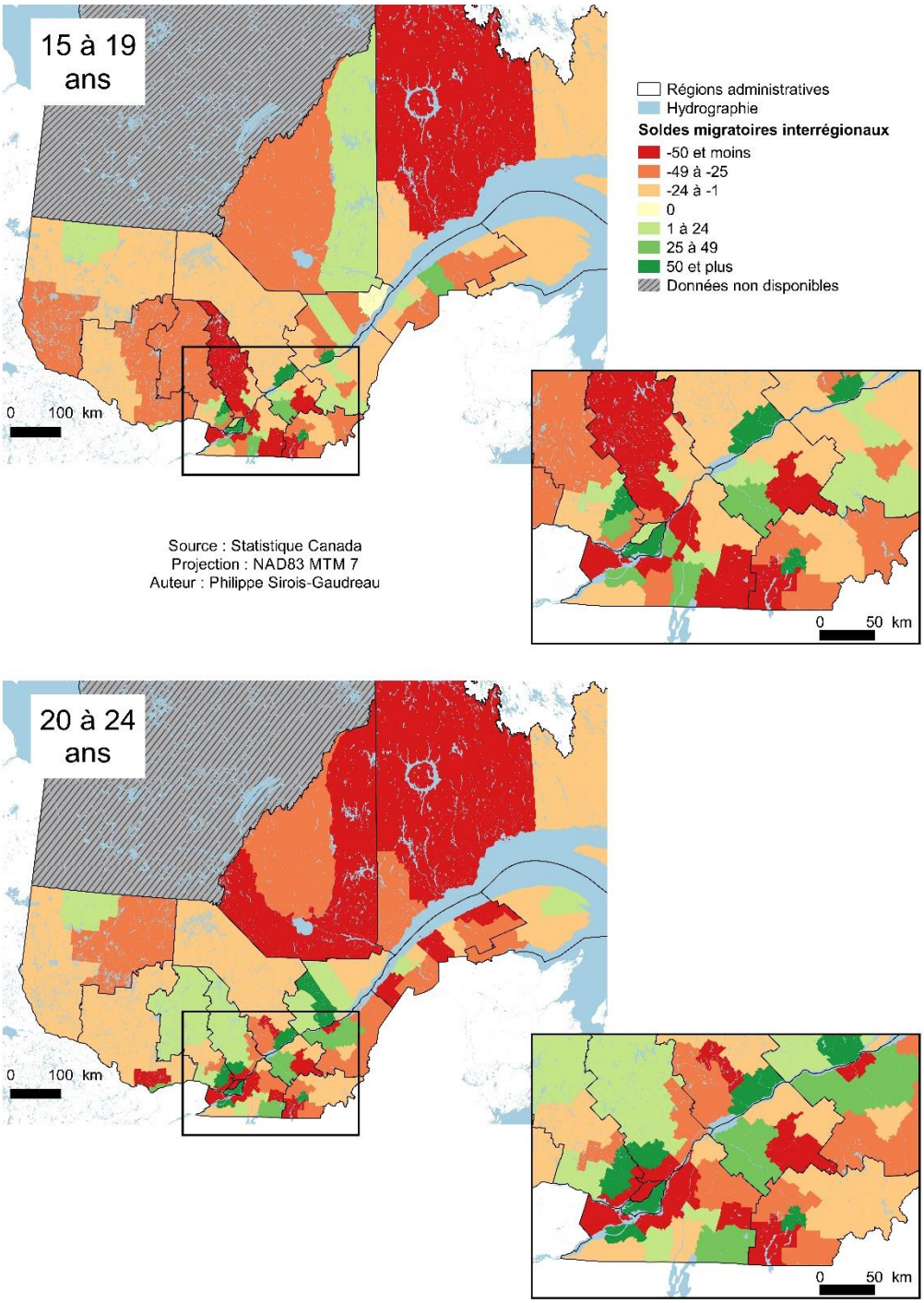

Figure 1. Soldes migratoires interrégionaux des MRC (ou Territoires équivalents) pour les jeunes de 15 à 24 ans selon le sous-groupe d'âge, 2016-2017

Les jeunes migrants âgés de 15 à 24 ans ne forment pas un groupe uniforme qui serait caractérisé par des tendances migratoires identiques en tous points à travers les sous-

groupes d'âge. En effet, un même secteur infrarégional peut être caractérisé par des tendances migratoires notoirement distinctes en fonction desdits sous-groupes d'âge. C'est le cas, par exemple, des MRC du nord de la région de Lanaudière, où les déficits importants de jeunes migrants âgés de 15 à 19 ans s'observent parallèlement à des gains modestes de jeunes un peu plus âgés. Le phénomène inverse peut s'observer dans d'autres secteurs infrarégionaux comme à Saguenay et dans la MRC du Fjord-du-Saguenay qui l'enclave, où des gains modestes de jeunes migrants âgés de 15 à 19 ans s'observent parallèlement à des pertes importantes de jeunes âgés de 20 à 24 ans. Néanmoins, même si les jeunes migrants âgés de 15 à 24 ans ne forment pas un bloc monolithique qui serait caractérisé par des tendances migratoires uniformes selon les sous-groupes d'âge, il n'en demeure pas moins qu'ils partagent une tendance commune à se déplacer de manière prévalente vers les principaux centres urbains de la province.

Par contre, l'apport important de migrants plus jeunes (15 à 24 ans) dans les agglomérations de Montréal et de Québec ainsi que dans la ville de Sherbrooke est une tendance qui ne s'applique pas pour les jeunes migrants un peu plus âgés (25 à 34 ans). En fait, comme l'illustre la Figue 2, les principaux centres urbains de la province connaissent plutôt des départs importants de jeunes migrants plus âgés (25 à 34 ans), qui ont tendance à s'installer massivement dans les périphéries de ces mêmes centres urbains.

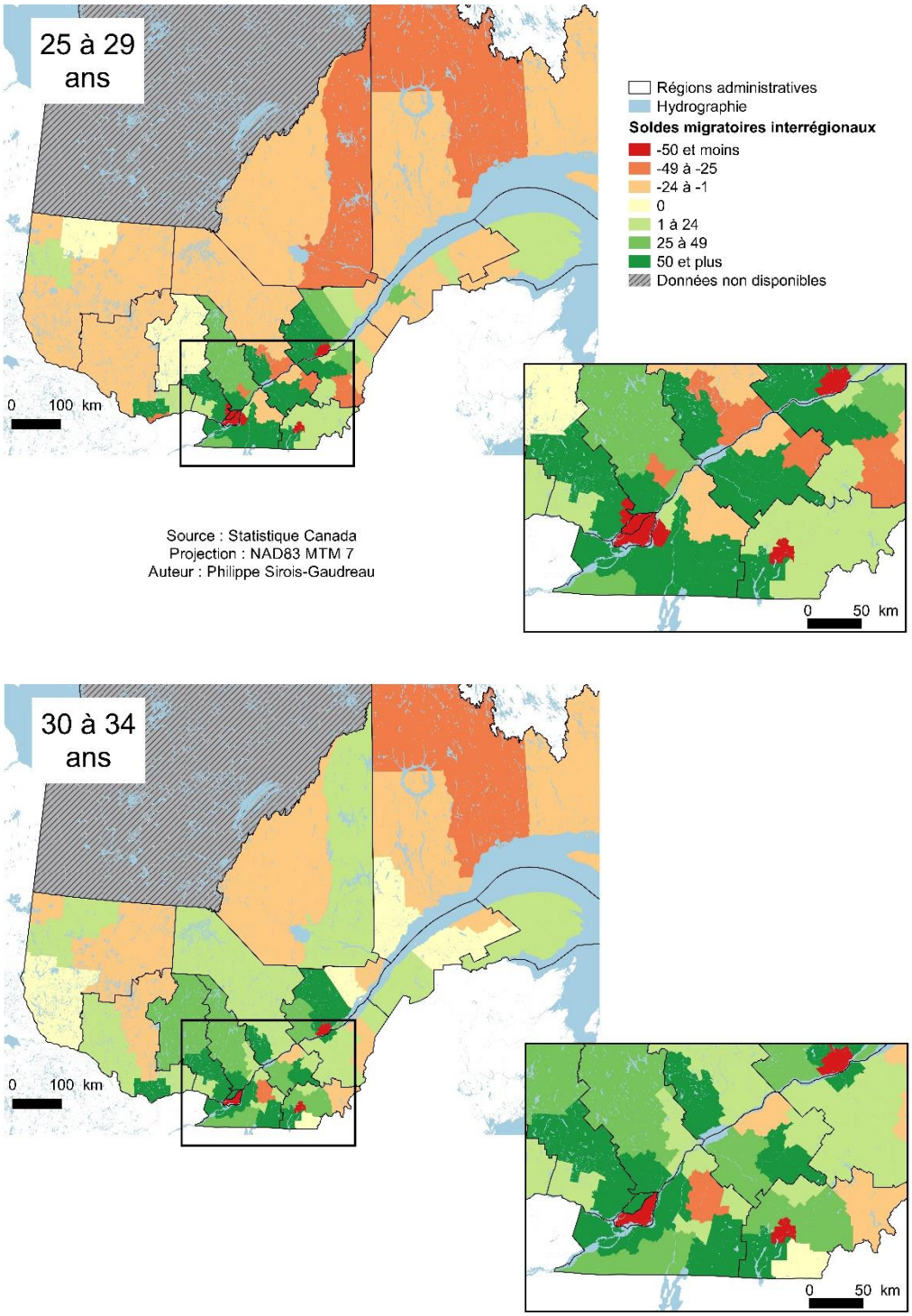

Figure 2. Soldes migratoires interrégionaux des MRC (ou Territoires équivalents) pour les jeunes de 25 à 34 ans selon le sous-groupe d'âge, 2016-2017

Les tendances migratoires des jeunes plus âgés (25 à 34 ans) révèlent une dichotomie notoire, où les centres urbains de Montréal, de Québec et de Sherbrooke sont diamétralement opposés à leurs périphéries. En effet, les importants départs de jeunes migrants plus âgés (25 à 34 ans) observés dans ces centres urbains s'observent parallèlement à des gains souvent considérables dans les MRC environnantes. Notamment, dans la périphérie montréalaise, le sud des Laurentides et de Lanaudière ainsi que le nord de la Montérégie connaissent des apports importants de jeunes âgés de 25 à 34 ans. Les gains de jeunes de ce même groupe d'âge sont également considérables au nord et au sud de l'agglomération de Québec.

En Estrie, le lien entre l'âge des jeunes migrants et les comportements migratoires semble particulièrement évident. Les importants gains migratoires de Sherbrooke pour les plus jeunes (âgés de 15 à 24 ans) s'observent parallèlement aux déficits migratoires pour ce même groupe d'âge dans les autres MRC estriennes, moins urbaines. Toujours en Estrie, les importants déficits migratoires de Sherbrooke pour les jeunes migrants intraprovinciaux plus âgés (de 25 à 34 ans) surviennent parallèlement à des gains migratoires pour ce même groupe dans les MRC limitrophes.

Comme il fut expliqué plus tôt, les motifs de migration des jeunes migrants plus âgés (25 à 34 ans) sont généralement différents de ceux des migrants plus jeunes (15 à 24 ans). Ceci explique le contraste apparent entre les arrivées massives des migrants plus jeunes dans les grands centres urbains d'une part et, d'autre part, les départs importants de ces mêmes centres urbains chez les migrants plus âgés (25 à 34 ans). La structuration des migrations interrégionales selon l'âge est documentée depuis plusieurs années et ne constitue pas un phénomène nouveau.

Les distinctions interrégionales et infrarégionales se maintiennent ou s'accentuent

De plus, on constate que les différences entre les régions (et leurs MRC) se maintiennent ou s'accentuent encore aujourd'hui. Depuis 1991, les écarts par rapport à la proportion des jeunes dans les populations régionales se sont creusés entre les régions où ils sont fortement représentés (comme à Montréal) et celles où ils le sont faiblement (comme en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, dans le Bas-Saint-Laurent et en Mauricie). En outre,

pendant la même période, toutes les MRC où la proportion de jeunes âgés de 15 à 34 ans a augmenté sont situées dans les périphéries nord et sud des deux principales agglomérations urbaines de la province.

Également, comme l'illustre la Figure 3, les MRC et Territoires équivalents qui avaient les plus fortes proportions de jeunes âgés de 15 à 34 ans au sein de leur population il y a vingt ans présentent généralement encore les plus fortes proportions de jeunes aujourd'hui. Parallèlement, les MRC et Territoires équivalents qui présentaient de faibles proportions de jeunes dans leur population il y a une vingtaine d'années tendent encore aujourd'hui à être caractérisées par de faibles proportions.

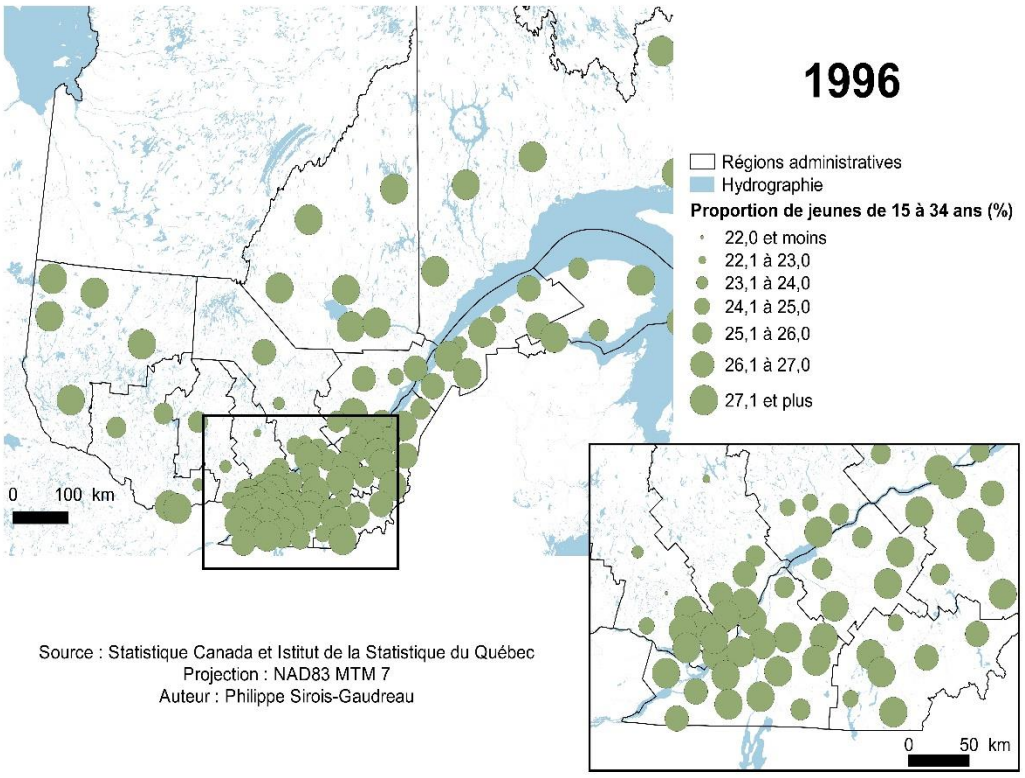

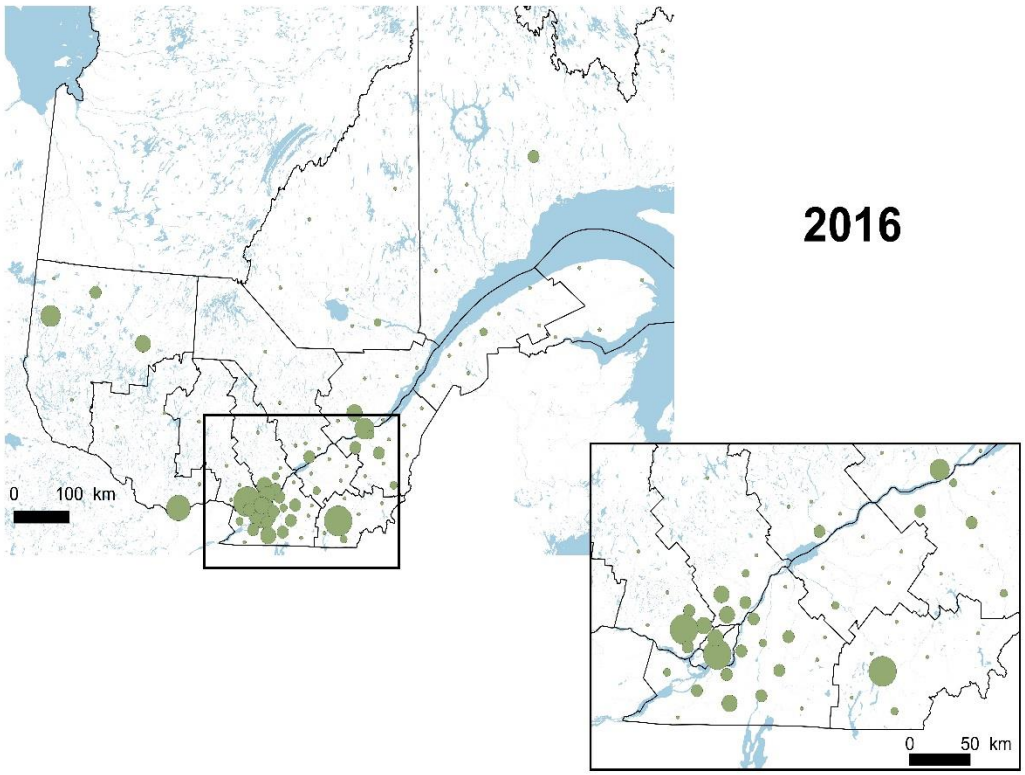

Figure 3. Proportions des jeunes âgés de 15 à 34 ans dans les populations des MRC

(ou Territoires équivalents) selon l'année, 1996 et 2016

Comme le démontre la figure précédente, les proportions de jeunes âgés de 15 à 34 ans ont diminué dans la plupart des MRC et Territoires équivalents entre 1996 et 2016. Tout de même, les écarts interrégionaux et infrarégionaux par rapport à la représentation des jeunes dans la population demeurent observables à travers cette diminution généralisée. Par exemple, à travers le temps et indépendamment de l'évolution de leurs effectifs, les jeunes demeurent proportionnellement moins nombreux dans les régions éloignées des principaux centres urbains de la province.

Le maintien et l'accentuation des distinctions interrégionales se manifeste également à l'échelle infrarégionale. Cette observation nous amène à aborder les phénomènes infrarégionaux.

Les tendances régionales connues s'observent aussi à l'échelle infrarégionale

Notre examen des soldes migratoires et des effectifs de population à l'échelle des MRC permet aussi de confirmer les interprétations que l'on faisait traditionnellement des différences entre les types de régions. En effet, les MRC éloignées des principaux centres urbains de leur région administrative tendent à présenter des proportions de jeunes et des soldes migratoires généralement similaires à ceux typiquement observés dans les régions administratives éloignées. La carte ci-dessous montre que, de manière générale, dans une région donnée, les proportions de jeunes sont les plus élevées dans les MRC contenant elles-mêmes un grand centre urbain ou bien dans celles rapprochées de Montréal ou de Québec.

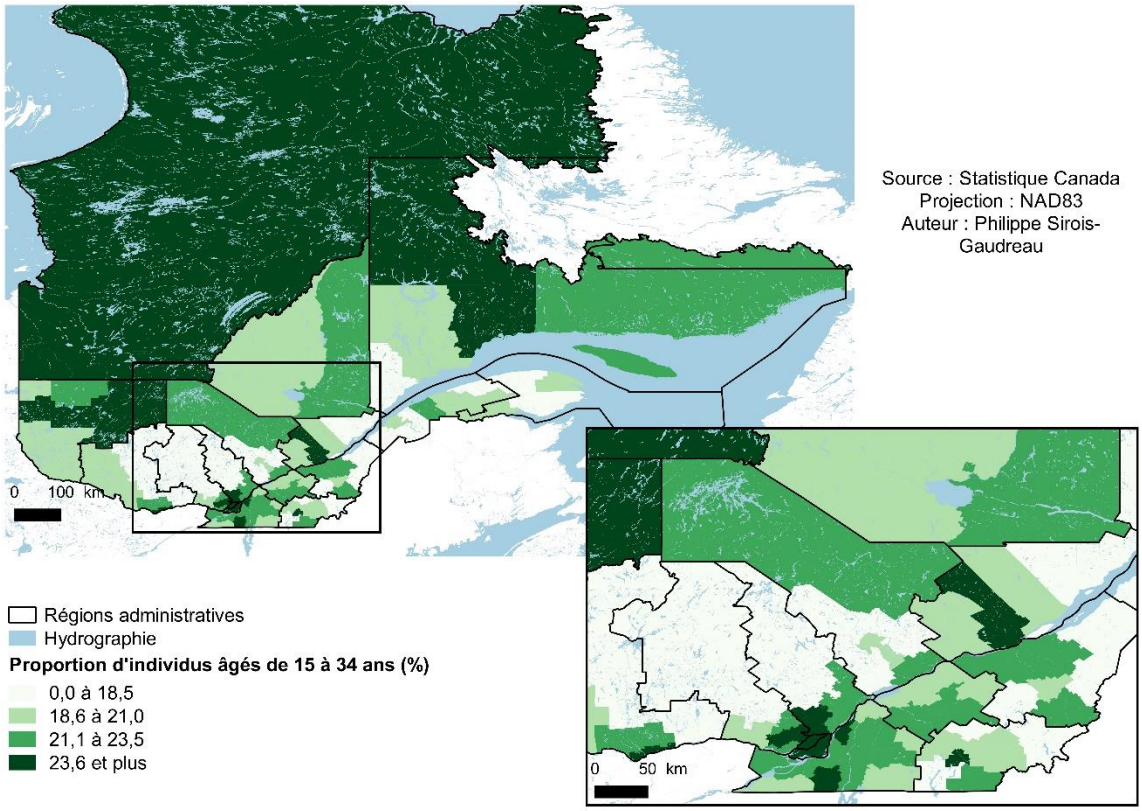

Figure 4. Proportions de jeunes âgés de 15 à 34 ans dans les populations des MRC (ou Territoires équivalents) du Québec, 2016

On remarque que, dans les Laurentides, Lanaudière et la Capitale-Nationale, les proportions de jeunes dans les MRC rapprochées des agglomérations de Montréal ou de Québec peuvent être considérablement élevées, par contraste avec leurs MRC éloignées de ces agglomérations urbaines. Celles-ci présentent des proportions de jeunes qui sont comparables à celles particulièrement faibles des régions plus éloignées telles le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.[15]

L'exploration de l'impact de la société civile organisée sur la démographie et la migration des jeunes dans les régions est difficile et non concluante

[15] L'éloignement géographique n'explique évidemment pas à lui seul tous les phénomènes démographiques concernant les jeunes. Notamment, la carte rappelle vivement à quel point les populations autochtones du Québec sont proportionnellement très jeunes.

L’organisme mandataire souhaitait savoir si la présence d’organisations jeunes ou jeunesse dans les régions du Québec pouvait exercer un impact ou avoir un lien avec la rétention des jeunes. Malheureusement, les données disponibles ne permettent pas de trancher sur la question. Diverses limites méthodologiques nous ont empêché d’appliquer une démarche valide (impossibilité de faire une recension exhaustive des organisations pertinentes, absence de littérature, problème d’analyse écologique, etc.). Ce problème affecte la fiabilité de nos résultats et de nos constats relatifs à l’exploration d’un lien potentiel entre la vitalité de la société civile organisée dans les régions et la rétention des jeunes. Ces nuances doivent être considérées dans l’interprétation de nos observations.

Ceci étant dit, il fut impossible de confirmer l’hypothèse de départ selon laquelle une forte présence d’organisations jeunes ou jeunesse dans une région pouvait être associée à une forte présence de jeunes. Certes, certaines régions – telles Montréal – peuvent comporter beaucoup d’organisations jeunes ou jeunesse et proportionnellement beaucoup de jeunes. Toutefois, des régions ayant une faible proportion de jeunes au sein de la population totale, comme la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, peuvent néanmoins disposer d’un nombre disproportionnellement élevé d’organisations jeunes ou jeunesse par rapport à la taille de leur population (générale ou de jeunes spécifiquement) ; inversement, d’autres régions comptant proportionnellement beaucoup de jeunes et bénéficiant d’apports importants de jeunes migrants ont relativement peu d’organismes. En somme, une forte présence d’organisations jeunes ou jeunesse n’empêche pas qu’une région puisse être caractérisée par des déficits migratoires et de faibles proportions de jeunes, et inversement.

Conclusion

Notre état des lieux actualisé nous a permis d’émettre certains constats. D’abord, la mise à jour statistique suggère que les comportements migratoires des jeunes restent structurés selon l’âge, en raison des motifs différemment priorisées entre les sous-groupes d’âge. Ensuite, on remarque que les différences interrégionales et infrarégionales relatives à la proportion des jeunes dans la population et à leurs migrations se maintiennent ou s’accentuent au fil du temps. De plus, des tendances démographiques et migratoires observables à une échelle régionale tendent à se manifester de manière

similaire au niveau infrarégional. Enfin, l'exploration d'un lien éventuel entre la présence d'organisations jeunes ou jeunesse dans une région et la rétention des jeunes dans cette région ne peut pas aboutir à quelque constat valide en raison de limites méthodologiques, mais la tentative préliminaire d'explorer un tel lien ne suggère pas que celui-ci existe de toute façon.

À propos de l'auteur

Philippe Sirois-Gaudreau est étudiant à la Maîtrise en Mobilisation et transfert des connaissances à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Avant de poursuivre ses études de deuxième cycle à l'INRS, il avait obtenu un grade de bachelier ès sciences en géographie à l'Université Laval. Parallèlement à ses études universitaires, il fut impliqué dans des travaux de recherche en tant qu'auxiliaire de recherche, d'abord dans un projet interuniversitaire dans le domaine de la géographie sociale et historique lors de son passage au baccalauréat, puis plus récemment sous la supervision de son actuelle directrice de maîtrise Nicole Gallant dans le cadre de recherches sur la jeunesse québécoise menées en partenariat avec des acteurs de milieux extra-académiques. Les résultats communiqués dans le présent rapport sont le fruit d'un travail de recherche entrepris lors d'un stage obligatoire intégré à son cursus universitaire de maîtrise.

BIBLIOGRAPHIE

Bunting, T., Filion, P., & Priston, H. (2000). Changing Patterns of Residential Centrality : Population and Household Shift in Large Canadian CMAs, 1971-1996. *Cahiers de géographie du Québec, 44*(123), 341-361. doi:https://doi.org/10.7202/022925ar

Conseil des affaires sociales. (1989). *Deux Québec dans un : Rapport sur le développement social et démographique* (G. M. éditeur Ed.). Boucherville: Gouvernement du Québec.

Gauthier, M., Côté, S., Molgat, M., Deschenaux, F., Fortin, A., & Langlois, S. (2003). Pourquoi partent-ils ? Les motifs de migration des jeunes régionaux. *Recherches sociographiques, 44*(1), 113-139. doi:10.7202/007193ar

INRS.CA

ANNEXE 3 : GRILLE D'ANALYSE D'OUTILS DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

PRA 8153 Mobilisation des connaissances

Grille d'analyse d'outils de transfert de connaissances

Note : La grille d'analyse est un outil dynamique et adaptable qui permet de s'engager dans un processus réflexif à toutes les étapes de conception du produit de mobilisation des connaissances afin d'atteindre un équilibre entre contenu informatif et forme attrayante. Une lecture flexible de la grille est nécessaire pour adapter les critères à chaque produit analysé.

En bref	**Notes**
Principales forces	
Principales faiblesses	

Thème	**Critères spécifiques**
Caractère scientifique du document	● Auteur(s) et affiliation scientifique ● Réseaux d'acteurs associés au projet ● Présence de la nuance scientifique ● Produit à partir de quoi? (étude, enquête, rapport, sources, connaissances antérieures sur le sujet) ● Conflits d'intérêt / Éthique ● Type de connaissances (académique, santé, etc)
Forme	● Type de produit ▪ Document théorique, guide pratique ou autre ▪ Vidéo, Jeu, Audio, scénario de vidéo

	● Accessibilité (où et comment on trouve[rait] le document?) ● Fonction / Objectifs ● Contraintes d'utilisation (temps, ressources nécessaires) ● Complexité / Simplicité ● Crédibilité ● Originalité et synthèse ● Adaptable dans le temps ● Interactif

Lisibilité	● Titres accrocheurs: questions / Introduction attirante / Faits surprenants / Quoi de nouveau /
	● Organisation: sous-titres / sections
	● Éléments visuels: Images / Tableaux / Graphiques / typographie / illustrations
	● Repérabilité dans le document: Tables des matières, Index, Glossaire
	● Caractère visuel
	  ○ Est-ce agréable à lire et regarder ?
	  ○ Est-ce que l'oeil suit le texte ?
	  ○ Est-ce aisé de cibler l'information importante ?
	● Dynamisme
	● Autonomie de lecture : Produit facile à comprendre sans explications ou instructions

Public cible	● Qui ? Quelle connaissance préalable du sujet ? Quelle information recherche-t-il?
	● Contexte d'utilisation (dans le cadre d'une formation, sur une base volontaire...)
	● Le contenu et le format sont-ils adaptés au type de public ?
	  ○ Le niveau de langage est-il adapté au public ?
	  ○ Quel est l'intérêt du public cible pour le produit ?
	  ○ Accompagnement du public cible
	● Est-ce que le produit peut rejoindre plus que le public cible?

Contenu	● Clarté ● Ton ● Démonstration convaincante; justesse de l'information ● Pertinence des exemples: Créent-t-ils un appel à l'émotion ? ● Originalité du produit ● Cohérence avec l'objectif du document ● Manière de présenter le contenu: raconter une histoire / faire parler des chiffres ● Quantité d'information (richesse sans lourdeur)
Message	● Est-il facilement identifiable ? ● Est-il adapté au public ? ● Les porteurs du message sont-ils biens choisis ?

Exhaustivité	● Sources identifiées
	  ○ Proviennent-elles du milieu de la recherche ou du milieu de la pratique ?
	  ○ Sont-elles clairement identifiées ?
	● Y a-t-il des suggestions « pour aller plus loin » ?
	● Contextualisation (introduction, sujet amené)

Impact	● Capacité de persuasion
	● Effets
	  ○ Effet scientifique
	  ○ Effet professionnel
	  ○ Effet organisationnel
	  ○ Effet sociopolitique
	● Mobilisation: Nombre de citations, nombre d'utilisations, degré de satisfaction
	● Diffusion et promotion de l'outil
	● Accessibilité après la diffusion
	● Durabilité du produit
	● Présence d'un expert en transfert de connaissances